

Mali : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté – Rapport d’avancement

Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) sont établis par les pays membres en consultation étroite avec les parties prenantes et les partenaires au développement, y compris les services de la Banque mondiale et du FMI. Actualisés tous les trois ans avec les rapports d’avancement annuels, ces documents décrivent les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales menées par le pays pour appuyer la croissance et la réduction de la pauvreté et ils font état des besoins en financement extérieur et des principales sources de financement. Ce document sur le Mali, en date de juin 2009, est affiché sur le site Internet du FMI, en accord avec le pays membre, à titre de service offert aux utilisateurs de ce site.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Fonds monétaire international
Washington, D.C.

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE TECHNIQUE CSLP

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



**Rapport 2008 de Mise en Œuvre du Cadre
Stratégique pour la Croissance et la
Réduction de la Pauvreté (CSCR)**

Juin 2009

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	8
I. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE	10
1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	10
1.1.1. Un environnement économique international marqué par les crises	10
1.1.2. Résultats macroéconomiques	10
1.1.2.1. Production et Croissance	10
1.1.2.2. Finances publiques	12
1.1.2.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire	13
1.1.2.4. Position du Mali par rapport aux critères de convergence	14
1.1.3. Analyse de la pauvreté	14
1.1.3.1. Contexte socio-économique et pauvreté	14
1.1.3.2. Objectifs de Développement du Millénaire	15
1.2. Problèmes et contraintes.....	16
1.3. Solutions et perspectives	16
1.3.1. Production et croissance	16
1.3.2. Finances publiques.....	17
1.3.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire.....	18
1.3.4. Critères de convergence.....	18
II. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SECTEURS PRODUCTIFS.....	20
2.1. Agriculture, Elevage, Pêche, Aménagements hydro-agricoles et Sécurité alimentaire.....	20
2.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	20
2.1.2. Problèmes et contraintes.....	22
2.1.3. Solutions et perspectives.....	23
2.2. Environnement	24
2.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	24
2.2.2. Problèmes et contraintes.....	24
2.2.3. Solutions et perspectives.....	25
2.3. Equipement, Transports et Communication	25
2.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	25
• Transport routier	25
• Transport aérien	26
• Transport ferroviaire	26
• Transport fluvial	27
• Météorologie	27
• Les entrepôts maritimes	27
• Bâtiments et travaux publics :	27
• Télécommunications.....	27
2.3.2. Problèmes et contraintes.....	28
2.3.3. Solutions et perspectives.....	29
2.4. Énergie et Mines.....	29
2.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	29
2.4.1.1. Energie	29
2.4.1.2. Mines	30
2.4.2. Problèmes et contraintes.....	31
2.4.3. Solutions et perspectives.....	31
2.5. Industrie, Commerce, Artisanat, Tourisme, Promotion de l'investissement privé et Microfinance.....	32
2.5.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	32
2.5.1.1. Industrie	32
2.5.1.2. Commerce	32
2.5.1.3. Artisanat.....	33
2.5.1.4. Tourisme.....	33
2.5.1.5. Secteur privé	34

2.5.1.6. Microfinance	35
2.5.2. Problèmes et contraintes	36
2.5.3. Solutions et perspectives	37
2.6. Culture	38
2.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	38
2.6.2. Problèmes et contraintes	39
2.6.3. Solutions et perspectives	39
2.7. Jeunesse	39
2.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	39
2.7.2. Problèmes et contraintes	40
2.7.3. Solutions et perspectives	40
III. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION	41
3.1. Amélioration de la performance du secteur public	41
3.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	41
3.1.2. Problèmes et contraintes	42
3.1.3. Solutions et perspectives	42
3.2. Renforcement des capacités nationales de planification et de gestion du développement	42
3.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	42
3.2.2. Perspectives	42
3.3. Aménagement du territoire	43
3.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	43
3.3.2. Problèmes et contraintes	43
3.3.3. Solutions et perspectives	43
3.4. Amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette	43
3.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	43
3.4.2. Problèmes et contraintes	45
• Au niveau de la mise en œuvre du PAGAM/GFP	45
• En matière institutionnelle	45
• Au niveau des ressources humaines	46
• En matière de déconcentration des ressources financières	46
• En matière de concertation avec les acteurs	46
3.4.3. Solutions et perspectives	46
3.5. Consolidation du processus démocratique, participatif et décentralisation	46
3.5.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	46
3.5.2. Problèmes et contraintes	47
3.5.3. Solutions et perspectives	48
3.6. Lutte contre la corruption et renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice	49
3.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	49
3.6.1.1. Lutte contre la corruption	49
3.6.1.2. Renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice	49
3.6.2. Problèmes et contraintes	49
3.6.3. Solutions et perspectives	50
3.7. Coordination, efficacité de l'aide extérieure	50
3.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	50
3.7.2. Problèmes et contraintes	50
3.7.3. Solutions et perspectives	50
3.8. Participation de la société civile	50
3.8.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	50
3.8.2. Problèmes et contraintes	51
3.8.3. Solutions et perspectives	52
3.9. Paix et sécurité	52
3.9.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies	52
3.9.2. Les problèmes et les contraintes	52
3.9.3. Solutions et perspectives	52
IV. DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	53

4.1. Education et Alphabétisation.....	53
4.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	53
4.1.1.1. Bilan.....	53
4.1.1.2. Analyse des indicateurs sectoriels de performance.....	54
4.1.2. Problèmes et contraintes.....	56
4.1.3. Solutions et perspectives.....	57
4.2. Santé, Population et Lutte contre le VIH/SIDA.....	57
4.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	57
4.2.1.1. Santé et Population.....	57
4.2.1.2. Lutte contre le VIH/SIDA.....	64
4.2.1. Problèmes et contraintes.....	65
• Santé.....	65
• Lutte contre le VIH/SIDA.....	66
4.2.2. Solutions et perspectives.....	67
• Santé.....	67
• Lutte contre le VIH/SIDA.....	68
4.3. Genre.....	68
4.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	68
4.3.2. Problèmes et contraintes.....	70
4.3.3. Solutions et perspectives.....	70
4.4. Emploi et Formation Professionnelle.....	71
4.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	71
4.4.2. Problèmes et contraintes.....	74
4.4.3. Solutions et perspectives.....	74
4.5. Développement Social et Solidarité.....	75
4.6. Eau potable.....	77
4.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	77
4.6.2. Problèmes et contraintes.....	78
4.6.3. Solutions et perspectives.....	79
4.7. Habitat.....	79
4.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008.....	79
4.7.2. Problèmes et contraintes.....	80
4.7.3. Solutions et perspectives.....	80
CONCLUSION.....	81
ANNEXES.....	83.
ANNEXE 1: Matrice des résultats de 2008.....	83

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACOD	Association Conseil pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APE	Accords de Partenariat Economique
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BCE	Banque Centrale Européenne
BOP	Balance des Payements
BRS	Banque Régionale du Sahel
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFE	Centre d'Apprentissage Féminin
CAP	Centre d'Animations Pédagogiques
CCI	Centre du Commerce International
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSP	Coordination du Développement du Secteur Privé
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CFAR	Centre de Formation et d'Animation Rurale
CMDT	Compagnie Malienne des Textiles
CNCE	Comité National de Coordination Economique
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
CNE	Centre National de l'Education
CNPA	Centre National de Promotion de l'Artisanat
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPN	Consultations Prénatales
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CROCEP	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et d'Evaluation du PRODESS
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCREF	Centre de Santé de Référence
DGI	Direction Générale des Impôts
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNI	Direction Nationale des Industries

DNP	Direction Nationale de la Pêche
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPM	Direction de la Pharmacie du Mali
DTCP3	Diphthérie, Tétanos, Coqueluche et Poliomyélite (3 doses)
EAC	Enquête Agricole et de Conjoncture
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FED	Fonds Européen pour le Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
FSD	Fonds de Solidarité pour le Développement
GMM	Grand Moulin du Mali
HCCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IEC	Information Education Communication
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IGN	Institut Géographique National
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique
JICA	Coopération Japonaise
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LNS	Laboratoire National de la Santé
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LQE	Laboratoire de la Qualité des Eaux
LTLA	Laboratoire de Technologie Alimentaire
MCA	Millenium Challenge Account
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MEBALN	Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MET	Ministère de l'Equipeement et des Transports
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OMATHO	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Office de Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
OPEP	Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole
OPV	Opération Protection des Végétaux
PAC	Projet d'Appui à la Croissance
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PADESO	Programme d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Sahel Occidental
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PDES	Projet pour le Développement Economique et Social
PDSA	Programme de Développement du Secteur de l'Artisanat

PEJ	Programme Emploi Jeunes
PEJHIMO	Programme Emploi Jeunes à Haute Intensité de Main d'œuvre
PIDRN	Programme Intégré pour le Développement des Régions Nord
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PNA/ERP	Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté
PNG	Position Nette du Gouvernement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRODESS	Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social
REM	Ratio Elève Maître
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARPE	Stratégie Alternative de Recrutement du Personnel Enseignant
SISO	Système d'Information Sociale
SOTELMA	Société des Télécommunications du mali
STP/CIGQE	Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRBF	Table Ronde des Bailleurs de Fonds
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour L'Enfance
URCEP	Union Régionale des Commerçants et Exportateurs de Pomme de terre
VNU	Volontaire des Nations Unies

INTRODUCTION

1. Après une évaluation de la mise en œuvre de la première génération du CSLP (2002-2006), le Gouvernement a adopté pour la période 2007-2011, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), qui ambitionne d'atteindre un taux de croissance annuel moyen de 7%, en vue de réduire significativement la pauvreté et d'accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette ambition est réaffirmée dans le Projet de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.
2. Pour atteindre cet objectif global, une Stratégie de Croissance Accélérée (assortie d'un plan d'actions), pour la période 2008-2012, a été élaborée et présentée à la 6^{ème} conférence de Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali, tenue les 12 et 13 Juin 2008 à Bamako.
3. Cette conférence a permis au Gouvernement et à ses partenaires d'échanger sur les stratégies et les politiques à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté et créer les conditions d'un réel décollage économique. Les partenaires se sont engagés à accompagner le Mali pour la réalisation des orientations stratégiques et des priorités définies par le Gouvernement. Ainsi, la conférence a permis d'enregistrer des annonces de financement sur la période 2008-2012 à hauteur de 3 215 milliards de FCFA soit 6,4 milliards de dollars américains afin de couvrir les besoins de financement du PDES - CSCR - OMD.
4. La Stratégie de Croissance Accélérée, tout en assurant le maintien de la stabilité macroéconomique et la poursuite des réformes structurelles, s'appuie sur (i) l'amélioration de la gouvernance et le renouveau de l'action publique, (ii) le développement des secteurs productifs, notamment l'agriculture, (iii) la poursuite du programme d'expansion des infrastructures de base, (iv) le développement du secteur privé et (v) l'accroissement de l'investissement dans les ressources humaines.
5. La mise en œuvre des mesures pour l'accélération de la croissance, avec comme levier, l'amélioration de la production primaire et le renforcement de la sécurité alimentaire, permettra de réduire significativement la pauvreté, notamment en milieu rural et d'entamer le décollage socio-économique du pays.
6. L'année 2008, deuxième année de mise en œuvre du CSCR, bien que marquée par un climat sociopolitique national apaisé, s'est achevée dans un environnement international difficile, marqué par les crises alimentaire, énergétique et financière ayant engendré une récession mondiale prononcée. Les éléments conjoncturels qui ont été dans l'ensemble très peu favorables, ont amoindri les performances socioéconomiques et les objectifs assignés n'ont pas été à hauteur de souhaits.
7. Malgré les crises alimentaire et énergétique qui ont durement frappé le pays, la croissance économique en 2008 est ressortie supérieure à celle de 2007, mais demeure en deçà de l'objectif de croissance annuelle assigné.
8. Ainsi, le taux de croissance économique a été de 5,2% en 2008 contre 4,3% en 2007, soit un gain de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2007 et 1,2 point de moins par rapport à l'objectif annuel (6,4%) de 2008.

9. Prenant en compte ces réalités, le cadrage macroéconomique a été actualisé afin de permettre un ajustement des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fondamentaux du CSCRП à l'horizon 2011 et des OMD en 2015.
10. Le présent rapport porte sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRП) au cours de l'année 2008. Il se focalise sur l'analyse des principaux résultats réalisés en 2008 et traite des problèmes et contraintes rencontrées et des solutions et perspectives pour les trois années à venir. Enfin, il constitue la synthèse des rapports des quatre groupes thématiques du CSCRП qui, eux, donnent plus de détails concernant la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, l'état de l'exécution budgétaire, les problèmes et contraintes et les solutions et perspectives. Il est le fruit d'une large concertation entre l'Administration, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement dans le cadre du processus participatif caractéristique du CSCRП.

I. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

1.1.1. Un environnement économique international marqué par les crises

11. L'année 2008 a été marquée par une série de crises mondiales qui ont eu un impact fort sur l'économie malienne et ont contraint la mise en œuvre du CSCR. En effet, ces crises, d'origine extérieure, ont amené les autorités à prendre des mesures budgétaires et fiscales pour amoindrir les pertes de pouvoir d'achat des populations.
12. La crise alimentaire s'est traduite par une flambée des prix de nombreux produits alimentaires importés par le Mali. De ce fait, **l'inflation** a été élevée en 2008 au Mali, atteignant 9,2% contre 1,4% en 2007. Dans la zone UEMOA, l'inflation a atteint 7,4% en fin décembre 2008, contre 2,4% à la même période de 2007, soit le niveau le plus élevé depuis 1995. L'atonie de l'activité réelle et le repli des cours des produits de base devraient cependant atténuer les tensions inflationnistes dans les années à venir. Selon les estimations de la BCEAO de mars 2009, l'inflation pourrait se situer à 2,1% en décembre 2009 dans la zone UEMOA.
13. La forte hausse du cours du pétrole en 2008 (147 USD /baril de pétrole en juillet) a obligé l'Etat à fortement subventionner les prix pétroliers avec un coût énorme pour le budget. Certaines dépenses programmées ont dû être reportées, voire annulées.
14. Enfin, la crise financière déclenchée en septembre 2008, si elle n'a pas eu de répercussion directe forte sur le Mali en 2008, entraîne une chute des cours des matières premières et surtout un effondrement de la demande des pays développés et émergents ainsi qu'une diminution des envois de fonds des maliens de l'étranger. Ainsi, l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2008 avec 3,4% de croissance seulement contre 5,2% en 2007. S'agissant de l'Afrique subsaharienne, on a enregistré 5,4% de croissance en 2008 contre 6,3% en 2007. Avec le décalage des effets de la crise, l'Afrique pourrait être beaucoup plus touchée par la crise économique mondiale en 2009, avec une croissance attendue de 4,6% seulement. Dans les pays de l'UEMOA, la croissance serait de 3,4% en 2008 contre 3,2% en 2007, dynamisme imputable principalement au secteur primaire et à la hausse des investissements publics dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Les résultats provisoires des prévisions faites par la BCEAO indiquent, pour l'année 2009, un taux de croissance de 3,7% pour l'UEMOA.

1.1.2. Résultats macroéconomiques

1.1.2.1. Production et Croissance

15. En 2008, avec les différentes crises (pétrolière, céréalière, financière), la gestion macroéconomique au Mali a été marquée par la volatilité des prix des produits de base. A cela s'ajoute la baisse de la production cotonnière qui a eu des répercussions négatives sur la performance du secteur secondaire à travers les industries d'égrenage et dans une moindre mesure, les huileries industrielles.
16. En dépit de la conjoncture économique difficile, la croissance économique au Mali en 2008 s'est améliorée par rapport à 2007. Le taux de croissance réel de l'économie en 2008 est ressorti à 5,2% contre 4,3% pour 2007. Cette performance est très positive. Cependant, malgré les efforts déployés ces dernières années, la croissance économique reste en-deçà des objectifs du CSCR qui prévoient une croissance du PIB de 7% en moyenne sur la période 2007-2011 et 6,4% pour 2008.

17. Cette performance de l'économie est essentiellement liée aux secteurs primaire et tertiaire. En effet, ces deux secteurs ont respectivement réalisé des taux de croissance de 13,2% et 4,9%. Quant au secteur secondaire, il a enregistré un taux négatif de 4,6%. Le PIB de ce secteur est fortement influencé par la production de l'or qui a enregistré un recul en 2008 (-6,4%).
18. Les performances enregistrées au niveau du secteur primaire sont en partie imputables à la branche consolidée du riz, à l'agriculture industrielle hors coton et aux autres productions céréalières hors riz. En effet, durant l'année 2008, les productions dans ces différentes branches se sont respectivement accrues de 48,5% (initiative riz); 22,5% et 14,4%. Selon les résultats définitifs de la campagne agricole 2008/2009, la production céréalière a atteint 4 814 871 tonnes, soit une augmentation de 24% en 2008 par rapport à 2007. La mise en œuvre de « l'Initiative riz » a permis d'améliorer sensiblement la production de riz qui a atteint 1 607 647 tonnes en 2008, soit une augmentation d'environ 49% par rapport à 2007 (tableau 2).
19. La production cotonnière (201 000 tonnes en 2008) est en baisse de 16,8% par rapport à son niveau de 2007. Cette baisse de la production de coton depuis trois campagnes successives est due à la désaffection des producteurs à cause principalement du prix élevé des intrants et leur mise en place tardive, du problème de gestion interne des Organisations Paysannes avec l'application de la caution solidaire par les banques pour le recouvrement des crédits agricoles et du retard dans le paiement du coton.
20. La CMDT est dans une situation financière particulièrement difficile avec un niveau d'endettement très élevé. Le traitement de la situation financière et des questions opérationnelles liées à la CMDT constitue au stade actuel l'urgence pour préserver la production de coton dans le pays et pour avancer dans le processus de privatisation de la société.
21. La croissance négative du secondaire résulte surtout des taux négatifs de 6,5% des produits de l'extraction et de la branche agroalimentaire-boisson-tabac de 20%. La production d'or a enregistré une diminution de 7 pour cent entre 2007 et 2008, passant de 56,7 à 52,8 tonnes. La prévision de 60 tonnes en 2008 n'a pu être atteinte pour les raisons suivantes : le retard accusé pour l'entrée en production des mines de Tabakoto, de Kodièran (Wassoul'Or) et de Syama et la diminution de la production dans les mines de Sadiola ainsi que de Morila à cause de la chute de la teneur d'alimentation et du changement de type de minerais traités de l'oxydé au sulfureux. Il est prévu une production d'environ 55,2 tonnes d'or en 2009. L'apport agrégé du secteur minier au trésor public a été de 132,1 milliards de FCFA en 2008 contre 130,1 milliards de FCFA en 2007. Le maintien des recettes, malgré la baisse de la production, s'explique par le bon niveau du prix moyen de l'once qui a atteint 816,1 USD en 2008 contre 803,2 USD en 2007.
22. Le secteur tertiaire a crû à près de 5 pour cent en 2008, mais ceci est bien en-deçà non seulement des objectifs du CSCR, mais aussi des résultats de 2007. Ce secteur qui représente 38,3% du PIB, a enregistré 4,9% de croissance en 2008 contre 10,4% en 2007. Cette nette décélération est due au ralentissement dans la branche Transports et Télécommunications (9,2% en 2008 contre 20,9% en 2007), ainsi que dans la branche Commerce (4,4% contre 12% en 2007), résultats liés en grande partie aux effets des chocs extérieurs qui ont touché le Mali en 2008.

Tableau 1 : Comparaison entre les objectifs annuels de croissance et les réalisations en 2008

Indicateurs/Années	Réalisations 2007	Réalisations 2008	Rappel Objectifs du CSCR pour 2008
PIB aux prix du marché (milliard. FCFA courants)	3 424,54	3 912,8	3 645,0
Taux de croissance réelle du PIB aux prix du marché	4,3%	5,2%	6,4%
- PIB secteur primaire	2,5%	13,2%	5,6%
- PIB secteur secondaire	-4,6%	-4,6%	6,0%
- PIB secteur tertiaire	10,4%	4,9%	6,8%

Source : DNSI/DNPD

Tableau 2: Comparaison entre les objectifs annuels de production et les réalisations de 2008

	Réalisations 2007	Rappel Objectifs CSCR pour 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
Production de coton (en tonnes)	247 000	255 168	201 000	78,7%
Production d'or (en tonnes)	56,8	60	52,8	88%
Production de céréales (en tonnes)	3 885 477	4 456 560	4 814 871	108,0%
<i>dont riz</i>	<i>1 082 384</i>	<i>1 273 026</i>	<i>1 607 647</i>	<i>126,3%</i>

Source : DNSI/DNPD/CPS-SDR/CSP-Mines Energie

23. Les incertitudes sur une reprise de l'économie mondiale sont très grandes. De même, les incertitudes dans le secteur coton et la vulnérabilité de la croissance agricole aux aléas climatiques ne permettent pas d'envisager l'atteinte des objectifs du CSCR en 2009. C'est ainsi qu'il est prévu un taux de croissance du PIB de 4,3% en 2009 avec un niveau des prix largement inférieur à celui de 2008 qui pourrait se situer dans les limites de la norme communautaire.

1.1.2.2. Finances publiques

24. En matière de finances publiques, les objectifs portaient sur les activités prévues dans le Programme d'Action Gouvernemental d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP) en matière de renforcement des efforts d'assainissement des finances publiques (maîtrise des dépenses et plus grande mobilisation des recettes intérieures). Au total, des progrès ont été observés dans le cadre de la préparation du Budget, de l'interconnexion de la chaîne des dépenses, de la réforme du système de passation des marchés publics, de la déconcentration des crédits budgétaires et du contrôle interne. Toutefois, des faiblesses persistent encore dans le cadre des domaines et du cadastre, du contrôle juridictionnel et du contrôle parlementaire. La mise en œuvre du PAGAM/GFP en 2008 a été jugée satisfaisante par le Comité Technique comprenant les structures techniques et les partenaires techniques et financiers.
25. Au terme de l'année 2008, malgré la conjoncture difficile, plusieurs objectifs financiers ont été satisfaisants (tableau 3). Les recettes et dons se sont élevés à 741,5 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 84,1%. Les recettes fiscales ont atteint 519,4 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 83,6%. Le taux de pression fiscale s'élève donc à 14,7%, en progression par rapport à 2007, mais encore nettement en-deçà de l'objectif fixé par le CSCR (17 pour cent).
26. En 2008, le volume de l'Appui Budgétaire Général (ABG) s'est établi en prévision à 55,7 milliards de FCFA contre 52,4 milliards de FCFA en 2007. Cette hausse est imputable à la reprise de l'ABG de la BAD et l'augmentation de l'ABG de la Suède. L'ABG prévu en 2008 a été presque entièrement décaissé pour un montant de 54,1 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 97,12%.
27. L'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS) s'est chiffré en prévision à 64,4 milliards de FCFA et exécuté à hauteur de 54,6 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 84,78%. Il était initialement prévu en ABS 45,5 milliards de FCFA, ce montant a été révisé dans la Loi de Finances rectificative grâce à l'augmentation de la contribution du Canada.
28. En 2009, il est prévu 92,4 milliards de FCFA d'ABG et 46,1 milliards de FCFA d'ABS.
29. Les dépenses totales et prêts nets ont atteint 828,2 milliards de FCFA. Le déficit base ordonnancement hors dons s'élève ainsi à 6,2%, soit un résultat au-delà de l'objectif fixé par le CSCR et en nette amélioration par rapport à 2007. Cependant, il faut souligner que les dépenses en capital sont restées bien en-deçà des objectifs fixés à seulement 294,9 milliards de FCFA. La réduction du déficit s'est donc

faite au détriment des investissements publics nécessaires pour soutenir et promouvoir une croissance forte et partagée au Mali.

Tableau 3 : Comparaison entre les objectifs annuels du TOFE et les réalisations de 2008

TOFE (milliard. FCFA courants)	Réalisations 2007	Objectifs 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
Total des recettes et dons	732,1	881,6	741,5	84,1%
Recettes totales	569,9	718,8	607,3	84,5%
Recettes budgétaires	509,4	663,7	540,6	81,5%
Recettes fiscales	487,2	621,2	519,4	83,6%
Dépenses et prêts nets	845,6	984,5	828,2	84,1%
Dépenses courantes	437,1	484,7	459,1	94,7%
Dépenses en capital	395,6	448,8	294,9	65,7%
Déficit (engagements, hors dons) en % PIB	-8,0%	-7,3%	-6,2%	
Taux de pression fiscale (Recettes fiscales/PIB)	14,2%	17,0%	14,7%	

Source: DNTCP/DNPD

30. Les dépenses de pauvreté dans le Budget de l'Etat sont passées de 641,8 milliards de FCFA en 2007 à 676,7 milliards de FCFA (montant du collectif) en 2008 soit une augmentation d'environ 34,9 milliards de FCFA. La part des dépenses de santé dans le total des dépenses de pauvreté a légèrement augmenté, passant de 10,4% en 2007 à 11,54% en 2008. La part des dépenses d'éducation a stagné tandis que celle des autres secteurs sociaux a diminué. Quant aux infrastructures et secteurs productifs, leur part est passée de 47,97% en 2007 à 46,5%, soit une baisse de 1,4 point de pourcentage (Tableau 4).

Tableau 4 : Part des secteurs sociaux et des infrastructures et secteurs productifs dans les dépenses de lutte contre la pauvreté en 2007 et 2008 (en %)

<i>Loi des Finances 2007 et 2008</i>	2007	2008
Education nationale	25,6%	25,95%
Santé (sans les autres secteurs sociaux)	10,4%	11,54%
Autres secteurs sociaux	5,8%	4,7%
Infrastructures et secteurs productifs	47,97%	46,5%
Source : DGB		

1.1.2.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire

31. L'embellie des cours de l'or et la promotion de nouveaux produits d'exportation (mangue, beurre de karité) ont été des facteurs favorables pour les exportations du pays et ont atténué en partie la baisse de la production réelle ainsi que les conséquences de la baisse des cours du coton. De même, la timide reprise du dollar par rapport à l'Euro a été un facteur favorable à l'amélioration de la balance des paiements du Mali en 2008.
32. Avec l'évolution favorable des cours de l'or, les résultats en matière d'exportation ont été satisfaisants avec une croissance en valeur de 16,5% contre un objectif de 5,5 pourcent. Mais les importations ont augmenté de 19,9% en valeur en 2008, contre 4,9% de croissance prévue dans le cadrage du CSCRP, ce qui explique l'aggravation du déficit de la balance commerciale.
33. Le solde des transactions courantes hors transferts officiels s'est affiché à -9,1% du PIB en 2008, contre -7% prévu dans le cadrage du CSCRP. Les réalisations en matière de transactions économiques et financières extérieures au titre de l'année 2008 ont été affectées par la conjoncture difficile qui a prévalu, mais aussi par la baisse des productions de l'or (-7%) et du coton (-23%).

Tableau 5 : Comparaison entre les objectifs annuels de BOP et les réalisations de 2008

	Réalisations 2007	Rappel Objectifs du CSCRIP pour 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
Exportations (fob)	745,9	823,5	868,7	105,6%
Coton fibre	111,8	161,3	66,2	41,0%
Or	515,2	563,1	642,6	114,1%
Importations (fob)	884,7	864,5	1060,9	122,7%
Compte courant (hors dons)/PIB	-9,8%	-7%	-9,1%	-2,1 points

Source: DNPDP, modèle MME-DNPDP

1.1.2.4. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

34. En 2008, le Mali a respecté 3 critères de convergence sur huit dont deux de 1^{er} rang. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ainsi que celui relatif à l'inflation n'ont pas été respectés en 2008.

Tableau 6 : Situation des critères de convergence en 2007 et 2008 et prévisions pour 2009

	Norme UEMOA				Etat de la Convergence en 2008
		2007	2008	2009*	
Critères de 1^{er} rang					
Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal	≥ 0%	-1,4%	-1,4%	-2,3%	Non respecté
Solde budgétaire de base corrigé/PIB (%)	≥ 0%	-0,8%	-0,1%	0,1%	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	1,4%	9,2%	3%	Non Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	20,4%	22,6%	25,3%	Respecté
Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mrds de FCFA)	0	0	0	0	Respecté
Critères de 2^{ème} rang					
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	28,7%	35,8%	36,0%	Non Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	21,4%	26,7%	26,3%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	≤ -5%	-9,8%	-9,1%	-7,3%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,2%	14,7%	14,7%	Non respecté

* Prévisions

Source : DNSI/ DNPDP/CNPE/BCEAO/UEMOA

35. La norme communautaire de 0% minimum, pour le solde budgétaire de base (hors PPTE) en pourcentage du PIB nominal, n'a pas été observée en 2008 (-2,1%) tout comme en 2007 où elle ressortait à -1,4%. Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal est ressorti à 22,6% en 2008.

36. Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales est ressorti à 35,8% en 2008 contre une norme de 35%. La non observation de cette norme est due, entre autres, à l'augmentation de 5% des salaires alors que les recettes ont connu une baisse de 72 milliards de FCFA par rapport aux prévisions du fait des subventions accordées par l'Etat pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs suite à l'augmentation des prix des produits alimentaires et du pétrole. Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB s'est établi à 9,1% en 2008 contre une norme de 5%. Le taux de pression fiscale reste en dessous de la norme de 17% minimum.

1.1.3. Analyse de la pauvreté

1.1.3.1. Contexte socio-économique et pauvreté

37. Le Mali a réalisé des progrès importants au cours de la mise en œuvre du CSLP dans les domaines du renforcement de la stabilité macroéconomique. Sur la période 2002-2006, en dépit du conflit ivoirien, la croissance économique a été appréciable et même supérieure à la moyenne de la zone UEMOA mais

les objectifs du CSLP en termes de taux de croissance du PIB réel, n'ont pu être atteints compte tenu notamment des nombreux chocs exogènes que l'économie a subi (environ 5% en moyenne annuelle¹, contre un objectif de 6,7% du CSLP). L'inflation (très sensible aux fluctuations de prix des céréales) est restée maîtrisée sur la période à un niveau de 1,7%. L'année 2007 a été marquée par un ralentissement de la croissance économique suite notamment à des chocs exogènes importants. Le PIB réel a en effet crû de 4,3% après 5,3% en 2006², compte tenu d'une mauvaise saison pluvieuse qui a contribué à une baisse de la production agricole et de coton en particulier. Même si l'inflation a pu être contenue à 2,5% en moyenne sur l'année, on note qu'elle a atteint 6% en février 2008 du fait de la hausse des prix des céréales consécutive à la crise alimentaire. Cette situation affecte particulièrement les conditions de vie des ménages déjà défavorisés.

38. Les performances économiques récentes du Mali ont eu un impact limité sur la réduction de la pauvreté. Les récentes données sur l'incidence de la pauvreté (enquête ELIMII 2006) montrent un recul de la pauvreté au Mali mais celui-ci est en deçà des objectifs du CSCR. L'accroissement des revenus n'a pas été accompagné par une réduction des inégalités qui sont restées inchangées³. La pauvreté monétaire, estimée par la méthode des coûts des besoins de base, a régressé de 8 points en passant de 55,6% en 2001 à 47,4% en 2006. L'incidence de la pauvreté en milieu rural connaît aussi une baisse notable, toutes proportions gardées selon cette méthode. Il faut noter également d'importantes disparités régionales avec un certain accroissement de la pauvreté en milieu urbain du fait principalement de l'exode rural et de la problématique de l'emploi urbain. La pauvreté touche principalement les agriculteurs (près de 59,2% de pauvres) et les sans emplois.

Tableau7 : Indice de pauvreté (pauvres en pourcentage de la population totale)

	2001			2006		
	% de la population	Méthode 1	Méthode 2	% de la population	Méthode 1	Méthode 2
Niveau national	100	68,3	55,6	100	64,4	47,4
Par types de zones						
Zones urbaines	26,2	37,4	24,1	31,7	31,8	25,5
Zones rurales	73,8	79,2	66,8	68,3	79,5	57,6
Par régions						
Kayes-Koulikoro	30,2	76,2	65,1	29,4	61,5	44,7
Sikasso	18,4	81,8	80,1	18,0	81,7	80,8
Mopti-Ségou	31,9	71,4	51,9	33,9	75,2	48,7
Tombouctou-Gao-	8,8	51,3	30,8	8,5	57,9	29,0
Bamako	10,7	27,5	17,6	10,2	11,0	7,9

Source: EMEP 2001/02 et enquêtes ELIM 2006 auprès des ménages

Méthode 1 : Méthodologie du CSCR ; **Méthode 2** : coût des besoins essentiels

1.1.3.2. Objectifs de Développement du Millénaire.

39. Les perspectives d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2015 par le Mali sont faibles pour la plupart des objectifs. Concernant l'éradication de l'extrême pauvreté, la baisse tendancielle amorcée pourrait permettre une atteinte de cet objectif avec une incidence de pauvreté monétaire autour de 30 % en 2015 sous l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 4 % par personne et par an. Selon les dernières estimations, les objectifs qui pourraient être atteints sont ceux relatifs à l'eau potable et au VIH/SIDA et avec quelques efforts concertés, ceux relatifs à l'extrême pauvreté et à la scolarisation primaire. Pour ce qui concerne la santé, malgré les résultats encourageants résultant de la mise en œuvre des politiques et stratégies actuelles, les chances apparaissent limitées (notamment pour ce qui concerne la mortalité infantile et maternelle et la nutrition)

¹ Rapport général de la revue annuelle du CSLP 2002-2006 (MEF, 2007).

² Base de données « World Economic Outlook » du FMI, octobre 2008.

³ Selon les données ELIMI, (méthode des coûts essentiels), l'indice de Gini sur les inégalités montre un faible changement entre 2001 (0.38) et 2006 (0.36). La baisse est notable en milieu rural et négligeable en milieu urbain.

pour l'atteinte des objectifs dans ce domaine. L'esprit de l'OMD 8 relatif à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement suscite beaucoup d'espoir du fait de la mobilisation de la Communauté Internationale autour de la Déclaration Paris.

1.2. Problèmes et contraintes

40. L'évolution récente de l'économie montre à suffisance que l'atteinte des objectifs du CSCR est liée à plusieurs facteurs externes et internes. Le pays dispose de réelles potentialités pour impulser une croissance durable à l'économie. Autant ces potentialités sont nombreuses, autant les problèmes/contraintes sont variés et souvent imprévisibles. Les principaux problèmes/contraintes qui limitent les performances macroéconomiques sont entre autres :

- la **non diversification de la production** : la production est dominée par les produits du secteur primaire. Ce secteur représente environ 34% du PIB et a contribué pour 0,8% à la croissance en 2007. Ce secteur étant quasi défiscalisé, il n'apparaît pas un lien étroit entre les performances économiques et les recettes de l'Etat, d'où les problèmes quant à l'élargissement de la base imposable pour faire face aux dépenses de l'Etat, notamment les dépenses de réduction de la pauvreté ;
- le **financement de l'économie** : les projets de développement sont financés à 80% par l'extérieur avec des procédures de décaissement qui varient d'un bailleur à un autre. Ceci entraîne très souvent des problèmes quant à l'atteinte des résultats. L'arrimage du FCFA à l'Euro fait que le FCFA est devenu une monnaie forte suite à la faiblesse du dollar au cours de ces dernières années. Ceci entraîne des problèmes de pertes de change concernant la plupart des grands programmes/projets de développement dont les accords de financement ont été libellés en dollar à un moment où celui-ci était fort, la perte de valeur du dollar peut entraver la mise en œuvre de beaucoup d'activités prévues. La forte proportion des dépôts est à court terme, les prêts bancaires sont destinés principalement au financement du commerce faisant que le système est peu favorable à l'investissement, notamment à l'industrie ;
- la **fluctuation des prix des principaux produits d'exportation et d'importation** : les cours du coton, de l'or et du pétrole peuvent subir d'importantes fluctuations au cours de la même année, ce qui influence considérablement les recettes d'exportation et les coûts de production ;
- l'**enclavement du pays** : le Mali fait frontière avec 7 pays, les principaux ports d'approvisionnement du Mali sont Abidjan, Dakar et Lomé distants de plus 1000 km par route et par rail, ce qui se traduit par des coûts d'approche importants que les consommateurs doivent supporter. Les crises et conflits sociopolitiques dans la sous-région entravent aussi l'activité dans notre pays. En effet, suite à un problème dans un pays où des produits maliens devraient transiter, les coûts d'approche peuvent se renchérir de 20 à 30% suite au changement d'itinéraire ;
- l'**insuffisance des ressources humaines** : l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée, notamment les techniciens et ouvriers qualifiés apparaît comme une des contraintes majeures dans l'efficacité de la production et de l'Administration Publique.

1.3. Solutions et perspectives

1.3.1. Production et croissance

41. La crise économique et financière qui ébranle l'économie mondiale depuis l'année 2007 pourrait encore perdurer et amplifier l'impact de la crise alimentaire qui a notamment frappé les pays en développement dont le Mali.

42. Cependant, avec la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie de croissance accélérée, l'économie malienne pourrait mieux réagir et les objectifs prioritaires du CSCR pourront être atteints. Pour ce faire, il a été retenu de considérer le développement rural comme moteur de la croissance économique, le secteur privé en étant le vecteur. L'objectif visé étant d'assurer la sécurité alimentaire des populations, d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie et d'accroître la valorisation des matières premières locales afin de relever le niveau de contribution du secteur manufacturier dans le PIB.

43. Les prévisions à court terme sont faites en fonction des éléments conjoncturels formulés précédemment et des hypothèses spécifiques. Elles portent notamment sur les branches d'activités qui ont récemment marqué l'évolution du PIB en supposant que ces domaines et tous les autres réagiront favorablement aux mesures mises en œuvre par les autorités pour juguler les différents chocs externes.
44. Les actions porteront sur le cadre macroéconomique et politique budgétaire, le développement des infrastructures économiques de base, le développement des secteurs productifs, le développement du secteur privé, les réformes structurelles, la gouvernance et la lutte contre la corruption, le renforcement des ressources humaines et le soutien aux secteurs sociaux.
45. Il est prévu un taux de croissance de 4,3% en 2009. Ces prévisions ont été faites sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, notamment le maintien des performances dans le secteur primaire et dans le secteur tertiaire ainsi que la reprise de la croissance dans le secteur secondaire.
46. Au niveau du secteur primaire, les hypothèses de croissance sont basées sur les productions de riz et de coton. En effet, la poursuite des efforts entrepris dans le cadre de l'initiative riz et la mise en œuvre des réformes du secteur coton seront favorables à ce secteur. La croissance attendue est de 5,7% pour l'ensemble du secteur dont 6,1% pour l'agriculture vivrière hors riz, 6,6% pour la branche consolidée du riz et 2,5% pour le coton.
47. La croissance dans le secteur secondaire sera de l'ordre de 2,2% en 2009 contre un recul de 4,6% en 2008. Cette performance sera due à une légère reprise au niveau de la branche extraction. Cette branche qui tire essentiellement le secteur secondaire, a connu deux années difficiles (-8,4% en 2007 et -6,5% en 2008). En 2009, il est attendu une croissance de 1,2%. Il faut noter aussi le maintien de la bonne tenue de la branche BTP. Le démarrage de grands chantiers comme la construction du 3^e Pont de Bamako et celle d'un Échangeur au niveau de la nouvelle cité Administrative devront soutenir le niveau de la croissance dans cette branche. La branche textile (-10,5%) continuera à subir les contreperformances de la production cotonnière.
48. En 2009, il est attendu une croissance de 4,2% du secteur tertiaire en rapport avec les évolutions des branches des Transports et télécommunications et Commerce. Le secteur « des transports et télécommunications » après avoir réalisé une croissance forte en 2007 avec un taux de croissance de 20,9% et une décélération en 2008 (9,2%) connaîtra une progression de l'ordre de 7,3%. Cette situation s'expliquera par le plafonnement de la production suite à la saturation du marché.

1.3.2. Finances publiques

49. Les objectifs de 2009 s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, elle-même conforme aux objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit de:
- maintenir à moyen terme la croissance du PIB autour de 6% en vue d'assurer la mise en œuvre du CSCR ;
 - augmenter la part relative des recettes fiscales intérieures dans le Budget de l'Etat ;
 - assurer la soutenabilité de la dette ;
 - améliorer la gouvernance financière.
50. Ainsi, les recettes totales cumulées passeraient de 607,3 milliards de FCFA en 2008 à 901,3 milliards de FCFA en 2009, soit une légère hausse de 32,62 %. Cette tendance serait consécutive à une augmentation des recettes fiscales, qui atteindraient 603,5 milliards de FCFA en 2009, soit une hausse de 13,94 %. Les recettes non fiscales enregistreraient aussi une hausse de 18,46 % en se situant à 26,0 milliards de FCFA.
51. Les dons mobilisés en 2009 s'élèveraient à 200,3 milliards de FCFA. Les dépenses totales et prêts nets, en 2009, ressortiraient à 1 099,1 milliards de FCFA. Cette hausse des dépenses résulterait essentiellement d'une augmentation des dépenses en capital.
52. Le solde base caisse, dons inclus, serait établi à -197,8 milliards de FCFA. L'apport consolidé des sources extérieures de financement en 2009 serait établi à +155,3 milliards de FCFA. Quant aux sources intérieures de financement, l'apport consolidé en 2009 serait estimé à 42,5 milliards de FCFA et une réalisation de 4,2 milliards de FCFA une année plus tôt.

1.3.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire

53. Au terme de l'année 2009, les comptes extérieurs devraient s'améliorer par rapport à 2008. Le solde global de la balance des paiements étant projeté à 8,0 milliards de FCFA contre une estimation de -30,2 milliards de FCFA en 2008. Si l'or conserve son statut de valeur refuge, les exportations maliennes de ce produit connaîtraient une hausse en valeur pour s'établir à 649,0 milliards de FCFA en 2009 contre 642,6 milliards de FCFA en 2008. Toutefois, le ralentissement de la croissance mondiale et la baisse des cours des produits de base engendreront une baisse de la demande pouvant se traduire par une baisse des exportations de coton. D'ores et déjà, il a été constaté un recul des cours du coton dans le sillage du repli des prix de l'ensemble des matières premières. Les exportations devraient ainsi se situer à 831,8 milliards de FCFA, après 868,7 milliards de FCFA en 2008. De même, il pourrait être observé un repli des factures alimentaire et pétrolière en raison de la décrue attendue des prix.
54. Le déficit des transactions courantes devrait s'améliorer pour s'établir à 205,2 milliards de FCFA en 2009 contre 293 milliards de FCFA en 2008, soit 7,3% du PIB en 2009 contre 9,1% en 2008. Pour les années à venir, ce déficit atteindrait 6,5% du PIB en 2010 et 7,2% en 2011.
55. Aussi, les exportations devraient se situer à 831,8 milliards de FCFA en 2009 contre 868,7 milliards de FCFA en 2008, soit une baisse de 4,2%. Cette baisse est induite dans une large mesure par les incertitudes liées à la conjoncture internationale et nationale (faiblesse de la production de coton et d'or en volume). Pour les années à venir, la hausse pourrait se poursuivre en 2010 et 2011 avec respectivement des taux de croissance de 11,6% et de 1,3%. Les importations, pour leur part, sont estimées à 1 028,7 milliards de FCFA en 2009 contre 1 060,9 milliards en 2008, soit une baisse de 3,0%. Cette baisse est en liaison avec les bons résultats de la campagne agricole 2008/2009 qui permettront de réduire fortement les importations des produits alimentaires, notamment les céréales. Les importations devraient baisser de 3,3% en 2010 avant de croître de 7,2% en 2011.
56. Le compte de capital et d'opérations financières retrace le besoin de financement de l'économie nationale qui serait pris en charge par le concours financier des agents économiques du reste du monde. Le compte de capital et d'opérations financières ne devrait être touché que modérément par les effets de la crise financière si les bailleurs de fonds tiennent leurs engagements. Il est estimé à 258,2 milliards de FCFA en 2009 contre 262,8 milliards de FCFA en 2008, soit une baisse de 4,6 milliards de FCFA. Toutefois, les flux créditeurs d'investissements directs étrangers devraient diminuer, compte tenu des difficultés d'obtention de financements par les investisseurs potentiels. Cette tendance pourrait néanmoins s'inverser si la privatisation de la SOTELMA est menée à terme en 2009.
57. S'agissant de la monnaie, les crédits devraient croître à un rythme soutenu, surtout avec l'arrivée d'un nouvel opérateur bancaire privé et d'un nouvel opérateur téléphonique privé. La masse monétaire est projetée à 1 007,8 milliards à fin décembre 2009, soit une baisse de 1,5% par rapport à 2008. Le taux de croissance de la masse monétaire est prévu à 5,8% en 2010 et en 2011.

1.3.4. Critères de convergence

58. En application de la convention de consolidation de l'avance statutaire, -2,4 milliards de FCFA seraient remboursés à l'Institut d'émission comme prévu.
59. Par rapport aux critères de convergence, les niveaux programmés sont les suivants :

Critères de 1^{er} rang

- En 2009, la norme communautaire de 0% ou plus serait respectée pour le critère corrigé.
- Le taux d'inflation : la situation exceptionnelle de 2008 ne devrait pas continuer en 2009 en raison de la détente observée de plus en plus sur le marché mondial et de l'espoir de bonne récolte que suscite la campagne agricole 2008-2009.
- L'encours des arriérés extérieurs : aucune accumulation n'est envisagée. Le critère d'apurement du stock existant et de non accumulation de nouveaux arriérés serait ainsi respecté.

- L'encours des arriérés intérieurs : L'Etat ne prévoit pas d'accumulation sur la période.
- L'encours de la dette sur le PIB nominal : Le niveau de l'encours de la dette fléchira progressivement pendant la période sous revue pour atteindre 23,4% en 2009.

Critères de 2^{ème} rang

- Masse salariale sur recettes fiscales : La norme communautaire de 35% maximum sera dépassée d'un point de pourcentage en 2009 en raison de la prise en charge de la seconde tranche des augmentations accordées, tandis que les recettes subiront encore les effets des mesures prises face à la situation difficile de 2008 avec des conséquences certaines en 2009.
- Le Ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales : ce critère sera respecté en ressortant à 26,3% en 2009.
- Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB : ce ratio est projeté à 8,1% en 2009 soit une amélioration par rapport à 2008. Il demeurera toutefois supérieur à la norme communautaire de 5%.
- Le taux de pression fiscale est attendu à 14,7% en 2009.

II. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SECTEURS PRODUCTIFS

2.1. Agriculture, Elevage, Pêche, Aménagements hydro-agricoles et Sécurité alimentaire

2.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

60. La **campagne agricole** 2008/2009 a été caractérisée par une pluviométrie satisfaisante et un apport appréciable du programme des pluies provoquées là où des poches de déficits ont été observées.
61. La production céréalière de la campagne agricole 2008/2009 a enregistré une hausse de 23,9 % par rapport à celle de la campagne de 2007- 2008. La production céréalière a été estimée à 4 814 871 tonnes sur une prévision estimée à 4 685 095 tonnes. La production de riz a atteint 99,34 % des prévisions grâce à « l'Initiative Riz », tandis que les taux de réalisation des productions du mil et du sorgho ont respectivement atteint 115,31 et 104,8 %. L'initiative riz va se poursuivre pour la deuxième année consécutive pendant la prochaine campagne agricole 2009/2010. Durant cette seconde phase, un accent particulier sera mis sur (i) l'amélioration du taux de couverture de l'encadrement par le recrutement, la formation et l'équipement de nouveaux agents ; (ii) l'animation d'un cadre de concertation pour convenir d'un prix d'achat au producteur avant le démarrage de la campagne et l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre du volet de la commercialisation et (iii) la mise en place d'un système d'approvisionnement correct des producteurs en herbicides de qualité.
62. Les pertes enregistrées durant la campagne agricole sont évaluées à environ 2 % des superficies réalisées. Elles sont imputables, en partie, aux maladies, aux attaques d'oiseaux granivores et aux inondations.
63. La production cotonnière de 2008/2009 a été caractérisée par une réduction des superficies de 31 % et un recul des productions de coton-graine et coton fibre de l'ordre de 16 % par rapport à la campagne 2007/2008. Toutefois, le niveau des rendements du coton a connu globalement une hausse de 21%. La baisse de la production de coton depuis trois campagnes successives est due à la désaffection des producteurs. Malgré le relèvement du prix au producteur de 160 à 200 FCFA le kilogramme de 1^{er} choix, 956 Organisations Paysannes et 33 960 exploitations cotonnières ont abandonné la culture de coton pendant la campagne 2008/2009. La part des femmes productrices est de 0,06 % des emblavures et productions de coton.
64. Les **aménagements hydro-agricoles** ont porté sur la réalisation du Programme Gouvernemental d'Aménagement de 103 000 ha, le troisième du genre après ceux des 30 000 ha pour la période 1998-2002 et des 50 000 ha pour la période 2003-2007. Le programme des aménagements au titre de l'année 2008 prévoyait 19 486 ha dont 10 381 ha en maîtrise totale de l'eau et 9 105 ha pour les autres types d'aménagements. Les travaux réalisés en 2008 sont de 4 931 ha de grands aménagements et de 2 709 ha d'aménagements de proximité. Les travaux en cours portaient sur 2 854 ha. Ces réalisations et celles en cours représentent 53 % des prévisions de 2008. Cet écart s'explique par le retard accusé dans le calendrier des travaux, aux arrêts et à la reprise desdits travaux pour cause d'hivernage et de crue. Les raisons de cette contreperformance sont en grande partie imputables à la lenteur des procédures de passation des marchés et de décaissement d'une part et d'autre part, à une surestimation des prévisions des projets/programmes et offices.
65. L'**élevage** est pratiqué par 80% de la population active. La campagne agropastorale s'est déroulée dans un contexte agricole marqué par la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur, du désengagement de l'Etat dans le cadre de la privatisation et du transfert des compétences. Il

convient de noter que tous les objectifs prévus pour 2008 ont été atteints ou dépassés en ce qui concerne les effectifs du bétail. Les effectifs du cheptel ont augmenté en 2008 par rapport à 2007, de 3% pour les bovins et de 5% pour les ovins et les caprins. En effet, pour une prévision de 8 321 108 têtes de bovins, 9 779 985 têtes d'ovins et 13 943 829 têtes de caprins, le secteur de l'élevage a enregistré 8 385 700 têtes de bovins, 10 249 600 têtes d'ovins, 14 272 700 têtes de caprins et 33 950 000 unités de volaille en 2008.

66. La production de viande en 2008 a augmenté de 6,8%. Les abattages contrôlés ont donné un total de 47 963 tonnes de viande (278 609 têtes de bovins, 828 086 têtes d'ovins, 374 899 têtes de caprins, 590 têtes de porcins, 2 087 têtes de dromadaires et de 2 276 761 unités de volailles). En appliquant les paramètres bioéconomiques disponibles sur le cheptel malien, la production laitière estimée pour l'année 2008 est de 1 867 992 098 litres, soit 3,9% d'augmentation par rapport à celle de 2007. Sur un disponible laitier de 933 millions de litres, la quantité de lait collectée et enregistrée par la DNPIA a été de 1 742 340 litres en 2008, soit une augmentation de 12,3% par rapport aux enregistrements de 2007. Les exportations contrôlées de cuirs ont porté sur 293 089 pièces équivalentes à 2 047 tonnes dont 99,8% sous forme brute et 0,2% sous forme tannée. Quant aux peaux ovines et caprines, 859 434 pièces d'un poids d'environ 986 tonnes ont été exportées dont 60% sous forme brute et 40% sous forme tannée.
67. Les emplois générés en amont et en aval de la filière pêche sont estimés à 500 000. La production totale de poissons en 2008 est estimée à 132 168 tonnes, soit une hausse de 32,2% de la production en période d'hydrologie normale. Les exportations contrôlées ont porté sur 1 322 tonnes en 2008 sur une prévision de 444 tonnes. De plus, des infrastructures socio-économiques, rurales et piscicoles, portuaires et marchandes ont été réalisées et des équipements de traitement et de conservation ont été mis en place. Un accent a été mis sur la formation des acteurs du sous secteur sur la conduite de la pisciculture, les techniques de production et de conservation des produits halieutiques.
68. Le début de la campagne 2008 a été caractérisé par une augmentation des captures de poissons sur l'ensemble des bassins hydrologiques due à l'organisation de pêches collectives dans certaines localités des régions de Koulikoro et Ségou et à la levée des mises en défense dans les régions de Tombouctou et Mopti.
69. **La situation alimentaire** est marquée par une baisse tendancielle de la sévérité et de la vulnérabilité de 2006 à 2008. Le taux de malnutrition aiguë infantile a reculé de 8,3 points en 2008 par rapport au taux de référence de 2006. Selon les résultats de « l'Enquête de base sur la sécurité alimentaire et la malnutrition pour l'extension des sites sentinelles », le taux de malnutrition aiguë ou émaciation en 2008 a touché près de 6,1 % des enfants de 0 à 5 ans contre une prévision de 12 %. Les Régions de Kayes (14 %) et de Gao (16 %) sont les plus touchées par ce type de malnutrition, tandis que la Région de Mopti est la moins touchée au Mali.
70. Le Système d'Alerte Précoce (SAP) n'a identifié aucune commune en difficulté alimentaire nécessitant des distributions alimentaires en dépit des 34 communes classées comme en difficultés économiques légères. La relative bonne répartition spatiale de la pluviométrie a permis une amélioration des disponibilités alimentaires en qualité et quantité.
71. Suite à l'instruction présidentielle de constituer un stock de 100 000 tonnes à l'horizon 2012, les stocks nationaux en 2008 ont totalisé 76 944 tonnes de céréales ; soit un taux de réalisation de 110 %. De plus, la reconstitution des stocks des banques de céréales dans les communes a permis une certaine stabilité des approvisionnements.

Tableau 8 : Matrice de suivi des indicateurs du développement rural et de la sécurité alimentaire

Résultats	Indicateurs	Type	Valeur de référence (Année 2006)	Cible OMD 2015	Objectifs chiffrés CSCR		
					Réalisations 2008	Prévisions 2008	Prévisions 2009
Sécurité alimentaire : la sécurité alimentaire est assurée pour chaque malien							
L'effectif des personnes en insécurité alimentaire grave est en baisse	Proportion de personnes en difficulté alimentaire prises en charge (en %)	R	1,17	-	0	0,79	0
Les stocks nationaux de céréales ont augmenté	Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonne	R	-	-	76 944	69 700	99 182
La situation alimentaire des enfants de -5 ans est améliorée	Taux de malnutrition aiguë infantile (en %)	R	14,40	-	6,1	12	11
Secteur primaire : agriculture, élevage et pêche							
La production céréalière a augmenté	Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	R	3.693	-	4 815	4 685	6 140
L'accès de la population à l'agriculture irriguée s'est amélioré	Superficies aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)	R	10 166	12 000	3 414	9 185	14 252
La production de coton (principale culture d'exportation) est augmentée	Production de coton graine (en tonnes)	R	414 965	620 000	201 000	526 100	330 000
	Production de coton fibre (en tonnes)	R	175 797	266 600	85 654	220 960	138 600
La production animale (effectif du bétail en tête) est améliorée	Bovins	R	7 843 442	10 233 913	8 385 700	8 321 108	8 570 741
	Ovins	R	8 870 735	13 761 422	10 249 600	9 779 985	10 268 985
	Caprins	R	12 647 464	19 620 368	14 272 700	13 943 829	14 641 021
La production laitière et celle de viande sont valorisées	Lait (en tonnes)	R	1 815 579	2 26 409	1 187 992	1 916 798	1 974 301
	Viande (en tonnes)	R	39 648	49 515	47 963	41 858	43 114
La compétitivité des filières des cuirs et peaux s'est améliorée	Exportations de Peaux (en tonnes)	R	1 446	1 806	986	1 527	1 572,41
	Exportations de Cuirs (en tonnes)	R	8 655	10 808	1 579	9 137	9 411,11
La production et la commercialisation des produits de pêche sont améliorées	Production de poissons (en tonnes)	R	92 798*	-	132 618	97 631	147 000
	Quantité de produits de pêche exportés (en tonnes)	R	435*	-	1 322	444	1 586

* valeur de référence de 2005 - Les indicateurs du sous-secteur pêche sont calculés à partir des valeurs de référence de 2005 auxquelles ont été appliquées des taux de croissance de 5 % pour la production de poissons et 2 % pour la quantité de poissons exportés.

Sources : SAP et OPAM 2009, DNGR 2008, DNPIA 2008, DNP et Bilans de la campagne agricole 2008/2009 et programmes 2009/2010 du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

2.1.2. Problèmes et contraintes

72. Malgré les acquis, le secteur primaire demeure confronté à d'énormes difficultés parmi lesquelles, on peut citer :

- la quantité et la qualité insuffisantes des pâturages et des aliments pour bétail et volaille ;
- l'ensablement et l'assèchement des cours d'eau ;

- la persistance des problèmes et litiges fonciers ;
- le faible niveau (i) de mécanisation ainsi que la vétusté et l'insuffisance des infrastructures de transformation (ii) de professionnalisme et d'organisation des acteurs ;
- l'insuffisance des ressources financières, des moyens matériels, logistiques et humains des services d'encadrement ; les difficultés d'accès des acteurs à l'équipement et au crédit ainsi que le coût élevé des intrants et la baisse du prix au producteur ;
- les difficultés dans la collecte et la communication des statistiques de production sur le terrain ;
- la duplication des missions entre la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR) et certaines directions nationales ;
- la non mise en œuvre du PIDRN dans les régions du Nord par suite de l'insécurité.

2.1.3. Solutions et perspectives

73. Au regard des potentialités, des différents systèmes de production agricole et des politiques volontaristes de production visant la barre de 10 millions de tonnes de céréales à l'horizon 2012, le département de l'Agriculture entend mettre l'accent sur le programme des pluies provoquées et le conseil agro-météorologique.

74. Dans les perspectives de l'atteinte de la souveraineté alimentaire, un accent particulier doit être porté sur :

- l'intensification des aménagements hydro-agricoles et des cultures céréalières à haut potentiel de production, notamment le riz, le maïs et le blé/orge ;
- le dragage des cours d'eau et l'aménagement des berges ;
- l'élaboration d'un document de politique nationale de développement du secteur agricole et encourager la mise en place d'un programme sectoriel ;
- l'amélioration de la production statistique régulière assurée par l'INSTAT ;
- la sécurisation des cultures à travers l'Opération Protection des Végétaux et le Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (CNLCP) ;
- l'amélioration de la productivité du travail et de la fertilité des terres face à une croissance démographique qui reste à maîtriser et une lente diminution de la pauvreté (une population estimée à 12,713 millions d'habitants avec un nombre d'actifs agricoles qui croît plus lentement que la demande alimentaire) ;
- le développement du secteur de la transformation agroalimentaire pour nourrir une population urbaine de plus en plus nombreuse et exigeante ;
- la fourniture de l'appui conseil à travers le secteur privé et l'Etat (DNA, OPV, DNGR, APCAM..) ;
- l'appui à la commercialisation, à la transformation et à la sécurisation des productions agricoles et animales en favorisant les échanges entre zones excédentaires et déficitaires, en incitant les producteurs à s'organiser et en mettant en place des lignes de crédit pour la commercialisation ;
- la dotation adéquate en ressources humaines, financières et matérielles ;
- la mise en œuvre des schémas et des plans d'aménagement des espaces pastoraux à travers le programme quinquennal d'aménagements pastoraux ;
- l'élaboration et le démarrage d'une stratégie de valorisation du lait cru local ;
- le démarrage effectif de la sous-composante « Amélioration de la pêche traditionnelle » du Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'OMVS qui permettra d'équiper des pêcheurs et de réaliser des infrastructures ;
- la mise en œuvre des programmes aquacoles et d'empoissonnement des mares ;
- la formulation d'un projet d'appui au développement du potentiel aquacole dans la Région de Sikasso et d'un projet de développement durable de la zone du delta central du Niger dans le cadre du programme d'aménagements aquacoles ;
- l'augmentation progressive des stocks nationaux de céréales, le renforcement des stocks de proximité à travers la formation des gestionnaires des banques de céréales, la construction d'infrastructures de stockage et l'implication plus accrue des collectivités ainsi que l'amélioration de l'environnement juridique des banques de céréales ;
- l'accroissement des capacités d'intervention du CSA notamment par la mise en place de six délégations régionales.

2. 2. Environnement

2.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

75. Le Mali dispose encore d'importantes potentialités en ressources naturelles dont la gestion optimisée doit pouvoir contribuer à réduire les problèmes d'insécurité alimentaire, de faim, de malnutrition et de pauvreté. Cette gestion durable constitue un des principaux enjeux de développement du pays par ses effets de levier pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus des familles pauvres et le développement économique du pays.
76. Cependant, le triste constat est que la situation générale de l'environnement et des ressources naturelles est marquée par une tendance à leur dégradation et leur diminution sous les effets conjugués de la démographie, des variations climatiques, des pratiques de gestion peu durables et de la pauvreté des populations.
77. En 2008, les résultats obtenus dans le domaine de l'environnement sont globalement satisfaisants. Il apparaît que les plus grandes superficies réalisées concernent les plantations agro sylvicoles (2 636,23 ha), pour lesquelles les populations se sont investies individuellement, viennent ensuite les bosquets (1 764,45 ha) et les vergers (1 170,30 ha).

Tableau 9 : Evolution des indicateurs inscrits dans la matrice d'évaluation du CSCR, 2008

Activités	2007	Réalisations 2008	Objectifs 2008	Taux d'atteinte objectifs 2008
Superficies reboisées (ha)	9 079,37	10 390	11 117	93,46%
Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre	50	220	250	88%
Productions de plants	4 692 636	7 994 862	6 383 603	125,24%
Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (%)	21%	23%		

Source : MEA

78. Dans le domaine de **l'assainissement et de la lutte contre les pollutions et nuisances**, l'année 2008 a été marquée par la mise au point d'une Politique Nationale d'Assainissement. Parallèlement, la réalisation d'ouvrages d'assainissement (caniveaux et collecteurs, réseaux d'égout, latrines améliorées) a amélioré l'accès des populations à un assainissement adéquat.
79. La faiblesse des taux de réalisation des réseaux d'égouts et des latrines améliorées résulte de l'insuffisance des ressources financières disponibles. La Construction et la réhabilitation de collecteurs sont surtout effectuées sur budget d'Etat à travers le BSI et les mini égouts et latrines et curage de caniveaux par les partenaires et les collectivités.

2.2.2. Problèmes et contraintes

80. Les problèmes et contraintes auxquels est confronté le secteur de l'environnement sont principalement :
- l'exploitation frauduleuse des formations naturelles du domaine protégé due à la pression démographique ;
 - la non fonctionnalité du comité interministériel au STP/CIGQE ;
 - la non clarification des missions de toutes les structures chargées de l'assainissement ;
 - la non effectivité du transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources naturelles ce qui pose le problème de texte d'application de la loi 96-050 portant principe de constitution et de gestion du domaine des collectivités.

2.2.3. Solutions et perspectives

81. Les solutions et perspectives envisagées sont entre autres :

- mettre en œuvre la Stratégie nationale des aires protégées par la gestion participative des ressources environnementales, la Politique Nationale de Lutte contre la Pollution et les Nuisances ainsi que le Plan Stratégique d'Assainissement ;
- finaliser et mettre en œuvre le "Cadre stratégique d'investissement/Gestion durable des terres" (CSI/GDT) ;
- créer un fonds national de reboisement ;
- former et informer les populations sur les différentes conventions internationales (biodiversité, changements climatiques, déforestation etc.) ;
- relancer le processus de relecture des textes de création, d'organisation et modalités de fonctionnement de la DNCN en vue de la création d'une Direction Nationale des Eaux et Forêts ;
- clarifier les missions de toutes les structures d'Assainissement afin de les rendre complémentaires et non concurrentielles ;
- renforcer les capacités techniques, financières et matérielles du secteur Environnement à travers (i) la formation continue et la formation militaire des agents, (ii) le contrôle forestier à tous les niveaux, afin de renflouer les caisses de l'Etat, (iii) l'autonomie budgétaire au STP et accorder une attention particulière au financement du budget programme et le CDMT (BPOO/CDMT 2009-2012)
- poursuivre la mise en œuvre du processus de transfert des compétences et des ressources en matière de gestion des ressources environnementales dans le cadre de la décentralisation ;
- élaborer des protocoles d'entente clarifiant les rôles et les responsabilités de tous les acteurs (ONG, société civile et secteur privé) et améliorer les échanges et la transparence des informations et connaissances en vue d'un meilleur suivi-évaluation des indicateurs du CSCRP ;
- veiller à la prise en compte des aspects d'adaptation au changement climatique dans les programmes et stratégie en cours d'élaboration ;
- adopter les Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) comme outil de « verdissement » de l'ensemble des programmes et stratégies nationaux comme indicateur.

2.3. Equipement, Transports et Communication

2.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

• Transport routier

82. La période a été marquée par la poursuite des efforts de désenclavement intérieur et extérieur du pays qui se sont matérialisés par la poursuite de la mise en œuvre du deuxième Projet Sectoriel des Transports (PST2), du Programme Routier n°1 (PRI) UEMOA (Mali, Burkina Faso)/Ghana et du Programme Routier n°2 (FR2) UEMOA/Mali/Sénégal, du Millénaire Challenge Corporation (MCC) ainsi que la poursuite de la préparation du Programme Routier du 10ème FED.
83. L'état du réseau routes revêtues et routes en terre moderne s'est amélioré. Ces performances sont dues aux réformes entreprises dans le secteur, au système de suivi mis en place par les agences de maîtrise d'ouvrage délégué et la supervision des Chefs d'Unités et à une concertation entre tous les acteurs du secteur.
84. En 2008, les **travaux de construction routière** totalisent un linéaire d'environ 292 km comprenant 216 km de routes bitumées et 76 km de routes en terre. Ces travaux ont concerné : (i) l'achèvement du bitumage des routes Bougouni-Yanfolila (37 km), Kati-Kita (60 km), Bamako-Naréna (17 km) et des voies de raccordement des villes secondaires de Yorosso, Djeli, Tominian et Sofara (56 km) au réseau principal de routes bitumées ; (ii) la poursuite des travaux de construction des routes bitumées Kita-Sékokoto (34 km), Sékokoto-Bafing (8 km) et de la route de Garantigoubougou (4 km) dans le District de

Bamako, ainsi que des routes en terre Kita-Toukoto-Bafoulabé (50 km) et Dioro-Farakoumassa (26 km) ; (iii) les études du pont de Bafoulabé et du 3^{ème} pont de Bamako.

85. Dans le domaine de l'**entretien routier**, il faut noter la poursuite des efforts en vue de la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne de l'entretien se fondant sur le recouvrement des redevances d'usage de la route par: (i) la construction de treize postes de péage à Bla (Ségou-Bla), Hèrèmakono, Zégoua, Siensou, Kourémalé, Kasséla, Koury, Tlomadiao et Ty ; (ii) l'effectivité de la perception du péage routier au niveau de 17 postes de péage et le contrôle systématique de la charge à l'essieu sur les nouveaux axes routiers ;(iii) l'exécution des travaux d'entretien courant de 12 510 km de routes du réseau prioritaire en 2008 dont 3 569 km bitumées et 6 941 km de routes en terre et 2 200 Km de pistes agricoles en zones CMDT et OHVN.

Tableau 10: Evolution des indicateurs des infrastructures routières

Indicateurs	Unité	2006	2007	2008	
				Prévu	Réalisé
Nombre de km de routes bitumées entretenues	km	3 667	3 773	3 500	3 569
Nombre de km de routes bitumées en bon état	km	2 713	2 793	2 800	2 880
Nombre de km de routes en terre entretenues	km	8 365	8 700	8 800	8 941
Nombre de km de routes en terre en bon état	km	5 019	5 220	3 500	3 595
Nombre de km de pistes construites	Km	131,4	263	45	76

Source : CPS/MET- DNR-SDR

86. Les **frais de transport** occupent toujours une part importante dans le coût des marchandises. C'est pourquoi l'entretien du réseau routier a été maintenu à un niveau tel que le transport ne grève pas le coût des produits. Les coûts du transport sur route bitumée (32 FCFA/t/km pour une prévision de 32,7 FCFA) et sur route en terre (49,5 FCFA/t/km) sont ainsi restés stables depuis 2006 malgré le coût élevé du pétrole. Une évaluation de l'indicateur (part des frais de transport dans le coût des marchandises), devient une nécessité compte tenu de la flambée du prix du pétrole. L'étude sera menée en 2011.
87. Le **trafic** a globalement enregistré une baisse de 3,54% par rapport à l'année 2007. Le tonnage des marchandises exportées a connu une importante baisse de l'ordre de 55,17% et les importations, une augmentation d'environ 3,66% entre 2007 et 2008.
88. En matière de **sécurité routière**, malgré les actions entreprises, le nombre de tués par les accidents de la route augmente d'année en année. Il est ainsi passé de 612 en 2006, à 659 en 2007 et 670 en 2008.

• Transport aérien

89. En 2008, les indicateurs de transport aérien se sont améliorés par rapport à 2007 même si le nombre d'aérodromes n'a pas changé. La desserte aérienne du Mali est assurée par 13 aérodromes principaux, 12 aérodromes secondaires et 5 aérodromes privés. Les mouvements d'aéronefs sont passés de 11 845 en 2007 à 12 486 en 2008 soit 5,41% d'augmentation. Le nombre de passagers transportés est passé de 581 446 en 2007 à 628 290 en 2008 soit une augmentation de 8,05%. Le fret en kg est en diminution de 17,76% et la poste en kg est en augmentation de 30,57%.

• Transport ferroviaire

90. La longueur du réseau ferroviaire (729 km) n'a pas changé depuis plusieurs dizaines d'années. En 2008, le tonnage kilométrique est en baisse de 10,94% (de 416 445 194 en 2007 à 370 883 950 en 2008) tandis que le nombre de passagers transportés a augmenté de 3,6 % suite à la mise en circulation de 6 nouvelles locomotives et 10 voitures (de 106 272 passagers en 2007 à 110 065 passagers en 2008). Le transport ferroviaire représente 10% du fret national. L'une des difficultés à ce

niveau est la concurrence entre les rails et la route puisque désormais, un nombre non moins important de passagers empruntent la route en véhicule.

- **Transport fluvial**

91. La longueur du réseau fluvial reste inchangée avec 2 334 km. La période de navigabilité a légèrement augmenté grâce à une pluviométrie dépassant la moyenne annuelle de la période 1994 – 2005. Le chenal navigable est fortement menacé par l'ensablement et la faible pluviométrie, obligeant la COMANAV à s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation du réseau. La campagne 2008/2009 a été marquée par une baisse nette du nombre de passagers transportés de presque la moitié par rapport à 2007/2008 et une augmentation de 3 fois la quantité de marchandises transportées. Les travaux d'aménagements de 4 quais à Dioro, Diafarabé, Ténenkou et Kona sont en cours.

- **Météorologie**

92. Les résultats suivants ont été obtenus en 2008 en matière de météorologie : (i) contribution des informations météorologiques à l'alerte précoce sur la prévention des situations de crise alimentaire ; (ii) fourniture régulière d'informations météorologiques précises sur les risques d'inondation à la Commission interministérielle et aux structures de prévention et de gestion des inondations ; (iii) meilleure maîtrise de l'observation de la pluviométrie.

93. Le nombre d'opérations d'ensemencement des nuages a augmenté de plus de 60% en 2008 par rapport à 2007. Aussi, environ 300 heures de vol pour 205 opérations ont été effectuées qui ont eu pour résultat l'amélioration de 18% de la pluviométrie contre 15% en 2007. Ces opérations de pluies provoquées ont eu des impacts positifs sur la production d'énergie par le remplissage des bassins des barrages hydroélectriques de Manantali et de Sélingué. Le nombre de postes pluviométriques (200) n'a pas changé de 2007 à 2008.

- **Les entrepôts maritimes**

94. Pays sans littoral, le Mali utilise les différents ports de la sous-région pour assurer son désenclavement. Le Mali a diversifié les entrepôts de transit : Dakar, Conakry, Nouakchott, Tema, Lomé et Cotonou. Le Port Autonome de Dakar est le premier port de transit du Mali en 2008 (plus de 49 % du trafic dont 36,2% par la route et 11,1% par le chemin de fer). La capacité de stockage a été augmentée aux entrepôts du Sénégal (20 500m²), du Togo (9 600m²) et du Ghana (5 700m²). Les études de faisabilité de ports secs à Kayes et Sikasso ont été faites en 2007, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

- **Bâtiments et travaux publics :**

95. Le secteur reste dynamique avec un taux de croissance de 7,6%. Ce dynamisme est en liaison directe avec les travaux de réhabilitation d'édifices et les travaux de construction de la Cité administrative, des logements sociaux, des cités minières ainsi que la construction routière. L'une de difficulté du secteur, est la vétusté du parc matériel des entreprises et sa grande diversité de marque ainsi que la faible capacité financière des entreprises nationales.

- **Télécommunications**

96. Le secteur des télécommunications a poursuivi en 2008 son développement tout comme par le passé. Les progrès enregistrés se confirment aussi bien pour le réseau fixe que pour le réseau mobile. S'agissant des actions en cours de réalisation, il faut signaler l'ouverture du capital de la SOTELMA et l'étude relative à l'accès aux services de télécommunications et TIC en milieu rural et zones éloignées du Mali.

97. Le nombre d'abonnés **fixes et mobiles a augmenté** de près de 22% en 2008 (82 800 et 3 267 195 respectivement contre 78 820 et 2 540 297 respectivement en 2007). La télé densité atteint 26,4 lignes pour 100 habitants en 2008 contre 20,8 en 2007. Le pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile), est passé de 45% en 2007 à 53% en 2008. Cela est dû à d'énormes efforts

consentis par les opérateurs en matière de déploiement des infrastructures plus modernes dans les réseaux fixes.

98. Le réseau fixe a enregistré un taux de croissance du parc de 3% en 2008 (contre – 3% en 2007). Bien que la couverture en téléphone fixe a augmenté par rapport à 2007, elle reste toujours inférieure à celle du mobile. Le nombre de communes branchées sur un réseau téléphonique fixe atteint 285 avec un taux de couverture de 40%. Le nombre de communes branchées sur un réseau téléphonique mobile atteint 468 avec un taux de couverture de 67%. Toutefois, le taux de croissance du parc de 7% en 2008 est loin d'atteindre les performances des années antérieures.

Tableau 11: Evolution des indicateurs de télécommunication

Indicateurs	2006	2007	2008
Pourcentage de communes couvertes par le téléphone fixe	-	35%	38%
Pourcentage de communes couvertes par le téléphone mobile	-	55%	67%
Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	Nd	45%	73%

Sources : CRT-CPS/MET

99. Notons par ailleurs que les tarifs 2008 de téléphone ont été marqués par des baisses sur l'ensemble des réseaux en particulier les réseaux mobiles. Cela est imputable à la concurrence qui règne sur le marché de la téléphonie mobile avec des campagnes de promotions et des baisses tarifaires très agressives des deux opérateurs Malitel et Orange.

100. En 2008, tous les ministères sont connectés à l'Internet, la bande passante est restée la même qu'en 2006 et 2007 (179 Mb), ainsi que le nombre de communes connectées (39). Le nombre de services de l'administration est, quant à lui, passé de 69 à 73 et 650 agents ont été formés en 2008 contre 640 en 2007.

101. Dans le domaine de l'**Audiovisuel**, le pourcentage de la population couverte par la radio se situe en 2008 aux alentours de 98%. Celle de la télévision est restée stable entre 2004 et 2008 à 85%. Deux millions sept cent mille (2 700 000) récepteurs radio sont possédés en 2008. Il faut attribuer ce phénomène à l'impact positif des radios de proximité qui utilisent les langues nationales comme media de communication et servent aux populations des programmes axés sur leurs préoccupations quotidiennes. Quant à la télévision, sa couverture reste encore à améliorer. Le coût élevé des équipements numériques lié à la faiblesse des ressources allouées au développement du secteur explique un tel état de fait.

102. Dans le domaine de **la Poste**, l'Office National des Postes (ONP) dispose d'un réseau de 84 bureaux de poste en 2008 contre 80 en 2007. La densité postale nationale est d'un point de contact (1) pour 105 333 habitants en 2008. Cependant, il y a une augmentation de 12,30% du nombre de boîtes postales passant de 26 520 en 2007 à 29 780 en 2008.

2.3.2. Problèmes et contraintes

103. La réalisation des objectifs fixés dans le plan d'actions de la stratégie de développement du secteur, rencontre des problèmes et contraintes qui se résument à :
- à la faiblesse du taux de désenclavement du Mali qui reste un pays enclavé. En effet, le taux de désenclavement par voie terrestre reste faible (41%) dont 38% par la route et 3% par rail-fleuve. Cette situation est encore plus préoccupante en milieu rural avec un taux de désenclavement de 26% dont 21% par la route et 5% par rail-fleuve;

- aux contraintes liées à la baisse du coût de transport qui reste aussi très prohibitif (30-40% des coûts des marchandises) ;
- à l'insuffisance de prise en compte du facteur climatique dans de nombreux secteurs de développement
- aux difficultés rencontrées pour l'adaptation du transport fluvial aux nouvelles conditions d'exploitation liées au manque d'eau dans le chenal navigable ;
- aux contraintes liées à la restructuration des entreprises publiques du secteur des transports et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la concession accordée à TRANSRAIL ;
- aux difficultés liées à la transformation de l'aéroport de Bamako-Sénou en un hub pour le transport aérien en Afrique de l'Ouest ainsi que la privatisation des ADM ;
- aux difficultés de financement de l'entretien routier par l'Autorité routière (fonds routier de deuxième génération) à partir de ressources propres et de mobilisation des ressources tant intérieures qu'extérieures (la recherche de financement des projets à partir de Tables rondes organisées par le département, se heurte souvent à difficultés de mobilisation des fonds promis par les PTF) ;
- au manque de spécialistes en matière de transport et de BTP au niveau des entreprises privées en charge de l'entretien courant des routes.

2.3.3. Solutions et perspectives

104. Les solutions et perspectives sur les 03 prochaines années (2009-2011) retenues sont entre autres :

- la promotion des moyens et des services de transport et l'assainissement et la modernisation du parc de véhicules de transports publics ;
- le désenclavement du monde rural par le biais de la réalisation d'un important réseau de pistes rurales dans le cadre du PST2 ;
- le renforcement des capacités des acteurs du domaine des transports ;
- l'application rigoureuse de la législation en vigueur en matière de transports et de sécurité et le suivi des recommandations des rencontres de concertation entre les différents acteurs du secteur ;
- la finalisation de la privatisation de la SOTELMA, la validation du rapport d'étude et la mise en œuvre des projets d'études relatifs à l'accès universel.
- la couverture totale du pays en stations météorologiques et la réhabilitation des stations ;
- l'élaboration du CDMT du secteur avec sa mise à jour annuelle, permettra de dégager un gap de financement à rechercher, le renforcement des capacités de la CPS du MET chargée du secteur de l'équipement, transports et communication pour lui permettre de jouer pleinement son rôle et la mise en place de la base sectorielle de la base socioéconomique du Mali « Malikunafoni » sont entre autres des actions qui permettront l'atteinte des objectifs des politiques et stratégies du secteur ;
- la mise en place d'une banque de données routières couvrant 7 684 km de réseau routier prioritaire.

2. 4. Énergie et Mines

2.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

2. 4.1.1. Energie

105. Le plan d'actions de la Stratégie Nationale pour le Développement des Energies Nouvelles et Renouvelables (ENR) était estimé à 30,100 milliards de F CFA. Il n'a pas bénéficié de financement. Les résultats obtenus ont consisté à l'élaboration des textes de création, d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale pour le Développement des Biocarburants (ANADEB).

106. Le plan d'actions annexé à la politique énergétique nationale était estimé à 715 milliards de F CFA, il a été réévalué dans le cadre du Costing de Modèle Energie à 1 400 milliards de F CFA pour prendre en compte l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le plan n'a pas reçu de financements appropriés excepté pour deux projets BID relatifs à l'électrification de sept (07) localités et le renforcement de capacité des réseaux électriques d'EDM.

107. En dépit de cette situation, les efforts du Département ont porté sur les réalisations ci-après :
- l'augmentation : du nombre d'abonnés à l'électricité de la société EDM SA de 188 363 en 2007 à 201 539 en 2008 ; du nombre d'abonnés à l'électricité en milieu rural de 24 500 en 2007 à 30 283 en 2008 ; de la consommation du gaz butane (de 6 423 tonnes en 2007 à 8 030,3 tonnes en 2008) ce qui a permis de préserver selon l'équipe SIE-Mali plus de 27 000 hectares de savane boisée ;
 - la poursuite de la diffusion des lampes basse consommation 17 404 en 2008 contre 12 995 en 2007 et de l'installation d'équipements thermiques solaires (330 kits solaires et 25 réfrigérateurs solaires installés en 2008) ;
 - la subvention du prix des foyers améliorés et du gaz butane (131 386 foyers améliorés en 2008) ;
 - l'adoption de la stratégie de promotion des biocarburants et des textes de création de l'Agence Nationale de Développement des Biocarburants.

Tableau 12: Evolution des indicateurs de l'énergie

Variables	2006	2007	2008
Taux d'accès à l'électricité (%)	19,39	22,53	25,41
Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain (%)	56,23	55,58	58,19
Taux d'accès à l'électricité en milieu rural (%)	4,75	8,23	11,23
Tarif social électricité 1ère tranche EDM, hors TVA (en F CFA)	59	59	59
Production électrique EDM (GWh)	870	893,6	1 001
Consommation de produits pétroliers par an (TEP)	616 881	627 120	680 315
Consommation de gaz butane (en tonnes)	5 193	6423	8 030,3
Nombre de nouveaux villages bénéficiaires d'éclairage public	49	45	96

Source : Recueil des indicateurs sectoriels Energie 2008 de la CPS du Secteur Mines-Energie.

108. L'augmentation du taux national d'accès à l'électricité (25,4% en 2008 contre 22,5% en 2007) peut s'expliquer par l'impact du Programme d'Eclairage Public en milieu rural de l'AMADER, le nombre de points lumineux étant passé de 3 400 en 2007 à 5 090 en 2008. Selon l'AMADER, chaque point lumineux profite à 125 habitants en milieu rural.
109. Malgré la conjoncture difficile, le taux d'accès à l'électricité en milieu urbain a connu une augmentation sensible (58,2% en 2008 contre 55,6% en 2007). Il en est de même pour le taux d'accès en milieu rural qui est passé de 8,2% en 2007 à 11,2% en 2008. Aussi, il est important de signaler que la réalisation de 2008 pour le milieu rural est en augmentation par rapport à la prévision de 8% dépassée depuis 2007. Par contre, il a manqué moins de 1 point de pourcentage au taux en milieu urbain en 2008 pour égaler la prévision de 59%.

2.4.1.2. Mines

110. La mise en œuvre de la **politique minière** a permis d'aboutir à des résultats satisfaisants en 2008 en termes d'apport à l'économie nationale (6,1 % du PIB en 2008, soit 236,4 milliards de FCFA contre 229,1 milliards en 2007), d'impact sur la balance commerciale (les exportations représentent 582 milliards de FCFA en 2008 contre 545,9 milliards en 2007 soit une progression de 6 %) et de création d'emplois. Selon une étude récente de BNETD/SAFI, les emplois directs créés sont estimés à 4 565 emplois pour quatre sociétés minières (Morila, Somika, Somilo et Tamico) et pourraient atteindre 10 000 si l'on considère les six sociétés en cours d'exploitation.
111. En outre, on peut citer au titre des réalisations de 2008 :
- la formation de 150 femmes en aviculture, apiculture, teinture, couture et savonnerie dans le cadre du Projet d'Assistance Technique à l'Orpaillage et la Promotion de la Femme Rurale (ATOPFER) ainsi que la réalisation de trois forages et d'un barrage de retenue d'eau ;
 - l'attribution de 2 blocs en 2008 portant ainsi le total attribué à 20 blocs sur 29.

Tableau 13: Evolution des indicateurs du secteur minier

Variables	2006	2007	2008
Nombre de sociétés d'exploitation d'or	6	6	6
Exportations d'or en tonnes	62,0	56,7	52,8
Exportation d'or en milliards F CFA	587,5	545,9	582
Apport agrégé du secteur minier au trésor public en milliards F CFA	85,7	130,06	132,061

Source : Recueil des indicateurs sectoriels Mines et Géologie 2008 de la CPS du Secteur Mines-Energie.

112. L'apport agrégé du secteur minier au Trésor public est de 132,061 milliards de FCFA en 2008 contre 130,06 milliards de F CFA en 2007. Cette quasi-stagnation, malgré la diminution de la production, s'explique fondamentalement par le niveau rémunérateur du prix moyen de l'once qui est de 816,09 \$US en 2008 contre 803,20 \$US en 2007.

2.4.2. Problèmes et contraintes

113. Les problèmes et contraintes auxquels sont confrontés les sous secteurs de l'énergie et des mines sont essentiellement :

- l'inadaptation du cadre contractuel du service public de l'électricité et la dispersion institutionnelle de la gestion publique du secteur de l'énergie ;
- l'insuffisance de l'offre d'électricité et des normes nationales en matière de production, d'exploitation et de distribution d'énergie et la lourdeur des procédures d'investissements en matière d'aménagements hydroélectriques ;
- les coûts élevés des services énergétiques modernes et des équipements d'ENR pour les consommateurs et le faible niveau des financements, notamment celui de la subvention des énergies de substitution (gaz butane, pétrole,...)
- l'insuffisance des ressources humaines.
- le caractère peu incitatif du Code Minier actuel ;
- l'insuffisance (i) des données géologiques de base exposant le secteur au risque de mono production de l'or, (ii) des moyens financiers pour l'exécution des travaux d'inventaire minier et de cartographie géologique, (iii) des moyens pour le contrôle, le suivi et l'évaluation des activités des sociétés minières (iv) des infrastructures (énergétiques et de communication) dans les zones minières, et (v) du personnel technique, qui par ailleurs, manque de programme de perfectionnement et de motivation ;
- l'absence d'un mécanisme de financement des activités du secteur et le manque de marché intérieur ou régional viable pour les produits miniers ;
- la lenteur des opérateurs pétroliers dans l'exécution des programmes contractuels.

2.4.3. Solutions et perspectives

114. Les solutions et perspectives envisagées dans le sous-secteur énergie sont entre autres :

- élaborer un cadre contractuel adéquat pour le service de l'électricité, doter le secteur de l'ensemble des textes réglementaires et normatifs requis, élaborer des normes nationales cohérentes dans le secteur de l'électricité et développer une stratégie efficiente d'implication des partenaires au développement dans le secteur ;
- encourager davantage la production et la vulgarisation des énergies renouvelables, adopter des mesures fortement incitatives pour l'acquisition des équipements d'ENR et diffuser massivement des équipements économes d'énergie ;
- construire un stock national de sécurité pour les hydrocarbures ;
- appliquer les mesures de renforcement des capacités de production à travers le lancement de la réalisation des centrales hydroélectriques de Taoussa, Kénié, Férou, Gouina, Sotuba 2, Markala et des microcentrales et le développement du réseau interconnecté (RI) à travers la réalisation de l'interconnexion des réseaux électriques du Mali et de la Côte d'Ivoire (Ségou-Sikasso-Ferké) ainsi que ceux du Mali et de la Guinée ;

- augmenter les dotations budgétaires au niveau du BSI en faveur du secteur de l'énergie pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- développer l'électrification rurale entreprise par l'AMADER à travers son Programme de Développement de l'Energie Domestique et d'Accès aux Services Sociaux de Base (PEDASB) ;
- doter les structures chargées de la gestion des questions énergétiques en personnel suffisant ;
- une étude tarifaire est en cours, cette étude permettra de faire des propositions pertinentes sur le tarif de l'électricité.

115. En perspective dans le sous secteur des mines, il est prévu :

- l'ouverture de la mine d'or de Syama et de la seconde chaîne de Kodiéran (Wassoul'Or) prévue respectivement pour avril et juin 2009 et le démarrage de la production à Tabakoto et à Ségala ;
- la mise en œuvre du Programme de Développement du Secteur Minier, de la composante mines du Projet d'appui à la croissance et des programmes de valorisation des indices de bauxite, de manganèse et de phosphate attribués dans le cadre de permis à des sociétés ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des activités du secteur minier, notamment la création d'une société de patrimoine chargée de la gestion des actions de l'Etat ;
- la poursuite de la recherche minière, l'intensification de la prospection pétrolière et la diversification des produits miniers ;
- la modification de l'article 12 de la loi pétrolière portant sur la durée de la période initiale de recherche qui passe de 10 à 12 ans ;
- le contrôle et l'évaluation de la production artisanale d'or et de substances précieuses ainsi que la dynamisation et l'assainissement du secteur minier et la protection de l'environnement ;
- la création à Kayes d'une cimenterie d'une capacité de production d'au moins 600 000 tonnes par an devant évoluer jusqu'à 1 000 000 de tonnes.

2.5. Industrie, Commerce, Artisanat, Tourisme, Promotion de l'investissement privé et Microfinance

2.5.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

2.5.1.1. Industrie

116. Le **secteur industriel** malien a contribué à seulement 14% du PIB en 2008 (estimation). Cependant, des réalisations notables sont à mettre à l'actif du secteur à savoir :
- le nombre des entreprises industrielles et des emplois créés (il a été dénombré 436 entreprises industrielles dont 344 entreprises en activité, 48 entreprises à l'arrêt, 42 fermées et 2 liquidées en 2007) ;
 - l'élaboration du projet d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises dont l'objectif général est de renforcer le secteur industriel manufacturier par l'appui financier aux PME de 2009 à 2013, pour un coût total de 2,695 milliards de FCFA ;
 - l'opérationnalisation de l'Agence pour la Promotion des Investissements du Mali (API) ;

2.5.1.2. Commerce

117. Les exportations ont augmenté de 6,2% en 2008, tandis que les importations ont progressé de 11,5%. La part du commerce dans l'économie nationale est passée à 15,1% en 2008 contre 14,3% en 2007 et 13,1% en 2006 (tableau 14).

118. Ces résultats s'expliquent entre autres par :
- le renforcement des capacités des acteurs des filières fruits et légumes, notamment par la production de 12 677 tonnes de mangues, l'entretien de 5 000 ha de vergers à fort potentiel de variétés de mangues exportables, la certification Global GAP des exportateurs et la codification de 420 vergers dans le cadre du projet d'appui à la commercialisation de la mangue de l'Unité de mise en œuvre du cadre intégré (UMOCI) ;

- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants : 1 315 commerçants formés et 301 financés à hauteur de 261 050 000 FCFA en 2008 ;
- le suivi des actions de lutte contre la fraude et la concurrence déloyale par (i) la réalisation en 2008 des opérations de saisie qui ont porté sur des produits divers, notamment les cigarettes, les piles électriques et les produits pharmaceutiques, (ii) la vérification par la section de métrologie légale-qualité des instruments de mesure des quantités et de la qualité des produits ;

2.5.1.3. Artisanat

119. Dans le domaine de l'**artisanat**, au titre de l'année 2008, en plus de l'élaboration du Schéma Directeur de l'Artisanat et du Tourisme, 567 artisans et artisanes ont participé aux foires, salons, festivals nationaux et internationaux, où ils ont réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 993 891 232 FCFA. Par ailleurs, les artisans maliens ont remporté plusieurs prix et distinctions internationaux.
120. Les efforts et synergies développés par la FNAM et l'APCMM ont abouti à la mise en place d'un système de formation de type dual dans le secteur (dont 80% du temps des apprenants se déroulent dans les ateliers de maîtres artisans contre 20% dans les centres de formation). Dans le cadre de la formation par apprentissage, il faut aussi noter la formation qualifiante, l'alphabétisation, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la formation des formateurs endogènes, l'équipement des entreprises artisanales et les centres de formation.
121. La Fédération Nationale des Artisans du Mali a élaboré une stratégie d'appui aux micro-entreprises du secteur qu'elle entend partager avec l'ensemble des partenaires au développement courant 2009.

2.5.1.4. Tourisme

122. Le parc hôtelier a fortement progressé en 2008, passant de 439 hôtels en 2007 à 514 (47 classés de 1 à 5 étoiles selon les normes de la CEDEAO), soit une croissance de 18%. Le nombre de chambres d'hôtels est passé de 6 842 en 2007 à 7 846 en 2008. Le nombre de lits a quant à lui passé de 8 518 en 2007 à 9 768 lits en 2008, soit une progression de 14,7%. Pour les structures d'hébergement en général, on enregistre en 2008, une progression de 6% par rapport à 2007. Les arrivées ont augmenté de 5,95% pendant que les nuitées ont augmenté de 8,8%. Les entrées des visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako Sékou ont connu une progression de 2,7% par rapport à 2007. Le nombre d'agences de voyages agréées qui était de 108 en 2007 est passé à 154 en 2008 soit un accroissement annuel de 42,6%.
123. Si en 2007, le secteur du tourisme avait enregistré des nouveaux investissements pour un montant de l'ordre de 8 milliards de FCFA, en 2008 les nouveaux investissements réalisés se sont chiffrés à 7,8 milliards FCFA. Concernant les recettes touristiques, on note une augmentation de 5% entre 2007 et 2008. Les emplois directs du secteur du tourisme ont connu une progression de 14,7% entre 2007 et 2008. Il faut aussi noter l'élaboration de la stratégie de développement du tourisme en 2008.

Tableau 14 : Indicateurs des secteurs Industrie et commerce, Artisanat et tourisme, Secteur privé.

Principaux indicateurs	2006	2007	2008
Industrie & Commerce			
Nombre d'entreprises recensées	406	436	ND
Nombre d'emplois industriels permanents recensés	17 593	19 320	ND
Taux de croissance des Exportations (%)	32,2	3,96	6,19
Taux de croissance des Importations (%)	10,5	6,52	11,46
Part du secteur commercial dans le PIB (%)	13,14	14,32	15,06
Artisanat & Tourisme			
Valeur des exportations des produits artisanaux (en millions de FCFA)	506, 970	1 168, 352	860,315
Nombre d'Hôtels	358	439	514
Nombre de Chambres d'hôtels	6 011	6 842	7 846
Nombre de lits d'hôtels	7 259	8 518	9 768
Nombre d'Arrivées dans les hôtels	200 003	221 328	234 490
Nombre de Nuitées dans les hôtels	433 215	507 810	552 734
Durée moyenne de séjour (en nombre de jours)	2,17	2,35	2,35
Montants des Recettes Touristiques (en milliers de FCFA)	91 000 000	110 000 000	115 500 000
Entrée des visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako Sénou (nombre)		132 373	135 902
Montants des nouveaux Investissements (en milliers de francs FCFA)	16 715 273	8 000 000	7 800 000
Part du secteur touristique en %	12,00%	6,35%	≈ 5%
Emplois directs (nombre)	4 804	5 700	6 555
Emplois indirects (nombre)	9 608	11 400	13 110
Emplois totaux (nombre)	14 412	17 100	19 655
Secteur privé			
Création d'entreprise (Doing Business)			
Durée (jours)	42	26	26
Procédures (nombre)	13	11	11

Notes : 1. Les indicateurs « nombre d'entreprises recensées » et « nombre d'emplois industriels permanents recensés » sont renseignés sur la base d'un recensement ou d'une mise à jour. Le dernier recensement remonte à 2006 et la dernière mise à jour de 2007, ce qui explique l'absence de données pour 2008. 2. Les données pour l'importation et l'exportation sont des évolutions en valeur courante.

Sources : CPS / MEIC – DNSI – CNPA – OMATHO – PAC - DNSI

2. 5.1.5. Secteur privé

124. Le Mali est classé 166^{ème} parmi 181 économies en matière de facilité de faire des affaires (Rapport Doing Business 2009). La note du Mali reflète les défaillances au niveau des trois secteurs d'activité de l'environnement des affaires à savoir le secteur public, les usagers et les professionnels. Nonobstant les efforts consentis de part et d'autre par le Gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations du CPI, le Mali vient de perdre 5 places aux enquêtes Doing Business en 2008. Une proposition de plan d'actions à court et moyen termes pour l'amélioration de la pratique des affaires comportant dix objectifs a été transmise à l'équipe Doing Business Project de la Banque Mondiale qui a accordé son assistance technique pour accompagner sa mise en œuvre.

125. L'analyse du tableau 15 montre que le Mali a progressé dans le classement en ce qui concerne les domaines de Doing business, de création d'entreprises⁴, d'embauche des travailleurs, de transfert de propriété et d'exécution de contrats. Les réformes entreprises ont permis la réduction de 13 à 11, du nombre de procédures requises pour créer officiellement une entreprise, pour un objectif de 6 procédures, de 42 à 26 jours, du délai moyen de création d'entreprise pour un objectif de 8 jours et du

⁴ L'indicateur Doing business « Création d'entreprise » examine les conditions de création d'entreprise : nombre d'étapes, durée et coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité.

coût moyen de la procédure de 557 à 121,5 dollars pour un objectif de 100 dollars. Par contre, la situation est moins flatteuse pour l'obtention de prêts, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et la fermeture d'entreprises.

Tableau 15: Classement du Mali selon les Indicateurs Doing Business comparables pour 178 pays

Facilité de faire des affaires	Doing Business 2008 Rank	Doing Business 2007 Rank	Variation dans le classement
Doing Business	158	162	+4
Création d'entreprise	149	168	+19
Octroi de licences	101	101	0
Embauche des travailleurs	88	90	+2
Transfert de propriété	90	94	+4
Obtention de prêts	135	132	-3
Protection des investisseurs	147	147	0
Paiements des impôts	151	150	-1
Commerce transfrontalier	162	157	-5
Exécution des contrats	157	159	+2
Fermeture d'entreprises	107	101	-6

2.5.1.6. Microfinance

126. L'adoption de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Micro finance et de son Plan d'Actions 2008-2012 vise à améliorer l'accès aux services financiers diversifiés pour une large majorité de la population pauvre ou à faible revenu, pour les PME, d'une manière équitable, sur l'ensemble du territoire national.

127. La signature de l'Arrangement de Financement Commun (AFC), dans le cadre du Mécanisme de Financement Commun (MFC) permettra le financement du plan d'actions à travers un cadre harmonisé. Certains PTF interviennent à travers le MFC ou directement au niveau des Systèmes Financiers Décentralisés.

128. Le secteur de la microfinance a continué à progresser malgré un environnement national et international marqué par des crises. Cette évolution positive a concerné les principaux indicateurs d'activité notamment le sociétariat, le taux de pénétration, les encours de dépôts et de crédits. Le nombre de points de service a augmenté et le maillage du pays en structures de microfinance s'est amélioré. Le répertoire des Services Financiers Décentralisés (SFD) compte 473 structures autorisées au 31 décembre 2008, contre 464 en 2007 ; avec 402 structures mutualistes, 39 crédits solidaires, 21 CVECA, 11 « Autres systèmes ».

Tableau 16 : Taux de pénétration des services des SFD (2007 – 2008)

Indicateurs>	Années v	Nombre de membres/Clients	de Population totale	Nombre de familles	Taux de pénétration	
					Par rapport à la population totale	Par rapport au nombre de familles
	2007	934 932	12 121 738	2 020 219	7,71%	46,27%
	2008	975 268	12 388 416	2 064 736	7,87%	47,23%
Variation 2007/2008	Nombre	40 336	266 678	44 517	/	/
	%	4,31%	2,20%	2,20%	0,16%	0,96%

Source : CCS/SFD : Statistiques trimestrielles 2008 sur l'évolution du secteur de la microfinance du Mali. DNSI : données démographiques.

129. Les ressources internes (épargne) et externes (emprunt) mobilisées ont enregistré une hausse significative :

- l'encours des dépôts s'est chiffré à 48 780 millions de FCFA en 2008, contre 43 089 millions de FCFA en 2007, soit un accroissement de 13%, contre 12,38% en 2007.
- les emprunts bancaires ont atteint 23 298 millions de FCFA, contre 29 231 millions de FCFA en 2007, soit une diminution de 20,29%, contre un accroissement de 31,11% en 2007.

130. Ces évolutions ont contribué à améliorer l'accessibilité des services financiers de proximité à une couche plus étendue de la population.

131. L'encours de crédit s'est chiffré à 71 984 millions de FCFA, contre 65 920 millions de FCFA, en 2007, soit une progression de 9%, contre 3,58% en 2007. La domination du secteur par les structures mutualistes s'est accentuée, tant en termes de structures autorisées (85% de l'ensemble des structures autorisées), de sociétariat, que de volume de transactions financières, malgré la progression des autres systèmes. Les ratios prudentiels édictés par la BCEAO ont été respectés par la majorité des structures.

132. La microfinance est perçue comme une des actions de réduction de la pauvreté en vue de l'atteinte des OMD. En effet, selon le rapport sur le développement humain durable⁵, les impacts de la microfinance sur le milieu de l'adhérent sont : (i) la création de plus de 130 000 emplois permanents et près de 920 000 non permanents ; (ii) la mobilisation de 7,8% des ressources totales du système financier national et la distribution capillaire de crédits correspondant à 9,5% des emplois du système financier national en 2006 ; (iii) l'augmentation de la valeur ajoutée nationale suite aux activités économiques réalisées par les adhérents.

133. Les impacts sur les adhérents et sur leur ménage sont : (i) l'amélioration de la performance économique des adhérents dans la réalisation d'activités économiques surtout chez les ruraux et chez les femmes de même que chez les personnes moins instruites et les analphabètes et (ii) l'amélioration des conditions de vie des ménages des adhérents au niveau de l'accession à la propriété, des commodités et équipement du logement, des équipements individuels des membres du ménage, de l'accès à l'éducation des enfants du ménage de l'adhérent (amélioration du taux de fréquentation de 10 points de pourcentage).

134. Ces impacts ont naturellement des répercussions sur l'état de pauvreté des adhérents. La pauvreté des conditions de vie diminue et la pauvreté monétaire des adhérents diminue de façon importante avec le volume de crédits obtenus. Selon le même rapport, sur la base d'une évaluation ad hoc, l'incidence de la pauvreté des conditions de vie des adhérents diminue de 10 à 30 points de pourcentage selon les statuts sociaux. La pauvreté monétaire également connaît une baisse sensible de l'ordre de 13 à 27 points selon les modèles d'évaluation. Lorsque le montant du crédit augmente, la baisse de l'incidence de la pauvreté analysée par statut social de l'adhérent peut atteindre 30 points.

2.5.2. Problèmes et contraintes

135. Le développement de **l'industrie, du commerce et du secteur privé**, malgré les efforts consentis, demeure confronté à des contraintes internes et externes. Celles-ci peuvent se résumer comme suit :

- les difficultés dans l'approvisionnement en qualité et en quantité de matières premières et le coût élevé, la faible qualité et la non fiabilité des facteurs de production (électricité, eau, transport, télécommunication, etc.) ;
- l'inexistence de terrains industriels viables et l'insuffisance de financement et d'équipements marchands et l'accès limité des PME aux services financiers et non financiers ;
- la mauvaise connaissance des marchés des pays développés et des opportunités offertes par les accords (sous régionaux, multilatéraux et bilatéraux) ;

⁵ ODHD-PNUD : Rapport national sur le développement humain durable _ Micro finance et réduction de la pauvreté au Mali (Octobre 2008)

- le faible niveau de qualification de la main d'œuvre et l'insuffisance de formation, d'information des commerçants et des agents d'encadrement ;
- l'insuffisance de la diversification des exportations ;
- le développement de la fraude, de la concurrence déloyale et de la contrefaçon ;
- les conditions cadres inadaptées à l'épanouissement du secteur privé (fiscalité, contraintes administratives et réglementaires etc.) ;
- l'insuffisance d'organisation du commerce et l'importance et la prépondérance du secteur informel ;

136. Les principales contraintes rencontrées par le secteur de **l'artisanat** sont : (i) les difficultés d'accès au crédit d'investissement et les problèmes de débouchés commerciaux et d'accès aux marchés ; (ii) l'insuffisance de la Formation Professionnelle, de l'apprentissage et les difficultés liées à leur financement ; (iii) la lenteur dans l'adoption du schéma directeur de l'artisanat devant servir de cadre de référence de développement du secteur ; (iv) la méconnaissance des PTF du secteur et de ses potentialités de création d'emplois pour l'insertion des jeunes et le nombre limité de PTF soutenant les initiatives des organisations d'auto organisation d'artisans à travers le pays.

137. Les principaux problèmes du secteur du **tourisme** sont surtout les insuffisances en matière : (i) de renforcement des moyens de la promotion touristique ; (ii) d'aménagement des sites touristiques ; (iii) d'amélioration de l'organisation et de l'assainissement du secteur ; (iv) d'établissement d'un partenariat dynamique entre le secteur public et le secteur privé ; (v) d'implication des collectivités locales et des populations locales dans la gestion des produits touristiques ; (vi) de diversification des produits touristiques et (vii) des difficultés d'application des textes accordant des avantages spéciaux liés à l'investissement touristique.

138. En ce qui concerne, le domaine de **la microfinance**, les contraintes ont été :

- la non-décentralisation des instances nationales de promotion et de contrôle pour faire face à l'étendue du territoire national ;
- le mauvais fonctionnement du Groupe Consultatif National pour la microfinance, principal cadre de concertation entre les acteurs ;
- l'inexistence d'un dispositif de garantie des dépôts et le non respect des textes réglementaires par certaines entités isolées ;
- l'absence de moyens financiers et de dispositions légales contraignantes pour le traitement des situations de mise sous administration provisoire et de fermeture des SFD ;
- l'existence (i) de taux plafonnés pour le financement de certaines spéculations agricoles et (ii) de fonds dédiés présentant des contraintes de taux parfois non compatibles avec la recherche de la rentabilité des SFD ;
- l'insuffisance d'une offre de refinancement à moyen et long termes auprès des banques nationales malgré des ouvertures et la non-disponibilité des financements prévus pour 2008 ;
- l'inadaptation des produits aux besoins des publics cibles ;
- la faible capacité des acteurs.

2.5.3. Solutions et perspectives

139. Parmi les solutions et perspectives dans les secteurs de **l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'investissement privé**, on peut citer :

- la mise à disposition de terrains industriels viables et l'aménagement de nouvelles zones industrielles ;
- l'opérationnalisation du guichet unique et l'initiation et le soutien aux projets porteurs ;
- la poursuite du programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles et du programme qualité UEMOA phase 2 ;
- le développement des technologies de l'information et de la communication et l'actualisation du logiciel de gestion des intentions d'importation et d'exportation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique de développement industriel, l'élaboration de la Loi d'Orientation du Secteur Privé et l'élaboration d'une politique de développement du commerce ;
- la réalisation de la Cimenterie intégrée du Mali (WACEM) et la construction de l'Unité de transformation des Fruits et Légumes de Yanfolila ;

- l'organisation de 50 missions d'investigation contre la fraude et la concurrence déloyale ;
- l'évaluation et l'élaboration du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants (Phase 2) ;
- l'élaboration des textes d'adaptation du programme Cadre Intégré ;
- la mise en œuvre de l'APEX (l'étude de faisabilité, le plan d'actions et les textes y afférents ont été validés lors d'un atelier les 23 et 24 mars 2009 au CICB) ;

140. Dans le sous secteur de l'**artisanat**, les solutions et perspectives sont :

- diligenter l'adoption du schéma directeur de l'artisanat devant servir de cadre de référence de développement du secteur ;
- Instaurer une stratégie cohérente de développement des micros entreprises en fonction des potentialités de chaque région à travers l'élaboration d'une politique volontariste et ambitieuse permettant de consacrer le secteur de l'artisanat et des micros entreprises comme un levier prioritaire du Gouvernement malien en matière de développement économique ;
- favoriser et soutenir un appui aux Unions locales d'artisans pour un décollage des entreprises artisanales à la base ; partager et soutenir la mise en œuvre de la stratégie FNAM d'appui aux micros entreprises du secteur et définir la stratégie de développement de ce secteur pour les court, moyen et long termes ;
- organiser une rencontre entre organisations d'artisans, départements ministériels et PTF sur les potentialités du secteur en matière de création d'emplois et tracer les pistes de solutions aux principaux problèmes posés par les enjeux de développement économique du Mali.

141. Dans le domaine du **tourisme** les solutions et perspectives sont :

- le renforcement des moyens de la promotion touristique, la création et l'appui aux Syndicats d'Initiatives Touristiques dans plusieurs communes du pays, l'aménagement des sites touristiques, la diversification des produits touristiques et l'amélioration de l'organisation et de l'assainissement du secteur, l'édition de l'annuaire statistique du tourisme ;
- la mise en place d'un système d'information statistique et de perfectionnement des agents de l'administration nationale du tourisme et des opérateurs privés (hôteliers, agences de voyages, etc.) ;
- la mise en application de la stratégie de développement du tourisme ;

142. Dans le secteur de **la microfinance**, les actions à entreprendre concernent:

- le renforcement des capacités des instances de contrôle et de promotion pour un encadrement optimal du sous-secteur ;
- l'assainissement, la restructuration et la sécurisation du sous-secteur ;
- l'accompagnement des SFD dans la recherche d'une organisation optimale, notamment par la réalisation de plans d'affaires, l'appui à leur mise en œuvre et en particulier l'adoption de Systèmes d'Information et de Gestion (SIG) performants ;
- le soutien aux actions de l'APIM-Mali en vue de lui permettre de jouer pleinement son rôle et de s'autonomiser ;
- l'approfondissement de l'articulation avec le secteur bancaire et le développement des produits adaptés et innovants pour des cibles et des zones spécifiques et pour la diversification de l'offre de services financiers des SFD ;
- l'élaboration d'études diagnostiques et la mise en œuvre d'un dispositif de suivi-évaluation avec des indicateurs ciblés permettant de mesurer la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté, à la résorption des inégalités entre les différentes régions, entre citadins et ruraux, entre hommes et femmes .

2.6. Culture

2.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

143. Plusieurs activités ont été menées au cours de l'année 2008 dans les sous secteurs du patrimoine culturel, de l'action culturelle, du livre et de la lecture, de la cinématographie, du droit d'auteur et de la formation.

144. A la date du 31 juillet 2008, le PSIC a financé 59 projets émanant du secteur privé pour un montant de 743 844 012 FCFA. Une vingtaine d'opérateurs et structures culturels des Régions et du District de Bamako ont bénéficié d'une formation en montage de projets et gestion comptable ; une seconde session a été organisée en vue de renforcer les capacités de dix huit (18) animateurs culturels des radios-FM choisis sur l'ensemble du territoire par le PSIC.

145. Le secteur ne dispose pas d'indicateurs sectoriels. Un atelier est prévu courant 2009 avec tous les acteurs intervenant dans le secteur pour définir des indicateurs pertinents permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la culture au Mali.

2.6.2. Problèmes et contraintes

146. Le secteur de la culture est confronté à plusieurs problèmes et contraintes parmi lesquels on peut citer :

- l'insuffisance de ressources financières et humaines et des difficultés importantes pour accéder aux crédits bancaires et à d'autres formes de financement ;
- l'absence (i) de statistiques et d'informations quantitatives ou qualitatives précises sur les activités culturelles, (ii) d'une stratégie globale de développement pour les secteurs d'activités liés à la culture et (iii) d'un document général de politique culturelle ;
- un environnement réglementaire peu favorable au développement des activités économiques ;
- la piraterie, le faible niveau de la demande interne et des capacités d'exportation limitées.

2.6.3. Solutions et perspectives

147. Les solutions et perspectives envisagées sont entre autres :

- relever significativement le niveau du budget alloué à la culture, car celui-ci est relativement peu important par rapport à son apport économique direct et également sans commune mesure avec l'importance de la culture dans le développement social et humain du pays ;
- élaborer un document de Politique culturelle et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) du Ministère de la Culture et mettre en place un cadre de concertation de l'action des partenaires au développement opérant dans les secteurs de la culture ;
- doter la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) de ressources humaines, financières et matérielles suffisantes.

148. Enfin, l'inventaire général du patrimoine culturel pour un coût total de 2 milliards de francs CFA permettra de contribuer à l'appropriation de l'identité culturelle en vue d'impulser le développement économique, social et culturel.

2. 7. Jeunesse

2.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

149. La Direction Nationale de la Jeunesse assure la mise en œuvre du Programme National de Promotion de la Jeunesse adopté par le Gouvernement le 11 Janvier 2006. Le montant global de son financement sur trois ans est estimé à 1 443 545 000 F CFA repartis entre l'Etat (55%), les Partenaires au Développement (40%) et les Collectivités Territoriales et bénéficiaires (05%). Le Programme d'Appui à la Jeunesse malienne (PAJM) a été mis en place en 2008 avec l'appui de la Coopération française pour un montant de 2 millions d'euros. La réinsertion sociale de 75 anciens sportifs en 2008 constitue en soi un projet innovant de lutte contre la pauvreté.

150. Le secteur ne dispose pas d'indicateurs sectoriels. Un atelier est prévu courant 2009 avec tous les acteurs intervenant dans le secteur pour définir des indicateurs pertinents permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la jeunesse et des sports au Mali.

2.7.2. Problèmes et contraintes

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, soucieux de réaliser les objectifs qui lui sont assignés est confronté à certaines contraintes, notamment :

- l'absence d'un document de politique sportive et le manque de mise en synergie des efforts techniques et financiers de tous les intervenants dans le secteur de la jeunesse pour assurer la promotion de la Jeunesse ;
- l'insuffisance de cadres techniques de haut niveau ; de ressources humaines pour assurer la promotion du sport de masse, scolaire et universitaire ; d'infrastructures sportives de proximité ; de moyens pour assurer la promotion et le renforcement du mouvement sportif ; d'équipements et de structures de recherche ; de matériels adéquats pour assurer la promotion des innovations pédagogiques dans les structures de formation en s'appuyant sur les Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (NTIC) ;
- le déficit de financement du Programme National de Promotion de la Jeunesse (PNPJ) et l'insuffisance de bourses de formation pour la formation des formateurs.

2.7.3. Solutions et perspectives

151. L'influence des contraintes ci-dessus énumérées peut être limitée par l'exploitation de certaines opportunités qui se présentent au Ministère de la Jeunesse et des Sports, principalement : (i) la rentabilisation des infrastructures du département ; (ii) la sécurisation des domaines affectés au département ; (iii) la mise en œuvre des engagements internationaux (charte africaine de la jeunesse, convention de lutte anti dopage dans le sport...) ; (iv) la cohérence des actions entre les Directions Nationales et les services déconcentrés ; (v) l'élaboration de la loi sur le sport et de la loi sur le volontariat national.

III. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL, GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

3.1. Amélioration de la performance du secteur public

3.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

152. La situation des activités réalisées en 2008, dans le cadre de **la réorganisation de l'Etat Central**, est la suivante :

- la finalisation des audits organisationnels (préparation des textes législatifs et réglementaires) des services centraux et déconcentrés de quatorze (14) ministères engagés en 2006 ;
- l'attribution de visas à tous les projets de textes présentés au CDI et leur introduction dans le circuit d'approbation du Gouvernement ;
- le traitement des audits des cinq (5) ministères lancés en 2007 ;

159. La première phase du PO/PDI 2006-2009 a couvert uniquement les services centraux et déconcentrés des départements ministériels. Le prochain PO/PDI couvrira les autres services publics.

160. En ce qui concerne **l'amélioration des méthodes et procédures de gestion des affaires publiques**, les activités suivantes ont été réalisées :

- l'évaluation des méthodes et procédures des administrations centrales et déconcentrées / l'élaboration et l'adoption de deux manuels de procédures pour six (6) ministères ;
- la mise en relation des institutions chargées du Contrôle ;
- l'informatisation de l'administration par l'AGETIC.

161. Pour améliorer **le cadre d'intervention des services déconcentrés**, le PO/PDI a prévu, en 2008, des mesures spécifiques, au nombre desquelles, on peut citer (1) la conception d'un guide de déconcentration et (2) la dotation des administrations déconcentrées, en moyens appropriés. Il s'agit, essentiellement, de construction de logements et bureaux pour les représentants de l'Etat. L'activité concerne dix (10) localités : Massantola, Sokolo, Aourou, Kibila, Gao, Dioila, Kidal, Korérakoré, Boni, Koro, Soufroulaye et Nioro.

162. L'Etat ne pourra atteindre un haut degré de performance sans **le renforcement des capacités des agents publics aux niveaux central, déconcentré et décentralisé**. Le programme annuel 2008 du PO/PDI a prévu des activités articulées autour de :

- l'élaboration d'un plan de formation pour les départements ministériels ;
- la mise en œuvre des plans de formation validés de cinq départements ministériels ;
- le programme spécial de renforcement des capacités des hauts cadres de l'administration.

163. Pour répondre aux nombreux défis de **la communication**, le PO/PDI a réalisé en 2008 :

- la conception, la réalisation et la diffusion (i) de sketches, de publiportages, d'émissions radio et télé, de débats radiodiffusés impliquant les acteurs de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Société Civile, (ii) de la revue semestrielle du PDI, et (iii) des dépliants de vulgarisation de la loi régissant les relations entre l'administration et les usagers des services publics et de son décret d'application ;
- l'organisation d'ateliers régionaux de sensibilisation au profit des services techniques régionaux sur le thème de la Stratégie d'Accès à l'Information au Sein de l'Administration (SAISA) dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et le District de Bamako ;
- le suivi de l'application de quatre logiciels (logiciel de gestion de courrier, logiciel de gestion des archives, logiciel de gestion du foncier et logiciel du traitement d'image) pour le compte des structures pilotés par le CEFIB ;
- l'animation et l'hébergement du site web du CDI.

3.1.2. Problèmes et contraintes

164. Au cours de l'année 2008, les difficultés se résument à la lenteur de passation des marchés (lenteur provoquant un glissement des activités programmées de 2008 sur l'année 2009), à la tenue irrégulière des réunions du comité de suivi (depuis 2006) et aux « infructueusités » dues parfois aux erreurs commises dans le montage des dossiers par les bureaux d'études.

3.1.3. Solutions et perspectives

165. Les solutions proposées sont entre autres : (i) renforcer les capacités des agents de la Direction Administrative et Financière du MTFPRE ; (ii) accentuer le suivi des dossiers d'Appels d'Offres ; (iii) regrouper les crédits des différents appuis budgétaires et les affecter directement sur le CF et l'UF de l'AGETIC, structure jouissant d'une autonomie morale et financière ; (iv) rallonger les délais impartis pour l'approbation des marchés et l'ouverture précoce des crédits en vue de permettre l'engagement des marchés ; (v) opérationnaliser et approfondir les réformes engagées dans le PO 2006-2009 ; (vi) revoir le décret de création du comité de suivi de la réforme pour l'élargir au PAGAM, au PRODEJ et à la Décentralisation ; (vii) adopter un plan de renforcement de la tutelle.

3.2. Renforcement des capacités nationales de planification et de gestion du développement

3.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

166. Le diagnostic des ressources humaines dans les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) a mis en évidence le besoin crucial de renforcement des capacités. Des sessions de formation ont été organisées à l'intention des cadres nouvellement recrutés par la Fonction Publique. Trente deux (32) agents ont reçu en 2008 une formation de courte durée dont dix (10) cadres supérieurs.

167. Afin d'améliorer les capacités de planification régionale et d'aménagement du territoire, la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT), la DNPD et la Direction Nationale des Collectivités Territoriales (DNCT) avec l'appui technique de l'ADERE-NORD ont appuyé dans le cadre du PADDER (Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Régional) l'élaboration et la validation des Plans Stratégiques de Développement Régional (PSDR) de toutes les régions et le District de Bamako. La DNAT a procédé à la validation de l'étude sur le cadre législatif et réglementaire de l'Aménagement du Territoire et du Schéma Directeur d'urbanisme (SDU) et de Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS).

168. En ce qui concerne le renforcement du système de suivi des investissements publics, des réflexions se sont poursuivies pour la déconcentration au niveau des secteurs, de l'application « Gestion des Projets d'Investissement du Mali » dénommée **GEPRIMA** mise en place au niveau de la DNPD en 2005.

3.2.2. Perspectives

169. Les activités prévues en 2009 par la DNPD en matière de renforcement des capacités de planification et de gestion de l'économie sont les suivantes :

- l'élaboration et l'exécution du programme de formation des membres du Secrétariat du Comité de Modélisation et Prévisions Macroéconomiques (CPM) et des cadres de la DNPD et des DRPSIAP en vue d'une meilleure appropriation des outils et la poursuite des réflexions pour sa déconcentration au niveau des secteurs de GEPRIMA ;

- la sécurisation des applications en cours à la DNPd, l'alimentation et l'exploitation décentralisée des bases de données GEPRIMA, MME de la DNPd et d'autres systèmes et la connexion GEPRIMA, base de données DGB, DCI (CREN) MME-DNPd ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines dans les domaines de la Prospective et de la Planification stratégique et pour la maintenance d'un parc informatique avec des connexions stables ;
- l'actualisation de l'Etude Nationale Prospective ENP Mali 2025.

3.3. Aménagement du territoire

3.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

170. Sur douze (12) activités programmées, dont huit (8) en formation et quatre (4) en communication, seules deux (2) ont pu être réalisées en formation et deux (2) en communication ; soit un taux d'exécution de 33,33%. Il s'agit de la formation de quinze (15) agents et l'élaboration de trois (3) Schémas Directeurs d'Urbanisme et de deux (2) Plans d'Urbanisme Sectoriel.

3.3.2. Problèmes et contraintes

171. Les principaux problèmes et contraintes sont l'insuffisance de cadres qualifiés et de fonds disponibles pour le financement de l'Aménagement du Territoire.

3.3.3. Solutions et perspectives

172. Un certain nombre d'activités ont été programmées notamment :

- **Au titre du Renforcement des capacités** : Formation et perfectionnement en : (i) aménagement territorial et développement rural ; (ii) décentralisation et développement local ; (iii) technique de Suivi /évaluation, maintenance, programmation et rédaction administrative ; (iv) Système d'Information Géographique, gestion de base de données et archivage numérique ; (v) technique de collecte, traitement et diffusion de l'information et (vi) VIH/Sida
- **Au titre de la communication** : Elaborer et mettre en œuvre des plans de communication, organiser des émissions en langues nationales à travers des radios rurales et de proximité sur la DNAT, des conférences-débats, des séminaires ateliers et monter de sketches télévisés sur l'aménagement du territoire,

3.4. Amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette

3.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

173. La mise en œuvre de 165 des 225 activités programmées par les services techniques du PAGAM/GFP a produit des résultats tangibles dans la gestion des finances publiques.

174. Axe 1 : améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget

- Amélioration de la qualité de production et de présentation des documents budgétaires : les projets de loi de finances rectificative 2008 et de loi de finances 2009 ont été élaborés par le Département des Finances dans les délais impartis, puis adoptés par le Gouvernement et l'Assemblée Nationale, celui de la loi de règlement 2007 a été également élaboré et soumis pour examen au Parlement.
- Interconnexion de la chaîne des dépenses au niveau central et déconcentré : le taux d'interconnexion des services (budget des départements interconnectés par rapport au budget total de l'Etat) est ressorti à 48,1% en 2008 contre 23,6% en 2007. Ces résultats obtenus ont permis de réduire les ressaisies de données entre les services interconnectés, de rendre l'information plus fiable et partagée, de réduire le temps de traitement des dossiers et d'améliorer la qualité de production et de présentation des documents budgétaires.

- Déconcentration des ressources budgétaires : le taux de déconcentration des crédits budgétaires (part du budget de l'Etat alloué aux services régionaux) s'est établi à 14% dans la loi de finances 2009 contre 13,9% en 2008 et 2007, 1,8% en 2006. Le taux global d'exécution du budget d'Etat en dépenses est ressorti à 79,97% au 31 décembre 2008.

175. Axe 2 : développer l'efficacité des administrations fiscales et financières

- Elargissement de l'assiette fiscale : l'immatriculation de nouveaux contribuables œuvrant dans le secteur informel se chiffre à 15 233 en 2008.
- L'intensification de la lutte contre l'incivisme fiscal et la fraude douanière : 100,2% de réalisation de recettes par la DGI, 92,4% par la DGD et 88,3% par la DNDC, soit un taux de réalisation des recettes totales de 86,73%.
- Renforcement de la gestion de proximité des deniers publics : la création de 15 Recettes Perceptions au profit de 99 communes rattachées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou par l'arrêté n°08-3235/MF-SG du 18 novembre 2008 du Ministre des Finances.
- Renforcement de l'accès des contribuables et des usagers aux informations : la publication régulière de la revue des impôts et celles des douanes.

176. Axe 3 Intégrer les financements extérieurs aux procédures budgétaires nationales : L'adhésion progressive plus ou moins timide des PTF au système des appuis budgétaires : 10 bailleurs ont signé avec le Gouvernement les accords cadre ou spécifique avec l'arrivée de l'Allemagne et l'Espagne en 2008.

177. Axe 4 : accroître l'efficacité et la transparence des procédures de passation des marchés publics : Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du système de passation des marchés publics : l'adoption du nouveau code général des marchés publics par le gouvernement, la création des Directions Régionales des marchés publics avec la nomination des Directeurs Régionaux en décembre 2008 et la création de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations des Services Publics. Le pourcentage des marchés réalisés par appel d'offre ouvert est ressorti à 74,4% contre une prévision annuelle de 70%.

178. Axe 5 : renforcer la gouvernance et la transparence

- Déconcentration progressive du Contrôle Financier par la mise en place des Délégations Locales dans les cercles du Mali.
- Renforcement des capacités de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale par la création de l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Evaluation du budget d'Etat en août 2008. Le recrutement d'Expert a eu lieu en 2008.
- Amélioration de la couverture de contrôle et du suivi de recommandations issues des missions de contrôle : le Contrôle Général des Services Publics a effectué douze (12) missions de suivi évaluation de la mise en œuvre des recommandations de vérifications antérieures contre sept (7) en 2007 ; au niveau de l'Inspection des Finances, 36 missions de suivi –évaluation ont été réalisées en 2008 contre 6 en 2007.
- S'agissant de la Section des Comptes de la Cour Suprême, le projet de texte portant modification de la loi organique n°96-071 du 16 décembre 1996 de la Cour suprême a été soumis à une consultation technique interministérielle le 29 décembre 2008 en vue de la transmission du document au Secrétariat Général du Gouvernement pour être introduit en Conseil des Ministres au cours du 1^{er} trimestre 2009.
- Le dépôt en décembre 2008 d'un rapport provisoire de la seconde phase de l'audit organisationnel du Ministère des Finances.

- L'amélioration des compétences des agents en matière de gestion des finances publiques à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan annuel de formation des agents des administrations financières et fiscales et des structures de contrôle.

179. **Indicateur** : Le délai moyen de passation des marchés publics s'est établi à 109,7 jours en 2008 contre une prévision annuelle de 110 jours.

180. **Au titre de la gestion de la dette** : En 2008, le Mali n'a contracté aucun prêt non concessionnel. Le service de la dette a été correctement assuré envers tous les créanciers. Le recouvrement des prêts rétrocédés par l'Etat aux entreprises publiques (EDM-SA, SOTELMA, BNDA, CMDT, SOGEM, SUKALA) a atteint 1,916 milliards de FCFA. Le ratio encours de la dette sur le PIB s'est fixé à un niveau inférieur à la norme communautaire qui est de 70 %.

181. Le stock de la dette publique extérieure et intérieure du Mali à la fin 2008 est estimé à 988,4 milliards de FCFA dont 946,1 milliards pour la dette extérieure et 42,3 milliards pour la dette intérieure, représentant respectivement 95,7% et 4,3% du stock total. Le stock total de la dette représente 27,1% du PIB et son service absorberait 5,1% des recettes budgétaires en 2008. Durant la même période, la DGD a suivi la préparation de plusieurs projets et a participé à plusieurs négociations de prêts avec les ministères sectoriels. En 2008 le Mali a signé avec différents créanciers 13 accords de prêts. Le service de la dette payé aux créanciers après allègement a été de l'ordre de 32,585 milliards de FCFA.

3.4.2. Problèmes et contraintes

- **Au niveau de la mise en œuvre du PAGAM/GFP**

182. L'inexistence d'un Schéma Directeur Informatique à l'échelle du département rend difficile l'intégration et la coordination des systèmes informatiques déjà existants à la DNTCP, à la DGI et à la DGD.

183. L'absence d'un véritable mécanisme de concertation entre les structures du contrôle interne (CGSP, Inspections des départements ministériels) et celles du contrôle externe (BVG, SC/CS)

184. La concertation se limite actuellement aux seuls efforts de coordination des missions du contrôle administratif a posteriori menés par le CGSP sur le terrain avec les Inspections des départements ministériels. Cette coordination ne suffit pas à elle seule pour assurer l'efficacité du contrôle budgétaire.

185. Le plan de trésorerie actuel n'est pas utilisé comme un véritable outil de gestion et de régulation budgétaire, d'où la nécessité selon les recommandations du Comité Technique, de mettre en place un Comité de régulation des dépenses en fonction des ressources réellement attendues.

186. Le contrôle de l'effectivité de la prestation est rarement appliqué. A cet égard, un projet de décret portant réglementation de la comptabilité matières a été élaboré et transmis au Cabinet du Ministère des Finances en vue de son introduction en Conseil des Ministres pour examen et adoption par le Gouvernement.

- **En matière institutionnelle**

187. L'érection de la Section des Comptes de la Cour Suprême en une Cour des Comptes ne peut se faire qu'avec une révision de la constitution du Mali. Eu égard à cette contrainte, le Gouvernement, à travers le PAGAM/GFP a préconisé la relecture de la loi organique de la Cour Suprême afin de permettre le renforcement des capacités opérationnelles de la Section des Comptes et l'élaboration du statut des magistrats de la Section des Comptes.

- **Au niveau des ressources humaines**

188. Le problème d'effectifs est assez crucial dans la plupart des structures opérationnelles du PAGAM/GFP dans la mesure où depuis la fin des années 80, les recrutements ont été gelés afin de ramener le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales à un taux inférieur ou égal à 35% (norme UEMOA). Les services manquent de spécialistes ayant des profils recherchés dans les différents domaines des finances publiques (trésor, impôts, douanes, marchés publics).

- **En matière de déconcentration des ressources financières**

189. Le taux de déconcentration des crédits budgétaires (part du budget de l'Etat alloué aux services régionaux) s'est établi à 14% dans la loi de finances 2009 contre 13,9% en 2008 et 2007, 1,8% en 2006 et 20% comme valeur cible à fin 2009. La déconcentration financière concerne essentiellement cinq (5) ministères identifiés dans le cadre du PARAD. Elle va sans doute se renforcer sous la poussée de la politique gouvernementale des transferts de compétences et de ressources, avec comme mesure d'accompagnement la déconcentration de la DGMP notamment.

- **En matière de concertation avec les acteurs**

190. Les difficultés rencontrées concernent les relations de la CARFIP avec les structures impliquées dans la mise en œuvre du PAGAM/GFP notamment le respect du délai de transmission de documents périodiques et la probité des pièces justificatives ainsi que l'implication insuffisante de certains points focaux au regard des responsabilités qui sont les leurs

3.4.3. Solutions et perspectives

191. Les principales perspectives du plan d'actions du PAGAM/GFP peuvent se résumer comme suit :

- l'adoption par le Gouvernement des projets de textes sur la Section des Comptes de la Cour Suprême ;
- le bouclage des travaux d'interconnexion des services de la chaîne des dépenses ;
- la finalisation de l'audit du Ministère des Finances (2^{ème} phase) ;
- l'examen des recommandations des études diagnostiques des structures de contrôle ;
- l'intégration de l'exécution budgétaire des projets dans la balance générale du Trésor ;
- la mise en place d'un système informatisé de suivi des arriérés de paiement des dépenses de l'Etat ;
- l'opérationnalisation des structures issues de la réforme des marchés publics ;
- la mise en place d'un mécanisme de gestion de la trésorerie adapté aux contraintes actuelles de trésorerie ;
- l'évaluation externe du PAGAM/GFP ; et
- la préparation du PAGAM/GFP II.

3.5. Consolidation du processus démocratique, participatif et décentralisation

3.5.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

192. En ce qui concerne le renforcement du rôle de la région, les réalisations suivantes sont à noter :

- L'élaboration et la validation des huit (8) Plans Stratégiques de Développement Régional (PSDR) et des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT).
- Les réflexions sur la faisabilité de la mise en place d'un Fonds de Développement Economique Régional (FDER) et sur les types de projets à financer (publics et/ou privés) sur le FDER.
- La mise en place d'un Fonds de Développement Economique Régional de la région de Koulikoro (à titre expérimental) avec l'appui de la Coopération Technique Belge et l'élaboration et la validation de son manuel de procédures sont en cours.

193. Concernant l'évolution des fonctions d'appui technique, les réalisations suivantes sont à noter :

- l'élaboration du manuel de procédures pour la mise en œuvre de la Dotation d'Appui Technique (DAT) créée en 2007. Toutefois, la DAT n'a pas pu être mise en œuvre en 2008.
- l'opérationnalisation des services locaux de Planification et de statistique
- la mise en place des pools d'appui technique, de syndicats d'inter collectivité (organes délibérant des services communs), la création des services propres des CT et le recours aux prestataires privés.
- la création et l'opérationnalisation du Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT) ; le recrutement de 721 agents des Collectivités Territoriales (CT) sur concours direct ; l'appui à l'élaboration des Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) des Collectivités Territoriales ; et la poursuite de la tenue d'ateliers régionaux et locaux relatifs à l'Instruction Interministérielle n° 143MEF-MATCL du 13 juillet 2004, relative à la gestion budgétaire et comptable des Collectivités Territoriales.

194. Concernant le Mécanisme de Financement Durable, les réalisations suivantes sont à noter :

- Le budget 2008 du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) s'élevait à 8 503 914 4536 FCFA, dont 8 368 506 073 FCFA ont été mobilisés, soit un taux d'exécution de 98%.
- La mise en place du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) qui comprend cinq guichets : la Dotation d'Investissement des Collectivités Territoriales (DIN), la Dotation d'Appui Technique (DAT), la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAF), la Dotation de Solidarité des Collectivités Territoriales (DS) et la Dotation de Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales (DGE).
- Présentement, seules la DIN et la DAT sont opérationnelles. Toutefois, pour cause de retard dans l'adoption du manuel de procédures de la DAT et l'absence de plans triennaux de développement des CT, aucun appui technique n'a été réalisé dans le cadre de la mobilisation de ce fonds en 2008.
- La quasi-totalité des CT ont élaboré des rôles pour l'année 2009. Ainsi, la matière imposable au niveau des CT est mieux maîtrisée, ce qui permet une meilleure évaluation de leur potentiel fiscal.
- L'élaboration d'un Guide pratique de recouvrement des impôts, taxes et redevances des CT, afin d'améliorer la mobilisation de leurs ressources fiscales est en instance de dissémination.
- Le financement des CT à travers : (i) la subvention totale de l'Etat et des PTF de l'ordre de 32 376 120 941 FCFA ; (ii) la dotation à l'Investissement des CT (DIN) qui s'élève à 30 106 074 605 FCFA dont 21 464 923 586 FCFA ont été mobilisés à la date du 3 avril 2009 ; et (iii) la dotation à l'Appui Technique (DAT) s'élevant à 2 270 066 336 FCFA non mobilisés en 2008.
- A la date du 25 mars 2009, 912 projets des Collectivités Territoriales ont été financés par l'ANICT.

195. Concernant la promotion de la gouvernance locale et du développement durable, le niveau de réalisation de certains indicateurs est satisfaisant. Il s'agit de :

- Sessions ordinaires tenues par les conseils communaux : 78% pour une valeur cible de 80% ;
- PV de sessions tenues et transmis à la tutelle : 100% pour une valeur cible de 100% ;
- Pourcentage de comptes administratifs produits : 86,9% pour une valeur cible de 85%.

3.5.2. Problèmes et contraintes

196. Malgré les résultats significatifs obtenus dans la mise en œuvre de la décentralisation, des problèmes et des contraintes demeurent, notamment :

- Malgré les efforts consentis pour appuyer les CT, force est de reconnaître que la mobilisation de leurs ressources liées à la fiscalité locale demeure faible. En outre, les subventions et contributions de l'Etat aux CT restent insuffisantes par rapport à leurs besoins de financement. Or, sans un minimum de ressources financières, les collectivités ne sauraient être les acteurs principaux de leur développement. La difficulté de prise en charge des nouveaux fonctionnaires et les difficultés liées au respect du principe de la concomitance du transfert des compétences et des ressources nécessaires à leur exercice sont notamment liées à cette faiblesse des ressources financières des CT. En effet, l'insuffisance des ressources des collectivités rend presque impossible l'exercice de compétences qui leurs sont transférées, sans les moyens nécessaires pour ce faire. Malgré l'existence de cadres de suivi des transferts de compétences que sont la Commission

Interministérielle et le Comité Technique de Transfert des Compétences, les difficultés dans ce domaine demeurent.

- L'exercice de la tutelle administrative et financière sur les CT est encore timide. Les raisons de ce constat sont entre autres l'insuffisance de ressources humaines compétentes et d'outils et la non maîtrise de l'exercice. L'appui conseil aux collectivités, depuis la fin des Centres de Conseils Communaux, reste une préoccupation majeure,
- La non existence de mécanisme approprié pour faire jouer aux collectivités, cercles et régions, leur rôle de leader dans le processus du développement économique, social et culturel.
- La non opérationnalité de 3 des guichets du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales. Il s'agit de : la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités (DAF), la Dotation de Solidarité des Collectivités Territoriales (DS) et la Dotation de Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales (DGE).

3.5.3. Solutions et perspectives

197. La réalisation d'un certain nombre d'activités est prévue en vue de lever les contraintes évoquées ci-dessus :

- L'érection de la Direction Nationale des Collectivités Territoriales en Direction Générale, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'acteur principal du processus d'approfondissement de la décentralisation. Ce changement de statut permettra de résoudre en même temps le problème de la représentation de la DNCT au niveau régional et du cercle. Le coût estimatif non exhaustif de ce changement de statut est de 130 200 000 f CFA/an.
- L'évaluation du PNACT II et l'élaboration du PNACT III ;
- Préparation d'un nouveau Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Régional (PARADDER), de la Commission européenne au Mali dans le cadre du 10^{ème} FED.
- L'adoption de nouveaux textes visant à améliorer le cadre juridique, institutionnel et financier de la décentralisation (Projet de loi relative à la relecture de la loi n°00-044 du 7 juillet 2000 déterminant les ressources fiscales des communes, des cercles et des régions du Mali), afin d'améliorer la fiscalité locale. La poursuite de la mise en place des recettes perceptions et leur renforcement. La poursuite de la mise en œuvre du SAFIC dans les communes et son extension au niveau des régions dans le cadre du PADDER.
- L'abondement et l'opérationnalisation des 3 autres guichets non encore fonctionnels du FNACT, afin que celui-ci puisse jouer son rôle auprès des Collectivités Territoriales.
- La poursuite de la mise en œuvre d'ADERE- NORD et du PADDER dans le cadre de la dynamisation du rôle des assemblées régionales dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté.
- La réflexion à mener sur le pourcentage du budget de l'Etat à transférer aux collectivités.
- La mise en œuvre de l'Instruction n°08-003/P-RM du 21 novembre 2008 relative au transfert concomitant des compétences et des ressources aux collectivités, accompagnée d'un canevas d'élaboration des plans triennaux de transfert des dites compétences et ressources.
- L'opérationnalisation du dispositif d'appui conseil post CCC aux CT, en ce qui concerne les différentes possibilités : le recours aux services propres des CT ; le recours aux services déconcentrés de l'Etat ; le recours aux prestataires privés et le recours à l'inter collectivité.
- La poursuite de la mise en œuvre de l'instruction n°00-313/MATCL-SG du 23 janvier 2008 relative à la prise en charge de la base OISE, afin que ce formidable outil ne tombe en désuétude. Des ateliers conjoints de la DNCT, de l'ANICT et de la Direction Nationale de l'Intérieur (DNI) portant sur le nouveau dispositif et sur le manuel de procédures de la DAT, ont déjà été tenus dans les régions de Tombouctou et Mopti.
- Le renforcement des organes d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement et la tenue régulière de leurs sessions, grâce à la mobilisation des 10% de la DAT, prévu à cet effet.
- La détermination par l'Etat de sa vision et de l'ancrage du développement économique régional
- Le renforcement effectif des capacités endogènes des Assemblées Régionales

198. L'un des problèmes majeurs de la consolidation de la décentralisation réside dans la faiblesse des ressources financières des collectivités territoriales. Néanmoins, la mise en œuvre des différentes activités préconisées en perspective va permettre de relever les différents défis qui se posent à la décentralisation au Mali.

3.6. Lutte contre la corruption et renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice

3.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

3.6.1.1. Lutte contre la corruption

199. Depuis 2007 (2,8 118^{ème}/180) et 2008 (3,1 96^{ème}/180), une amélioration de l'indice de perception de la Corruption (IPC) Transparency International concernant le Mali est constatée. Cela s'explique par le fait que dans le cadre de l'application des instruments de lutte contre la corruption, plus de 30 milliards ont été récupérés. Les recettes des impôts et de la douane avec l'informatisation intensive et la modernisation, selon des informations officielles, sont aussi en progression. Si l'IPC de 2009 confirme l'amélioration de la note du Mali, il y a lieu de conclure que les instruments produisent des effets positifs.

200. Par ailleurs, les Etats Généraux sur la Corruption et la Délinquance Financière se sont tenus à Bamako du 25 au 28 Novembre 2008. Ces assises ont passé au peigne fin l'ensemble de la problématique liée à ce phénomène. Des recommandations pertinentes ont été faites en vue d'une lutte efficace et pérenne contre le fléau dans tous les domaines de la vie nationale.

3.6.1.2. Renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice

201. Le ratio du nombre de juges par rapport à la population n'a pas évolué de façon significative car il tourne autour d'un juge pour 25 000 habitants, ce qui est encore en dessous de la norme internationale qui est d'un juge pour 7 000 habitants.

202. En 2008, cinq (5) infrastructures de justice ont été réalisées. Il s'agit des tribunaux de Première Instance de la Commune I et Koulikoro, des maisons d'arrêt de Bougouni et Niono et de la Justice de Paix à Compétence Étendue de Dioila. A ceci, il faut ajouter les activités d'appui technique, stratégique, matériel et financier aux services centraux, à l'amélioration des services aux justiciables dans les juridictions et à la société civile (versement de 52 millions de FCFA à des projets de la société civile).

203. A ces réalisations l'on peut ajouter : (i) l'adoption de la charte des valeurs de la justice et la signature du pacte pour le renouveau de la justice ; (ii) l'élaboration et le lancement le 21 janvier 2008 de la politique Hommes / Femmes du Comité Aiseur Genre du Ministère de la Justice ; (iii) l'opérationnalisation du Programme conjoint des Nations - Unies pour la promotion des Droits Humains et du Genre ; (iv) la remise aux autorités compétentes le 22 mai 2008 de l'avant Projet du code des Personnes et de la Famille ; (v) la relecture du code de procédure civile commerciale et sociale pour améliorer le climat et la pratique des affaires et (vi) la relecture de la carte judiciaire qui se fixe comme objectifs de moderniser l'appareil judiciaire et de rapprocher la justice des justiciables

3.6.2. Problèmes et contraintes

- Les difficultés et problèmes rencontrés ont surtout trait à l'insuffisance des allocations budgétaires de la justice, aux lacunes dans la formation de la famille judiciaire, à l'insuffisance de la mise œuvre des nouveaux instruments de lutte contre la corruption et à la faible accessibilité à la justice

3.6.3. Solutions et perspectives

204. Les mesures et solutions proposées se résument comme suit :

- conception et mise en œuvre par le Ministère de la Justice et le CC-PRODEJ d'un programme de mobilisation des ressources ;
- déploiement du Système Informatisé de Gestion des Dossiers Judiciaires à travers le pays ;
- publication d'un recueil de jurisprudence malienne (1997-2007) ;
- restauration et modernisation du casier judiciaire ;
- installation des bureaux d'accueil, d'information et d'orientation ;
- opérationnalisation des bureaux d'assistance judiciaire pour accroître l'accessibilité des personnes démunies à la justice
- poursuite de la formation des personnels en informatique ;
- création de Centres d'Accès au Droit ;
- élaboration d'un plan opérationnel de la gouvernance judiciaire ;
- élaboration et mise en œuvre du plan d'actions assorti d'un calendrier et comportant des mesures concrètes visant à lutter contre la corruption ;
- prise des mesures par l'Assemblée Nationale, permettant l'adoption du code des personnes et de la famille ;
- équipement des juridictions déjà existantes ;
- institutionnalisation de la nécessaire synergie entre les structures de contrôle et des structures judiciaires de lutte contre la corruption.

3.7. Coordination, efficacité de l'aide extérieure

3.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

205. Les activités réalisées dans ce cadre sont entre autres :

- la contribution du Mali au Troisième Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et la participation d'une délégation conjointe Gouvernement du Mali-Partenaires Techniques et Financiers ;
- la réunion des acteurs européens du développement sur l'Appropriation de l'aide et la division du travail ;
- la signature du document de projet Gouvernement du Mali- PTF relatif à la mise en place du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide ;
- la co-localisation du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide, de la Cellule CSLP et du Pool Technique des PTF.

3.7.2. Problèmes et contraintes

206. Les problèmes et contraintes en matière de coordination et efficacité de l'aide extérieure concernent surtout la lourdeur des procédures de décaissement au niveau de certains Partenaires et les difficultés de mobilisation de la contre partie nationale pour le décaissement des fonds.

3.7.3. Solutions et perspectives

207. Les solutions et perspectives envisagées sont la simplification des procédures de décaissement des partenaires et le renforcement de la collaboration entre les trois structures colocalisées (la Cellule CSLP, le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide et le Pool Technique des PTF)

3.8. Participation de la société civile

3.8.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

208. Chaque année, la CADB dépose un rapport annuel sur les activités menées par les ONG qui ont un Accord Cadre de Collaboration et de Coopération avec l'Etat et le Gouvernement du Mali. Ainsi, 413 ONG sur les 2 146 ont fourni leurs rapports d'activités en 2008.⁶

209. Le Conseil National de la Société Civile (CNSC) a réalisé plusieurs activités à travers :

- le Programme de Dynamisation de la Société Civile
- le Programme Citoyen de Suivi des Politiques et Budgets de Développement (2008-2009).
- le Plan Stratégique Paix et Sécurité 2007
- le Forum des Organisations de la Société Civile suite à la conférence d'Accra dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

210. Au titre de l'exercice 2008, l'Association des Municipalités du Mali (AMM) a réalisé un certain nombre d'activités à travers ses Projets/programmes tels que le Programme Transfert de Compétence et des ressources TDC (Septembre 2008-Décembre 2010), le Projet pilote d'Appui technique aux collectivités territoriales du District de Bamako « Bam Agglo » AMM – SNV (Novembre 2007-Juin 2008), le Programme « Loire - Niger », le Programme « Alliance VIH/SIDA », le Caucus des femmes élues du Mali « Accroître la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions », les Journées nationales des communes (JNC) et Assises de la coopération décentralisée.

211. **Indicateurs sectoriels de la Société Civile inscrits dans la matrice des résultats du CSCR** : Mis à part l'indicateur 40 « Pourcentage d'ONG ayant déposé un rapport annuel », les indicateurs inscrits dans la matrice des résultats du CSCR relatifs à la société civile ne rendent pas bien compte de la dynamique au sein de celle-ci.

212. Dans le cadre du programme de dynamisation de la SC, quatorze indicateurs ont été identifiés et proposés par la SC lors de la mise en œuvre du programme de dynamisation de la Société Civile au titre de l'année 2008. Il conviendra d'étudier la pertinence de ces indicateurs et de choisir certains dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du CSCR. Il est donc recommandé :

- d'entreprendre une réflexion et des échanges sur les stratégies de production et de partage des rapports des Organisations de la Société Civile (OSC) pour les besoins des différentes revues sectorielles et du CSCR.
- d'entreprendre une étude et des réflexions pour la définition de nouveaux indicateurs de la SC capables d'améliorer la participation de la SC et de consolider son autonomie, son efficacité et sa crédibilité.
- de poursuivre le processus de mise en place d'un mécanisme de financement des OSC déjà entamé par les PTF dans le cadre du Forum des OSC.

3.8.2. Problèmes et contraintes

213. Absence de stratégies de production et de partage des rapports des OSC aux besoins des différentes revues sectorielles et du CSCR. La composante ONG de la Société Civile soumise à un protocole d'accord de Collaboration et de Coopération avec le Gouvernement du Mali, fournit des rapports annuels à la CADB. Les autres OSC produisent des rapports annuels mais ne déposent pas leurs rapports annuels à la CADB ou au CNSC.

214. En ce qui concerne l'AMM, les contraintes sont les suivantes :

- Difficultés de mobilisation de ressources propres (cotisations de l'Association) ;
- Mobilisation des ressources propres des collectivités ;
- Manque d'appui budgétaire continu de la part de l'Etat ;
- Manque de mobilisation des membres pour répondre aux sollicitations ;
- Manque de moyens logistiques ;

⁶ La composante ONG de la Société Civile soumise à un protocole d'accord de Collaboration et de Coopération avec le Gouvernement du Mali, fournit des rapports annuels à la CADB. Les autres OSC produisent des rapports annuels mais ne déposent pas leurs rapports annuels à la CADB ou au CNSC.

- Difficultés de financement de la 2ème phase du projet d'appui technique aux CT de Bamako ;
- L'association n'a pas de statut d'utilité publique.

3.8.3. Solutions et perspectives

215. Avec l'appui des PTF, une étude sur les modalités de financement des Organisations de la Société Civile sera réalisée.

216. Les perspectives concernant l'AMM sont les suivantes :

- Recherche de statut juridique d'association à caractère d'utilité publique ;
- Poursuite du programme transfert des compétences et des ressources et son élargissement à d'autres collectivités du Mali ;
- Recherche de financement pour la Pérennisation du projet dans les CT du District de Bamako et son ancrage institutionnel en tant qu'Agence de développement territorial pour l'aire urbaine de Bamako ;
- Création des commissions de sensibilisation et d'information sur le VIH/SIDA dans les Collectivités.
- Instauration d'un plaidoyer auprès de l'état et des Partenaires pour accompagner le caucus des femmes élues du Mali dans la mise en œuvre de son plan d'actions.
- Dynamisation du Centre de Ressources de l'AMM pour la prise en charge des préoccupations des CT en matière d'information et de documentation ;

217. Recommandations

- Entreprendre une réflexion et des échanges sur les stratégies de production et de partage des rapports des OSC aux besoins des différentes revues sectorielles et du CSCRP.
- Entreprendre une étude et des réflexions pour la définition de nouveaux indicateurs de la Société Civile capables d'améliorer la participation de la Société Civile et de consolider son autonomie, son efficacité et sa crédibilité.
- Poursuivre le processus de mise en place d'un mécanisme de financement des Organisations de la Société Civile, déjà entamé par les PTF dans le cadre du Forum des OSC.

3.9. Paix et sécurité

3.9.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies

218. Les réalisations ont concerné : (i) le renforcement des ressources humaines à travers le recrutement de 1149 agents dont 849 policiers et 300 agents de la protection civile ; (ii) les travaux de construction de la Direction Générale de la Police nationale, des commissariats de police à Bamako et Kita, des Brigades Territoriales de Gendarmerie de Kéniéba, de Kolokani, de Bla et de Kolondiéba et du camp de Garde de Gao. ; (iii) l'acquisition de 17 véhicules pick up double cabine et 20 motos tout terrain et d'importants lots de matériels informatiques, des mobiliers et équipements de bureau et des documents d'identification (cartes d'identité nationales, cartes consulaires et passeports sécurisés).

3.9.2 Les problèmes et les contraintes

219. Les problèmes et contraintes sont surtout l'insuffisance d'équipements de maintien d'ordre et de matériels roulants car la poursuite de la sensibilisation de la population par l'augmentation des accidents de la circulation routière implique des engins à deux roues plus particulièrement à Bamako.

3.9.3. Solutions et perspectives

220. La dotation suffisante en infrastructures et en matériels et équipements appropriés.

IV. DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

4.1. Education et Alphabétisation

4.1.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

4.1.1.1. Bilan

➤ Formation initiale

221. Sur une prévision de 2500 enseignants venant des Instituts de Formation des Maîtres (IFM), 1 525 ont été mis à la disposition du marché du travail. Le recours à la Stratégie alternative de recrutement du personnel enseignant (SARPE) a permis de mettre sur le marché du travail 2000 nouveaux enseignants pour couvrir les besoins.

➤ Formation continue

222. Dans le cadre du recyclage, 3 000 maîtres des écoles communautaires ont bénéficié de formation en 2008, menant le total des enseignants des écoles communautaires recyclés à 4050 depuis le lancement du CSCR⁷.

223. Essentiellement sur financement national et ACDI, 22 formateurs nationaux et 306 formateurs régionaux ont été formés, 457 Communautés d'Apprentissages (CA) ont été mises en place dont 198 dans des CAP où il n'y en avait pas avant, 138 conseillers pédagogiques et 457 directeurs d'écoles ont été formés et un référentiel de compétences des encadreurs de maîtres comprenant 12 modules (dont 6 sont élaborés) a été élaboré. Néanmoins, des difficultés demeurent quant à la mise à disposition des fonds de ces formations aux CA, essentiellement à cause du manque de programmation. Par ailleurs, le manque de suivi de proximité lors du stage de formation est insuffisant et ces formations ne sont pas coordonnées avec le calendrier scolaire.

224. Le dispositif de la Formation par la Radio, initié en 2004 sous forme expérimentale, a permis de développer un système de formation à distance complémentaire aux communautés d'apprentissage et aux formations continues de type « présentiel » développées par le Département. 2 714 enseignants ont participé à des émissions radio organisées.

➤ Construction de salles de classe pour l'enseignement fondamental 1 et 2

225. Le nombre de salles de classe construites est très largement en-deçà des prévisions. Sur 1 860 salles de classe à construire pour l'année 2007-2008, seules 267 l'ont été, soit 14,35 %⁸. Ce taux de réalisation des constructions prévues est très différent d'une région à l'autre.

➤ Manuels Scolaires

226. Deux millions trois cent quatre vingt huit mille quatre cent cinquante un (2 388 451) manuels et 30 608 guides ont été achetés et distribués aux écoles sur financement ACDI en 2008. Depuis la mise en œuvre du PISE II, plus de neuf (9) millions de manuels ont été commandés et distribués dans les écoles pour une valeur de 25 milliards de FCFA. L'acquisition de ces manuels a amélioré les ratios de manuels par élève.

227. Toutefois, ces statistiques moyennes sont peu informatives et il convient d'identifier de nouveaux outils pour déterminer notamment quelles sont les écoles qui présentent le plus de besoins. Une stratégie d'amélioration des mécanismes d'approvisionnement en manuels est en cours de mise en œuvre et un manuel de procédures des mécanismes d'achat en mode décentralisé est en cours d'élaboration. Un

⁷ 2 000 sur financement IDA, 1 000 sur financement FTI et 1 050 sur financement ACDI.

⁸ Financement IDA uniquement.

projet pilote de réparation de manuels scolaires a été mis en œuvre dans la région de Kayes ; les résultats démontrent la nécessité de procéder à une généralisation progressive.

4.1.1.2. Analyse des indicateurs sectoriels de performance

228. La scolarisation au Mali s'est largement développée dans les dernières années sous l'impulsion des réformes du PRODEC. Le nombre d'enfants scolarisés dans le fondamental 1 est de 1 823 037 en 2008, soit une progression d'environ 9% depuis 2004. Ce développement s'est fait via les écoles publiques, qui accueillent environ 61% des effectifs et les écoles communautaires qui représentent 17 %, le reste étant pris en charge par les écoles privées (9%), les écoles coraniques, les CED ou les Medersas (11%).

229. Le Taux Brut d'Admission (TBA) en première année du fondamental est passé de 74,2% à 79,4% entre 2006 et 2008. Sur la même période, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement fondamental 1 est passé de 75% à 80%. Le Mali a donc atteint l'objectif fixé en termes de taux brut de scolarisation et semble en bonne voie pour atteindre les objectifs de 80% d'ici 2010 en ce qui concerne le taux brut d'admission. Le TBS des filles est de 70,7% contre 89,5% pour les garçons, soit un écart de 19 points (indice de parité Filles/Garçons de 0,79). Cet écart se maintient autour de 20 points de pourcentage depuis 2002 et ne semble pas marquer de progrès particuliers. On note aussi de très fortes disparités régionales ; ces taux pour le 1^{er} cycle du fondamental sont plus élevés dans les 3 régions du Nord que dans les autres régions (ils sont supérieurs à 20 points pour Gao et Tombouctou).

Tableau 17 : Indicateurs de suivi du secteur

Indicateurs	2006	2007	2008
TBS au 1 ^{er} cycle (en %)	75,0	77,6	80
TBS au 1 ^{er} cycle des filles (en %)	65,6	68,0	70,7
Taux d'admission au 1 ^{er} cycle (en %)	74,2	75,6	79,4
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle (en %)	48,5	53,2	54
Taux de redoublement au 1 ^{er} cycle (en %)	17,0	15,2	14,2
Indice de parité TBS Filles/Garçons	0,76	0,78	0,79
REM au 1 ^{er} cycle	56	55	55

Source : CPS Education

230. S'agissant des indices de parité (F/G), nous constatons une très légère progression de façon globale entre les niveaux de 2007 et ceux de 2008. Ainsi, de 2007 à 2008, l'indice de parité TBS est passé de 0,78 à 0,79 ; celui du TBA est resté stationnaire à 0,83. Le progrès est plus notable en ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire qui est passé de 48,5% en 2006 à 53,3% en 2008. Cependant, cette progression a été fortement ralentie entre 2007 et 2008. S'agissant de l'indice de parité (F/G) du taux d'achèvement, il est passé de 0,65 en 2006 à 0,67 en 2007 puis 0,70 en 2008.

231. Le taux de redoublement au niveau du fondamental 1 est passé de 15,2% en 2007 à 14,2% en 2008. Ces progrès timides mais soutenus devraient permettre d'atteindre la cible de 2010 (13,7%). Au niveau du fondamental 2, le taux de redoublement est passé de 23,9% en 2004-2005 à 16,9% en 2007-2008, dépassant l'objectif fixé de 18,8% prévu en 2010. Ces progrès sont dus entre autres à la politique concertée de lutte contre le redoublement axée sur l'introduction des langues nationales, la mise en place de classe d'initiation et de mise à niveau, la réduction de la double-vacation et le renforcement des cantines.

232. La cible de 50 pour le ratio maîtres/élèves ne sera probablement pas atteinte en 2010 à moins d'embaucher plus de 7 000 nouveaux maîtres au cours des 2 prochaines années. En effet, ce ratio est resté stable à 55 entre 2007 et 2008.

➤ **Education Non Formelle**

233. La politique de l'Education Non Formelle a été adoptée en janvier 2007. Le concept de fonds d'appui au non formel n'a pas été retenu et le travail est en cours sur la question du mécanisme de financement. Le système d'information de l'ENF est intégré au sein du Ministère mais les statistiques sont insuffisantes pour évaluer l'état d'avancement de la composante.

234. Selon le CNRENF, le nombre de Centres d'Education pour le Développement (CED) est de 1 302 en 2008. Ces CED comptent 31 747 apprenants dont 49% de filles et 1 363 éducateurs dont 24% de femmes.

➤ **Alphabétisation**

235. En 2008, il existe au total 70 Centres d'Animation Pédagogique (CAP) et 1 811 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) comprenant 61 057 auditeurs inscrits dont 40% de femmes), 3 343 animateurs dont 46% de femmes et 24 050 néo alphabètes dont 24% de femmes.

236. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'alphabétisation, il a été ouvert 160 centres d'alphabétisation à travers le pays. Il a été aussi formé 251 animateurs et animatrices dont 213 pour les quartiers du District de Bamako et 38 pour les camps militaires de Bamako, Kati et Koulikoro. Les Centres d'Apprentissage Féminins (CAFé) sont au nombre de quatre (4) sur l'ensemble du territoire.

237. La mise en œuvre du programme d'alphabétisation a probablement permis d'augmenter le taux d'alphabétisation qui était de 26,2% (H-F) dont 18,2% pour les femmes en 2006. Il faudra attendre les résultats du RGPH 2009 pour connaître le taux actuel et ainsi évaluer l'impact du programme.

➤ **Enseignement Supérieur**

238. Dans le sous secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les principales actions concernent l'amélioration de l'efficacité interne du système (réforme des œuvres universitaires, rénovation pédagogique Licence-Maîtrise-Doctorat, développement du secteur privé, enseignement à distance) et la diversification et l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (formation des enseignants, professionnalisation des formations, liaison université – entreprise, ouverture d'universités régionales, amélioration des équipements pédagogiques et des conditions de travail des étudiants et des enseignants, développement simultané de l'autonomie et des capacités de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur).

➤ **Qualité du système**

239. Concernant la qualité des enseignements, les résultats des tests de connaissance en 2007 montrent un niveau d'acquisition faible des élèves⁹. Les indicateurs montrent que seuls 49,6% des élèves ont acquis des compétences exigibles en lecture et 41% seulement en mathématiques après 2 ans de scolarisation. Ces chiffres passent respectivement à 47,8% et 45,2% en 4^{ème} année ; ils sont à 62,4% et 43% en 6^{ème} année ; ce qui demeure bien en dessous de la cible de 60% en mathématiques et langues (toutes classes confondues).

240. Le secteur de l'éducation n'a pas tenu sa revue sectorielle sur la mise en œuvre de l'année 2008. La revue à mi-parcours du secteur, avec la mission de la Banque Mondiale, a noté cependant un certain nombre de remarques sur (i) le contenu inadapté de certains manuels scolaires, (ii) l'état physique préoccupant des manuels et (iii) la nécessité d'un guide du maître pour assurer l'utilisation des

⁹ Les prochains résultats des tests sont attendus pour fin 2009.

nouveaux manuels. Elle confirme que non seulement le programme de constructions scolaires (fonds IDA et FTI) accuse du retard mais aussi que leur qualité est insuffisante. Les constats ont permis de relever : (i) le manque d'équipements récents dans les CED et CAFés, (ii) les difficultés d'entretien des équipements existants, (iii) les problèmes de prise en charge des frais d'hébergement des finalistes CED. On note aussi la faible qualité de la gestion financière notamment l'insuffisance de production de rapports de suivi budgétaire et la non transmission des rapports d'audits dans les délais requis.

241. On constate qu'en dépit des efforts engagés, le nombre d'enseignants demeure insuffisant au Mali. La stratégie alternative de recrutement des enseignants semble devoir se maintenir malgré le fait que ce personnel présente des lacunes dans les matières d'enseignement. Les principaux problèmes demeurent le nombre insuffisant d'enseignants qualifiés surtout dans les régions défavorisées, l'insuffisance de formation des enseignants dans les écoles communautaires, le non respect du cadre organique.

242. En somme, l'école connaît de nombreux dysfonctionnements conduisant à des entorses graves au déroulement normal des cours. Cette situation préoccupante porte en elle les germes de la dégradation de la qualité du système et donc des ressources humaines. Face à cette situation le Gouvernement a organisé, avec l'ensemble des acteurs impliqués, un Forum National sur l'Education. Un groupe d'experts a été mis place pour le suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations issues de ce Forum, à travers les cinq axes que sont :

- la réforme institutionnelle, en particulier l'autonomie des institutions éducatives et le statut des enseignants ;
- le renforcement des ressources humaines, dont les conditions de travail des enseignants ;
- l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- le financement du secteur de l'éducation ;
- l'enseignement secondaire et technique.

4.1.2. Problèmes et contraintes

Au niveau de la mise en œuvre des politiques et stratégies

243. La difficulté de mise en œuvre des plans d'actions 2008 est due au nombre élevé d'extrants en n'étant pas sélectif sur quelques rubriques critiques pour l'atteinte des objectifs sectoriels.

En matière institutionnelle et de concertation avec les acteurs

244. Seuls le Conseil de Cabinet Elargi et le Comité de Pilotage du PISE II ont connu une certaine fonctionnalité mais ne répondent pas suffisamment aux besoins de pilotage du programme. La restructuration du MEN en deux Ministères (MEBALN et MESSRS) et l'implication du MEFP nécessitent une coordination interministérielle. Les organes de concertation du PISE II au niveau régional, quand ils existent, ne sont pas fonctionnels. La communication demeure le maillon faible de la mise en œuvre du PISE à tous les niveaux (central et déconcentré).

En matière de niveau ou de mise à disposition de ressources financières (internes et externes)

245. Les fonds sur budget national, principalement constitués des salaires et de dépenses incompressibles, ont été exécutés à hauteur de 95%. Cependant, les plans d'actions 2008 du PISE II n'ont été exécutés qu'à hauteur de 45% selon les résultats partiels du RSTF 2008. Les causes de ce faible taux d'exécution sont entre autres : la non disponibilité de certaines ressources annoncées, le retard dans la mise à disposition des ressources par les PTF et le déficit d'informations sur l'implication des CT dans le financement des activités.

En matière de ressources humaines

246. Le système de formation initiale des enseignants ne permet pas de répondre aux besoins du pays, en plus certains des sortants de ces structures préfèrent rester dans les grandes villes plutôt que d'accepter une affectation dans les zones éloignées des grands centres urbains. Le système de recrutement des sortants contractuels est inefficace à cause du problème de redéploiement du personnel.

En matière de déconcentration des ressources financières et humaines pour les secteurs concernés

247. Le retard dans le paiement des salaires du personnel enseignant contractuel persiste à cause de la lourdeur des procédures administratives dans la gestion des ressources financières entre le Ministère de l'Education et les collectivités territoriales.

4.1.3. Solutions et perspectives

248. Les solutions et perspectives préconisées sont les suivantes :

- Etude sur le développement des compétences : La Banque Mondiale a organisé un atelier technique de discussion sur le « Développement des compétences pour la croissance et la compétitivité au Mali ». Les commentaires seront présentés au Gouvernement du Mali avant l'atelier de dissémination.
- Actualisation du RESEN pour faciliter la programmation de PISE III et la préparation d'une nouvelle requête de financement au fonds catalytique de l'initiative Fast Track ;
- Développement de la Petite enfance à travers le renforcement de cette sous composante dans le PISE III et une procédure de requête de financement EPDF pour appuyer les tâches prioritaires identifiées ;
- Suivi des conclusions et recommandations du Forum sur l'Education à travers la mise en place d'un groupe d'experts travaillant sur cinq axes : (i) la réforme institutionnelle en particulier l'autonomie des institutions éducatives et le statut des enseignants ; (ii) le renforcement des ressources humaines dont les conditions de travail des enseignants ; (iii) l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; (iv) le financement du secteur de l'éducation ; et (v) l'enseignement secondaire et technique.
- Opérationnalisation des organes de concertation (CRO et CLO) conformément aux dispositions du décret N°08-095/PRM du 21 février 2008 en ce qui concerne l'éducation.

4.2. Santé, Population et Lutte contre le VIH/SIDA

4.2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

4.2.1.1. Santé et Population

Analyse de l'évolution des indicateurs de population et du secteur santé

249. La population du Mali est estimée en 2008 à 12 713 000 Habitants, dont 6 295 000 (49,5%) hommes et 6 417 000 femmes (50,5%). La région la plus peuplée est celle de Sikasso avec 2 309 000 habitants (18% de la population totale du pays) et la région la moins peuplée est celle de Kidal avec 54 900 habitants (0,4% de la population totale du pays). Bamako, la capitale, avec une population de 1 317 000 habitants représente 10,3% de la population du Mali. Le taux d'urbanisation est de 34%.

250. La population malienne est très jeune, les enfants âgés de moins de 15 ans représentent 48,8% de la population totale. En dépit des évolutions économiques et sociales et des actions du Gouvernement en matière de contraception, le nombre moyen d'enfants par femme a connu une baisse modérée en se situant à 6,8 enfants en 2001 (EDSM-III) contre 6,6 enfants en 2006 selon EDSM-IV.

251. Il faut signaler que le niveau encore élevé de la fécondité observé au Mali en 2006, conjugué avec la baisse du niveau de la mortalité entraîne un taux d'accroissement naturel assez élevé de la population malienne, car la croissance de l'économie ne suit jusqu'à présent pas celle de la population.

252. Ce déséquilibre entre la croissance de la population et celle de l'économie doit donc conduire tous les acteurs de développement à s'impliquer dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population Actualisée par le Gouvernement en 2004, laquelle politique consacre le lien à la fois étroit et dialectique qu'entretiennent les variables démographiques et développement socioéconomique.

253. L'analyse zonale adoptée concerne les zones de pauvreté regroupant les régions du pays selon les indices de pauvreté de 2001. Cette classification avait défini trois zones à savoir :

- **la zone I** regroupant les régions les plus pauvres (Mopti, Koulikoro, Sikasso, Ségou) ;
- **la zone II** regroupant les régions moyennement pauvres (Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal) ;
- **la zone III** contenant le seul District de Bamako ou région la moins pauvre.

➤ **Couverture et accessibilité aux centres de santé**

254. On note une progression du nombre de CSCOM créés d'année en année. Le nombre de CSCOM fonctionnels est passé de 826 en 2007 à 858 en 2008. Sur une prévision de 1070 CSCOM dans les PDESC (PRODESS II), le taux de réalisation est de 80% en 2008. L'accroissement de 2008 est essentiellement dû aux efforts déployés dans la région de Kayes qui a enregistré à elle seule environ 47% des nouvelles créations.

255. Les régions de Sikasso, Ségou, Kayes ont chacune plus de 145 CSCOM représentant 54% de l'ensemble des établissements de santé de base ; suivies des régions de Koulikoro et Mopti qui ont respectivement 120 et 118 CSCOM représentant 28% du total. La situation est stationnaire dans le District de Bamako depuis 2005. Cet état de fait serait, entre autres, lié à la saturation du district en établissements de santé de tous genres et aux facilités de déplacement des populations vivant dans les aires de santé. Les futures créations sont envisagées dans les périphéries.

256. Aussi, notons que le District de Bamako enregistre le plus fort taux de réalisation en CSCOM (93%), suivi de la région de Mopti (92%), Ségou (89%), Kayes (85%), Sikasso (84%) et Koulikoro (72%).

257. Quant aux régions du Nord, les taux de réalisation varient de 69% (53/77) à Tombouctou, à 52% (48/93) à Gao contre 54% (7/13) à Kidal. Cette dernière région est confrontée à des problèmes d'insécurité qui perdurent, ce qui entrave les mouvements, notamment du personnel de santé, dans cette zone nomade et donc freine la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de développement.

258. Le nombre de CSCOM créés a été de 32 en 2008 contre 41 en 2007. Cette diminution s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de nouvelles créations dans les régions de Gao, Kidal et Bamako. Pour la région de Koulikoro, l'accent a été mis sur la consolidation des acquis et le renforcement du système de référence évacuation, notamment à Kati, Nara et Fana.

259. On retrouve 63% des CSCOM en zone I, 31% en zone II et 6% en zone III. Cette distribution est conforme au degré de pauvreté qui prend en compte la variable populationnelle dans les calculs de classement. Les nouvelles créations concernent la zone I (50%) et la zone II (50%), particulièrement la région de Kayes.

260. Entre 2007 et 2008, le pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 Km a augmenté de 53% à 58% pour une prévision fixée à 52%. Cette évolution est due essentiellement à la faible concentration des populations couvertes dans les nouvelles aires de santé fonctionnelles notamment dans les régions de Kayes et Tombouctou. Le pourcentage de la population vivant dans un rayon de 15 km est passé de 79% à 80%. De façon générale, ces pourcentages ont connu des augmentations d'année en année depuis 2003 où les proportions étaient respectivement à 46% dans un rayon de 5 km et 59% dans un rayon de 15km.

Tableau 18 : Population située à moins de 5 km ayant accès aux soins de santé en %

Indicateurs	Réalizations		
	2006	2007	2008
Proportion de la population vivant dans un rayon de 5 Km autour d'un CSCOM fonctionnel	51	53	58
Proportion de la population en zone rurale vivant dans un rayon de 15 Kms autour d'une structure de santé offrant le PMA en centre fixe et des activités de stratégie avancée/mobile	76	79	80

Source : DNS

261. Même si l'accès s'est amélioré entre 2007 et 2008 dans la zone plus pauvre (zone 1 : +7 points) et la zone moyennement pauvre (zone 2 : +5 points), il reste encore faible avec à peine 1 personne sur 2 se trouvant dans un rayon de moins de 5 km d'un centre de santé. L'accès sans un rayon de 15 km s'est amélioré dans la région de Kayes (+3 points), suivie par la région de Tombouctou (+1 point). L'évolution de la couverture dans les autres régions est restée stationnaire.

➤ Fréquentation des structures de santé

262. L'utilisation des services de santé n'a pas augmenté en 2008 comme le montrent les chiffres du tableau 19 sur le taux de nouveaux consultants par habitants. A peine 1 habitant sur 3 a fréquenté un centre de santé au Mali en 2008 tout comme en 2007. Les plus fortes couvertures ont été enregistrées dans les régions de Kidal (près d'1 habitant sur 2, en forte hausse par rapport à 2007), dans le district de Bamako (1 sur 3), Kayes (1 sur 3), Sikasso (1 sur 3) et Ségou (un peu moins d'1 sur 3).

263. Nous constatons depuis 2003 une stagnation de l'utilisation des services à 1 habitant sur 5 dans la région de Mopti. Cela pourrait s'expliquer par l'insuffisance et l'instabilité du personnel (médecin et infirmier) et la faible accessibilité géographique (46%). Toutefois, il serait intéressant de mener une étude dans cette région avant la fin du PRODESS II en 2011 pour analyser les raisons de cette faible fréquentation des structures de santé.

264. La faible utilisation des services de santé pourrait s'expliquer par la faible performance enregistrée par les Districts sanitaires de Tominian (35%) dans la région de Ségou, Diré (32%), Goudam (37%) et Gourma Rharous (25%) dans la région de Tombouctou.

Tableau 19: Evolution des nouveaux consultants/habitants par région

Régions	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Kayes	0,24	0,26	0,28	0,30	0,32	0,34
Koulikoro	0,14	0,16	0,19	0,22	0,24	0,26
Sikasso	0,26	0,31	0,29	0,28	0,31	0,32
Ségou	0,22	0,26	0,27	0,27	0,30	0,29
Mopti	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,19
Tombouctou	0,21	0,20	0,22	0,25	0,31	0,25
Gao	0,19	0,18	0,19	0,23	0,25	0,25
Kidal	0,30	0,38	0,41	0,37	0,24	0,45
Bamako	0,39	0,35	0,37	0,35	0,38	0,38
Ensemble Mali	0,23	0,25	0,26	0,26	0,29	0,29

Source : DNS/SLIS

➤ **Consultations prénatales**

265. La moyenne nationale a progressé de 4 points entre 2007-2008 pour s'établir à 82% dépassant ainsi la prévision fixée à 72%. On note une évolution positive dans toutes les régions sauf Bamako (baisse de 6 points) et Gao (baisse de 2 points). Ces baisses et le faible taux enregistré à Kidal pourraient s'expliquer par la faible performance dans les Districts sanitaires : la Commune VI du District de Bamako (54%), tous les districts de la région de Gao situés entre 42% et 67% et ceux de la région de Kidal situés entre 17% et 65%.

266. La zone I enregistre une baisse de 1 point, cependant avec un taux supérieur de 3 points à la moyenne nationale et le taux le plus élevé pour la région de Ségou. La zone II enregistre de fortes disparités régionales en termes de consultation et où seule la région de Kayes a un taux supérieur à la moyenne. La Région de Kidal enregistre le plus faible taux depuis 2003, mais enregistre le gain le plus élevé en 2008, soit 22 points. Elle est suivie de Tombouctou (+11 points) et Kayes (+5 points), évolutions dues à l'extension de la couverture sanitaires dans ces régions et à l'utilisation des équipes mobiles à Tombouctou.

267. La zone II enregistre une évolution positive passant de 74% à 76%. Cependant, le taux dans cette zone reste inférieur à la moyenne nationale de 6 points de pourcentage. Le taux est inférieur à la moyenne nationale de 3 points en zone III avec une baisse de 18 points par rapport à 2007, zone pourtant plus accessible et mieux dotée en ressources humaines entre autres.

Tableau 20 : Evolution du taux de couverture CPN en %

Régions	2006	2007	2008
Mopti	64	77	85
Koulikoro	73	77	83
Sikasso	78	81	89
Ségou	80	83	90
Zone I	73	86	85
Kayes	82	78	83
Tombouctou	52	64	75
Gao	57	60	58
Kidal	35	26	48
Zone II	58	74	76
Bamako (Zone III)	92	97	79
Moyenne Mali	75	78	82

Source : DNS

➤ Accouchements assistés

268. De 2007 à 2008 le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié est passé de 57% à 61% mais n'a pas atteint la prévision d'au moins 90%. Le taux a augmenté dans toutes les régions à l'exception du district de Bamako (baisse de 4 points) et de la région de Gao (stationnaire). Ces résultats appréciables seraient liés entre autres à l'extension de la couverture sanitaire, la mise en œuvre de stratégies novatrices touchant plus d'enfants et de femmes enceintes.

269. La baisse du taux d'accouchements assistés au niveau des districts sanitaires des Communes II, III et VI pourrait s'expliquer d'une part par l'inexistence d'une maternité au niveau du CSRéf en Commune III et d'autre part, l'ouverture récente des maternités et des blocs des CSRéf en Commune II et Commune VI qui référaient avant soit au niveau des autres CSRéfs fonctionnels (Communes I, IV et V) de Bamako ou encore au niveau des Hôpitaux nationaux du Point G et de Gabriel Touré.

270. Aussi, il faut tenir compte du nombre élevé des structures privées, para publiques et confessionnelles qui mènent cette activité et ne produisent pas de rapports. Par rapport à la complétude des rapports, seule la Commune V a atteint 100% alors que les autres évoluent entre 51% (Commune II) et 81% (Commune I).

271. Les autres variations seraient liées entre autres aux difficultés d'accès dans les zones, les contraintes d'ordre socioculturel et l'insuffisance dans la Communication pour le Changement de Comportement.

272. Le taux en zone I a augmenté de 1 point en 2008 mais reste inférieur de 2 points à la moyenne nationale. Cet écart est dû au faible taux de la région de Mopti qui est inférieur de 19 points à la moyenne nationale. La zone II enregistre le plus fort gain, soit 5 points mais avec un taux très inférieur à la moyenne nationale de 15 points. Toutes les régions de cette zone ont des taux en deçà de la moyenne nationale et particulièrement celles du Nord avec respectivement 20, 26 et 39 points d'écart pour Tombouctou, Kidal et Gao.

273. L'évolution dans la capitale (zone III) est légèrement en baisse de 4 points par rapport à 2007, cependant, l'écart reste le plus positif par rapport à la moyenne (29 points) à cause de la spécificité du District de Bamako qui compte la population féminine la plus instruite et la moins pauvre du pays. En outre, Bamako regroupe le plus grand nombre de personnel qualifié, notamment les sages femmes et les infirmières.

Tableau 21 : Evolution du taux d'accouchements assistés en %

Régions	2006	2007	2008
Mopti	39	37	42
Koulikoro	56	61	64
Sikasso	59	63	66
Ségou	52	60	61
Zone I	52	58	59
Kayes	36	50	57
Tombouctou	26	35	41
Gao	18	22	22
Kidal	21	16	35
Zone II	28	41	46
Bamako (Zone III)	95	94	90
Total	55	57	61

Source : DNS

➤ **Vaccinations DTCP3¹⁰**

274. Globalement, de 2007 à 2008, le taux de couverture en DTCP3 est resté stable à 94 pour cent supérieur au seuil minimum de 90% fixé dans le cadre du PRODESS II prolongé. Par zone de pauvreté, le taux a augmenté de 7 points en zone I, mais il a baissé de 6 points en zone II surtout à Tombouctou, Gao et Kayes, et de 10 points en zone III. L'analyse des résultats du tableau 22, montre qu'à part Sikasso et Ségou, toutes les régions ont une couverture inférieure à la moyenne nationale. La faiblesse de la couverture vaccinale est particulièrement importante dans la région de Kidal où seulement 1 enfant sur trois est vacciné.

275. Les faibles couvertures en DTCP3 pourraient s'expliquer par le faible niveau de performance enregistré dans les districts sanitaires de Kéniéba (65%), Kita (84%) et Kayes (89%) pour la région de Kayes ; Nara (68%), Kolokani (82%) et Fana (85%) pour la région de Koulikoro ; Diré (50%), Goundam (31%), Gourma Rharous (63%) et Niafunké (67%) pour la région de Tombouctou ; Commune VI (61%) pour le District de Bamako. La situation est inquiétante pour les districts de Kidal et particulièrement à Téssalit qui n'enregistre que 13% de couverture.

Tableau 22 : Evolution du taux d'enfants de moins de 12 mois vaccinés au DTCP3 (Penta 3)

Régions	2006	2007	2008
Mopti	86	89	91
Koulikoro	91	92	91
Sikasso	93	94	104
Ségou	93	94	101
Zone I	91	93	100
Kayes	96	96	90
Tombouctou	70	75	58
Gao	94	94	90
Kidal	46	32	39
Zone II	89	88	82
Bamako (Zone III)	99	99	89
Total	92	94	94

Source : DNS

276. Les régions de Gao (-4 points) et de Tombouctou (-17 points) ont vu leurs taux baisser à cause, ente

¹⁰ A partir de 2008, le DTCP3 est remplacé par le Pentavalent 3 (Pentavalent = DTC + hépatite B + Hemophilus Influenza).

autres, de l'insécurité dans ces zones.

277. L'accroissement des taux de couverture vaccinale dans les régions de Sikasso (+10 points), de Ségou et Kidal (+7 points chacune) et de Mopti (+ 2 points) est lié non seulement à la concentration des populations fortement sensibilisées dans les régions du Sud, mais aussi à la concentration forcée des populations dans les zones sédentaires à Kidal à cause de l'insécurité. Les résultats positifs obtenus s'expliqueraient aussi par les stratégies mobiles dans les régions d'accès difficile. Ces résultats forts encourageants sont de nature à conforter les efforts engagés dans la lutte contre la pauvreté dans les régions les plus pauvres du Mali (zones 1 et 2).

278. Pour le cas spécifique de la région de Kidal, on constate l'amélioration souvent considérable de certains indicateurs malgré la situation sécuritaire au Nord. Ces performances pourraient s'expliquer par un plus faible peuplement de Kidal par rapport aux autres régions du pays, la forte concentration des populations dans la ville de Kidal. Toutes les références/évacuations des autres districts sanitaires sont destinées à la ville de Kidal qui regroupe le personnel qualifié et cela pourrait justifier le taux élevé de consultation curative et de Planification Familiale. On note aussi le fort taux de complétude (89%) des rapports transmis en 2008.

279. Ainsi, le ratio Médecin/habitants y est de 1/4102 et celui de Infirmier ou Assistant médical/habitants est de 1/936. Ces ratios sont inférieurs à la norme de l'OMS qui est respectivement de 1/10000 et 1/5000. La région de Kidal dispose donc de plus de médecins et d'infirmiers par rapport à la norme OMS, cependant la norme est loin d'être atteinte pour le ratio Sage femme/habitants avec 1/17776 contre la norme de 1/5000.

280. On constate l'amélioration de certains indicateurs d'impact, notamment les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle et les taux de malnutrition comme l'indique le tableau 23.

281. La proportion d'enfants n'ayant reçu aucune vaccination continue de chuter (de 22% à 13%). Pour la vaccination contre la rougeole, le taux s'est nettement amélioré (de 36% à 68%). On note une relative diminution de la mortalité des enfants au Mali mais elle reste trop élevée et l'atteinte de l'OMD correspondant est compromise. Les taux de mortalité infantile et juvénile sont passés respectivement de 113‰, à 96‰ et de 229‰ à 191‰ entre 2001-2006.

Tableau 23 : Rappel de l'évolution d'indicateurs collectés (EDSM 1987, 1996, 2001 et 2006)

Indicateurs	1987	1996	2001	2006
Indice Synthétique de fécondité (ISF)	6,7	6,7	6,8	6,6
Connaissance méthode PF	42,5%	65%	76%	75%
Taux de prévalence contraceptions (méthodes modernes PF)	1,2%	5%	5,8%	6,2%
Mortalité infantile /1000	108	122,5	113	96
Mortalité infanto-juvenile /1000	249	237,5	229	191
Mortalité maternelle/100 000	ND	577	582	464
Rougeole	74%	51%	36%	68,4%
Pratique de l'excision	ND	93,7%	92%	85%
Connaissance SIDA	ND	76,6% F 95,7% H	90% F 98% H	86,2% F 90,9% H
Prévalence SIDA	ND	0,03%	1,7%	1,3%
Taux malnutrition chronique enfants de moins de 5 ans	24,4%	30,1%	38,2%	38%

Source : CPS/Ministère de la Santé

282. Malgré les progrès réalisés, le taux de mortalité maternelle a diminué de 582 à 464 pour 100 000 naissances vivantes entre 2001-2006, il sera difficile d'atteindre la cible OMD relative à la réduction de la mortalité maternelle. On constate une légère diminution de la proportion de femmes déclarant avoir subi la pratique de l'excision de 92% à 85%.

283. Concernant la malnutrition, près de deux enfants sur cinq (38%) accusent un retard de croissance (malnutrition chronique), 15% souffrent de malnutrition aiguë et 27% présentent une insuffisance pondérale. Ces taux restent préoccupants par l'insuffisance de mesures appropriées et le degré de pauvreté des populations surtout rurales.

4.2.1.2. Lutte contre le VIH/SIDA

➤ Niveau d'atteinte des résultats

284. Le Mali a enregistré des performances significatives vers l'Accès Universel (prévention, prise en charge, dépistage, soutien) et l'atteinte des OMD. La prévalence du VIH a baissé de 0,4 point et le taux de réalisation de l'indicateur « nombre d'orphelins qui vont à l'école » est de 104% en 2006. La réduction de la séroprévalence au niveau national qui passe de 1,7% à 1,3% est le résultat des réformes et interventions menées au niveau de tous les secteurs de la lutte contre le VIH et le SIDA au niveau national avec l'appui de tous les PTF.

285. L'amélioration de la prise en charge est également à souligner, avec notamment la politique de la gratuité des antirétroviraux (ARV), l'extension de la couverture des malades sous ARV : le nombre de patients initiés sous ARV est passé de 6 815 en 2005 à 23 754 en 2008, soit 77,95 % des malades ayant besoin (estimation EPP des besoins adultes et enfants à mettre sous ARV). Cette tendance à la baisse de la séroprévalence au niveau national, entre 2001 et 2006, n'est cependant pas observée dans toutes les régions, notamment au niveau de Mopti où la situation est stable à un taux de 1,4% et de Gao où on note une tendance à la hausse avec un taux qui passe de 0,6% à 1,1% selon les résultats de l'EDSM-IV.

Tableau 24 : Indicateurs d'impact

Indicateurs	Base (2004)	Objectifs au 31/12/2008	Réalisation au 06/12/2008	Taux de réalisation
La prévalence du VIH et du SIDA au sein de la population âgée de 15-49 ans est jugulée à 1,7% et elle commence à baisser à l'horizon 2009	1,70%	≤ 1,7%	1,30%	-0,4
Au moins 15 000 orphelins vont à l'école à la fin de 2009	1 500	8 000	8 296	104%
Nombre de personnes mises sous ARV	2 600	21 100	23 754	112,57%
Nombre de sites de dépistage	26 (en 2005)	342	260	76%
Nombre de sites de Prévention de la Transmission Mère-Enfants (PTME)	55 (en 2005)	145	169	169%

Source : SE/HCNLS « Rapport de suivi des performances du projet MAP », juin 2008 et MS « EDSM-IV, 2006 »

286. L'analyse des différentes données disponibles jusqu'en fin 2006 permet de formuler des hypothèses sur les raisons de l'augmentation de la séroprévalence dans la région de Mopti. Ces données montrent que comparativement aux autres régions, Mopti présente les ratios les plus bas par rapport au nombre d'habitants par OSC, au nombre de personnes formées, au niveau de participation aux séances de sensibilisation, à la distribution de préservatifs, à l'engagement financier et au pourcentage d'hommes ayant entendu parler du VIH et du SIDA.

287. La tendance à la hausse de la prévalence du VIH dans la région de Gao peut s'expliquer par le fait que le niveau de connaissance sur la maladie y est encore le plus faible du pays et que cette région est devenue un grand carrefour avec des mouvements importants de personnes en transit vers les pays du Nord. Ces personnes viennent de plusieurs horizons dont certains pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest où le taux de prévalence du VIH et du SIDA est de loin supérieur à celui du Mali.

288. Le nombre d'OEV infectés ou affectés par le VIH et le SIDA recensés sur les sites de traitement a fortement diminué entre 2005 et 2007, par contre l'assistance psychosociale s'accroît de même que le total de PVVIH adultes bénéficiant d'un soutien. Le nombre de PVVIH sous traitement ARV est estimé à 23 754 au 31/12/08 contre 16 509 en 2007.

➤ **Résultats du Cadre Stratégique National 2006-2010.**

289. Le Cadre Stratégique National 2006-2010 est l'instrument qui englobe et rend cohérentes toutes les interventions de la réponse nationale. Certains projets qui avaient débuté avant l'élaboration de ce cadre représentent néanmoins un pan majeur de la réponse nationale : le MAP et le Fonds Mondial/Round 4.

290. Globalement, les résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet MAP sont encourageants. Des faiblesses ont été constatées surtout en ce qui concerne la mise en œuvre de sous projets en faveur des groupes professionnels à haut risque et dans la mise en place de la prestation de services de conseil/dépistage volontaire dans les CSCOM. Le nombre de sous projets reçus est de 1 337 au 30 juin 2008 dont 1 307 (98%) ont fait l'objet d'analyse. Seulement 389 (30%) ont été approuvés. Sur ces derniers projets approuvés, près de 2/3 (65%) des contrats ont été signés. La non signature des contrats relatifs aux projets approuvés est essentiellement liée à l'insuffisance de l'enveloppe financière.

291. Les données sur le niveau d'atteinte des résultats retenus pour le projet FM montrent que les objectifs préconisés pour la fin de la deuxième année de sa mise en œuvre sont atteints. Les taux de réalisation des objectifs varient de 82,9% à 396%. Des 20 indicateurs retenus, 15 ont un taux de réalisation égal ou supérieur à 100%.

4.2.1. Problèmes et contraintes

Santé

292. Sur le plan de la mise en œuvre des politiques et stratégies

- L'accès surtout des patientes aux établissements de base (retard de prise de décision et retard dans le transport du village au CsCom) et l'accès aux établissements de référence dans les districts sanitaires (retard de prise en charge adéquate ; caisse de solidarité peu fonctionnel surtout avec l'adoption de la gratuité de la césarienne mal comprise au niveau de plusieurs communautés villageoises) ;
- l'accès à temps des usagers aux soins, et surtout des cas urgents dans les zones d'accessibilité géographique difficile, notamment lors des saisons pluvieuses ;
- la continuité et la qualité des soins liée à l'insuffisance du personnel qualifié à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (dans une moindre mesure dans le district de Bamako), à l'analphabétisme, le bas revenu des populations surtout rurales et le faible niveau de maintenance des infrastructures et surtout des équipements biomédicaux;
- le sous équipement de plusieurs établissements de santé à travers le pays (CsCom, CsRef, EPH) lié notamment à une faible maîtrise de la situation par une structure centrale appropriée;
- la faible participation ou adhésion des communautés rurales à la mise en œuvre de certains programmes de santé liée à leur bas niveau d'éducation (exemples : cas probablement de la gratuité de la césarienne et de la gratuité des CTA), aux croyances entraînant des comportements néfastes;
- le retard dans l'effectivité du transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales, lié entre autres à la faible maîtrise de la politique sectorielle de santé par lesdites collectivités et le retard dans la détermination des ressources à leur transférer nonobstant les efforts déployés dans le cadre de la déconcentration budgétaire et la signature d'une convention d'assistance mutuelle avec l'ANICT.

293. Sur le plan institutionnel

- La lenteur dans le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités en dépit des efforts enregistrés (création d'une cellule d'appui à la déconcentration et la décentralisation, signature de convention de gestion déléguée avec l'ANICT pour les travaux de construction de CSCOM, CSREF et d'équipements, etc.) ;
- L'insuffisance d'intégration des plans de développement sanitaires à ceux des Collectivités Territoriales ;
- L'insuffisance de mesures pour les subventions notamment des médicaments anti-cancéreux, et CTA pour les adultes ;
- Les insuffisances dans les textes sur les marchés publics dans le cadre de l'approvisionnement des établissements de santé (seuil fixé faible pour les commandes de la PPM) ;
- Le retard dans l'élaboration et l'application de certains textes prévus par la loi hospitalière ;
- L'absence d'un système formel de transport des malades des villages aux CscOM dans le cadre de l'organisation du système de référence-évacuation existant entre les CSCOM et les CSREF ;
- L'inadaptation de certains textes notamment ceux régissant la création et le fonctionnement (i) de la DNS, la DPM et leurs démembrements au niveau régional et cercle ; (ii) des écoles privées de formation professionnelle en sciences de la santé ; (iii) la Commission Nationale d'Ethique pour les Sciences de la vie (CNESS) etc. ;
- L'absence d'une structure centrale pour la coordination de la maintenance et la gestion durable des infrastructures et équipements sanitaires ;
- L'absence d'une loi sur la santé communautaire et la recherche en santé.

294. Sur le plan de la disponibilité des ressources financières internes et externes attendues

On enregistre un faible taux de décaissement des ressources financières surtout à partir du second semestre de 2008. Une tension exceptionnelle de trésorerie perdue au niveau du Trésor.

Sur le plan de la disponibilité et la gestion des ressources humaines

La politique de développement et de gestion des ressources humaines du secteur santé n'est pas encore adoptée. On note la non opérationnalisation des DRH créées, par ordonnance N°09-009/P-RM du 4 mars 2009, au niveau des départements ministériels pour élaborer les éléments de la politique nationale dans le domaine de la gestion et du développement des ressources humaines.

295. Sur le plan de la concertation avec les acteurs clés

Des améliorations sont nécessaires et sont en cours pour le renforcement de l'organisation des sessions des organes de concertation existants et fonctionnels du PRODESS.

Lutte contre le VIH/SIDA

296. Domaine institutionnel/organisationnel

- Non application du décret n°05-430/P-RM du 29 septembre 2005 relatif à la création de comités et de cellules sectorielles de lutte contre le SIDA dans les Institutions de la République (Primature, Présidence, Cour Constitutionnelle, Cour Suprême, Conseil Economique Social et Culturel, Haut Conseil des Collectivités territoriales, Médiateur de la République, Conseil Supérieur de la Communication et de l'Audiovisuelle) ;
- Non effectivité de l'installation des organes de coordination au niveau des communes et des villages ;
- Faible compétence technique des OSC et surtout des associations en matière de lutte contre le VIH et le SIDA surtout dans les domaines de la gestion financière, de la planification et du suivi évaluation ;
- Difficultés de créer des associations des PVVIH et leur élargissement à l'ensemble du territoire (concentrées dans les centres urbains et périurbains) ;
- Faiblesse des ressources financières des OSC limitant leur capacité d'autofinancement ;
- Faible niveau d'engagement de certains responsables d'entreprises ;
- Faible utilisation de la « pair éducation » dans les entreprises.

297. Domaine de la prévention

- Absence de généralisation de l'intégration de la lutte contre le VIH et le SIDA dans les curricula des écoles ;
- Insuffisance de la couverture géographique ;
- Non intégration systématique de la « pair éducation » comme stratégie d'information et de sensibilisation au sein des départements ministériels ;
- Faible accessibilité géographique des communautés aux structures de PTME ;
- Insuffisance dans la dissémination des nouveaux schémas de prise en charge des femmes enceintes (trithérapie non réalisée à tous les niveaux) ;
- Possibilité potentielle d'erreurs de notification de femmes enceintes séropositives en tant que PVVIH sous ARV (adoption de la trithérapie pour la PTME) ;
- Insuffisance du nombre de poches de sang collectées dans les régions et à Bamako ;
- Faible nombre des prestataires formés sur les expositions accidentelles de contamination sanguine ;
- Faible accessibilité géographique des communautés aux centres et services de conseils et dépistage ;
- Faible nombre de CSCOM capables d'offrir des services de conseils dépistage du VIH.

298. Domaine de l'accès aux soins et au traitement

- Structures de prise en charge assez distantes pour la population rurale ;
- Absence de compteur de CD4 dans les régions en dehors de Bamako et Ségo ;
- Insuffisance dans la gestion des aspects biologiques des cas de SIDA (absence de système de gestion par correspondance des examens biologiques entre le niveau opérationnel et le niveau de référence) ;
- Insuffisance dans la gestion des réactifs et ARV au niveau périphérique (des poches de ruptures en réactifs et ARV au niveau opérationnel) ;
- Existence de personnel non formé à la prise en charge du VIH et du SIDA.

4.2.2. Solutions et perspectives

Santé

299. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (DP) et des nouvelles initiatives pour la santé (IHP+), le département de la santé a signé le 23 avril 2009, un document contractuel dit « Compact ».

- Renforcement des dispositions en cours dans le cadre de la réduction de la mortalité maternelle, de la mortalité néonatale et infanto-juvénile ;
- Renforcement de la lutte contre les maladies prioritaires ;
- Renforcement de la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne ;
- Poursuite des dispositions en cours pour la relecture des textes législatifs et/ou réglementaires relatifs aux organes d'orientation, de coordination et d'évaluation du PRODESS, à la DNS, à la DPM, à la nouvelle CPS ;
- Validation de la politique de maintenance et la création d'une agence de maintenance et de gestion durable des infrastructures et équipements sanitaires ;
- Renforcement des dispositions en cours pour améliorer la mobilisation des ressources financières notamment l'ABS et l'amélioration des mesures pour la poursuite de la déconcentration des ressources au niveau des régions ;
- Renforcement des plateaux techniques des établissements dans les districts sanitaires, les Hôpitaux et des capacités des Collectivités Territoriales ;
- Mise en place d'organes techniques pour l'élaboration du nouveau Plan Décennal Sanitaire (2012-2021) ;
- Adoption et mise en œuvre de la politique de développement et de gestion des ressources humaines ;
- Renforcement de la déconcentration budgétaire en cours ;
- Promotion de la contractualisation Etat-Collectivités Territoriales, Etat-ONG/Associations, Etat-privés pour la mise en œuvre des politiques, programmes ou stratégies sectoriels.

Lutte contre le VIH/SIDA

300. Suite à diverses analyses réalisées au niveau national, les défis se résument à :
- étendre la portée et la couverture de l'offre des services et produits à l'ensemble de la population notamment des zones enclavées;
 - mener des actions fortes d'appropriation de risques et de vulnérabilité tout comme celles contre la stigmatisation et la discrimination ;
 - intégrer les actions de prévention, soins, traitement et soutien pour favoriser l'efficacité et l'efficacé de la réponse ;
 - mettre à profit les opportunités associées à la déconcentration et la décentralisation pour la mise en œuvre d'une réponse locale durable ;
 - créer davantage d'opportunités de dialogue et de collaboration entre les acteurs pour favoriser la pertinence et la durabilité de la réponse ;
 - simplifier et harmoniser les procédures de gestion des ressources pour accélérer la riposte ;
 - créer un fonds national de lutte contre le VIH et le Sida pour pérenniser les ressources nécessaires ;
 - développer des politiques et stratégies fortes de renforcement continu des compétences et capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles de l'ensemble des acteurs ;
 - développer des stratégies pour positionner le Mali sur le marché international des produits médicaux et non médicaux ;
 - améliorer la performance du système de suivi évaluation (collecte, analyse et diffusion).

Conclusion et recommandations

301. Les stratégies en cours sont convenables et permettront d'atteindre avec efficacité et efficience l'ensemble des objectifs fixés. La participation de tous les acteurs dans la lutte contre la pandémie est effective avec un niveau d'implication très encourageant.

302. Les performances positives enregistrées dans les domaines de la prévention et de la prise en charge sont dues à l'intensification de la sensibilisation par une information/communication de qualité en direction des populations, un accroissement du nombre des centres de conseils/dépistage, des centres de prise en charge (gratuité des ARV) et des centres PTME. Un renforcement de la formation et de la surveillance épidémiologique à travers la surveillance sentinelle et l'enquête comportementale dans les groupes à risque demeure nécessaire.

303. La décentralisation de la coordination et le renforcement du système du suivi/évaluation en cours permettront d'une part, de cerner toutes les actions de lutte contre le VIH et le SIDA, et de capitaliser les résultats, d'autre part, d'effectuer la planification décentralisée et les prises de décisions idoines à tous les niveaux.

304. Cependant, il y a lieu de :

- mener une étude empirique pour tester les hypothèses sur l'augmentation de la prévalence du SIDA dans les régions de Mopti et Gao afin de dégager les solutions appropriées ;
- mener une étude afin de recentrer la stratégie de sensibilisation ;
- mener des études et/ou analyses des données pour déterminer les poches de faible performance ;
- fixer le nombre de projets en fonction du niveau de financement.

4.3. Genre

4.3.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

305. L'existence d'une réelle volonté politique et le dynamisme des partenaires techniques et financiers ont permis d'enregistrer des avancées significatives au Mali en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme. On relève notamment l'élaboration et la mise en œuvre de différentes politiques de promotion de la femme et plans d'actions (plan d'actions 1996-2000, plan d'actions 2002-2006). Dans

ce cadre, différents programmes et projets ont été exécutés et ont permis d'améliorer le statut des femmes en mettant en avant les actions d'autopromotion.

306. L'année 2008 a été consacrée à la construction et l'équipement des infrastructures communautaires nécessaires à l'autonomisation des femmes, au renforcement des capacités économiques des groupements féminins et des femmes, à la poursuite des activités de sensibilisation sur les droits de la femme, la participation à la vie publique et politique et aux activités de prise en charge des femmes et filles victimes de violences.

307. Dans le domaine de la construction et l'équipement d'infrastructures communautaires, de nombreuses réalisations ont été faites parmi lesquelles on peut citer :

- la construction des centres d'autopromotion de la femme de Kenieba, Youwarou, Tominian, Koro, Bankass, Teninkou, Goundam et Bourem ;
- la construction de 3 unités de transformation de fruits et légumes (Sikasso Dioila et Ségou) et de cases de Karité à San, Loulouni, Kemeni et Dancoumana ;
- la construction d'une unité de transformation de peaux et cuirs à Mopti ;
- les travaux de construction de 10 maisons de la femme et de l'enfant (dont deux à Bamako et une dans chaque région du Mali) ont démarré en janvier 2008 pour un coût total de 6 622 000 000 FCFA y compris les frais de conception, financés par la République Populaire de Chine.

308. Dans le domaine de l'équipement de villages, organisations et structures en plates formes multifonctionnelles et en moyens de production, le département en partenariat avec la Coopération Luxembourgeoise a installé des plateformes au niveau de 20 villages dans les cercles de Bla et de Tominian. De par les gains de temps et d'énergie qu'elles procurent, l'augmentation des revenus qui en découle, en plus de l'éclairage et l'alimentation en eau potable, ces plateformes contribuent à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes dans leur zone d'implantation. Aussi, plusieurs groupements d'artisans ont été dotés en équipements et en moyens de production.

309. Dans le domaine du renforcement des capacités des femmes en matière de gestion associative, coopérative et de production du beurre de Karité, les femmes et groupements féminins ont été formés en techniques de production du beurre amélioré. En plus, d'autres sessions de formation ont été réalisées sur les thèmes suivants : la production de produits dérivés (savons et pommades), la dynamique associative, la gestion coopérative, l'alphabétisation, l'utilisation et la gestion des équipements, l'élaboration de plan de campagne.

310. Dans le domaine de la promotion des droits fondamentaux et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, la diffusion des instruments juridiques internationaux a été intensifiée. Ainsi des séances d'informations et de sensibilisation sur la CEDEF (Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes) ont été organisées au niveau du CESC et de l'Assemblée Nationale. Dans le cadre de la réalisation du programme MPFEF/UNFPA, le Projet Droits Humains Équité du Genre (PDHEG) a organisé une formation des agents des forces armées et de sécurité du Mali sur la CEDEF qui a regroupé 80 participants en uniformes composés de militaires, de gendarmes, des agents de la garde nationale, de la police nationale et de la protection civile.

311. S'agissant précisément de la lutte contre l'excision, des activités ont été organisées parmi lesquelles :

- la formation de trois troupes en techniques de théâtre/forum dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (90 participants) avec l'appui technique de la troupe ATB (Burkina Faso) et de la troupe Niogolon (Mali) ;
- la collecte de données des cas de complications traités et la sensibilisation sur les conséquences de l'excision dans les Centres de Santé de Référence des 6 communes du District de Bamako ;
- le traitement de 56 cas de complication au niveau du district de Bamako ;
- l'organisation de l'atelier national de finalisation et de validation de la cartographie des intervenants dans le domaine de la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF) ;
- la formation de 20 chefs de poste médicaux des zones Plan Mali (Bandiagara, Bankass, Kadiolo, Kati, Niore du Sahel) en identification et prise en charge des victimes de l'excision

312. Dans le cadre de la lutte contre le VIH et le SIDA, la Cellule Sectorielle du département a organisé des sessions de sensibilisation du personnel du MPFEF sur le VIH/SIDA, dans la région de Kayes et le District de Bamako. Des sessions de sensibilisation ont été organisées pour les femmes des zones couvertes par le Projet Karité sur le VIH/SIDA à Moulasso. Dans le cadre de la promotion de l'enfant, le projet d'accroissement de la disponibilité et de l'accessibilité aux services de la SR/SRAJ, de l'information sur les IST/SRAJ et de l'information sur les IST/VIH/SIDA en faveur des jeunes migrants et des filles mendiante a été exécuté à la Cité des Enfants et dans toutes les communes de Bamako sur une période de 2 mois. Ce projet visait d'une part à sensibiliser les jeunes migrants et les filles mendiante sur la SR, la PF, les IST/VIH/SIDA et d'autre part à faciliter l'accès des jeunes migrants et des filles mendiante aux services communautaires de SR/PF/IST/VIH/SIDA.

313. Toutefois, les analyses du plan d'action 2002-2006 ont démontré que si des progrès ont été enregistrés en matière de prise en compte des besoins pratiques, ce plan d'actions n'a pas suffisamment intégré l'approche genre pour l'atteinte de son objectif final. D'autres études ont également démontré que des inégalités existent toujours à plusieurs niveaux. Ainsi, le pourcentage de femmes dans les postes électifs est de 6,4% en 2008. Le nombre de femmes est de 15 sur un total de 147 députés, ce qui donne un taux de représentativité de 10,2%. Les femmes sont également moins représentées au niveau des maires où elles sont seulement au nombre de 7 sur 703 maires, soit un taux de représentativité de 1%. En ce qui concerne les autres postes, on retrouve 6,7% de femmes au niveau des conseils communaux, 8% au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) et 12,1% au Conseil Economique Social et Culturel (CESC).

Tableau 25 : Situation des hommes et des femmes dans les postes électifs en 2008

Postes	Hommes		Femmes		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Député	132	89,8	15	10,2	147
Conseiller communal	10 054	93,3	720	6,7	10 774
Maires	696	99	7	1	703
Conseillers nationaux (HCCT)	69	92	6	8	75
Membres du CESC	51	87,9	7	12,1	58
Total	11 002	93,6	755	6,4	11757

Source : MPFEF-CNDIFE_ Base Femme et Enfant

4.3.2. Problèmes et contraintes

314. Les principaux problèmes et contraintes sont l'insuffisance de ressources humaines, financières et matérielles, de données désagrégées par sexe, de formation et de perfectionnement du personnel. A ceux-ci il faut ajouter la faible appropriation des missions du département par les autres Ministères et les difficultés dans la mobilisation des fonds d'origine extérieure, les difficultés de coordination, de suivi et d'évaluation avec les autres départements ministériels.

4.3.3. Solutions et perspectives

315. Les solutions et perspectives proposées sont :

- la finalisation de la Politique Egalité Hommes/Femmes et son adoption par le Gouvernement ;
- la mise en place d'un cadre institutionnel de suivi de la politique Genre ;
- la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions de la Politique Hommes/Femmes, du plan de communication sur l'excision et des programmes de réhabilitation et de réinsertion des EV VAEN.
- la réalisation de consultations sectorielles, régionales et nationales sur le document de la politique nationale genre, la création et l'équipement de centres agro-alimentaires et l'appui à l'entrepreneuriat féminin ;
- la poursuite de l'installation de plateformes multifonctionnelles ;

- la formation en gouvernance, genre et analyse des politiques, genre et budget, droits humains, informatique, gestion administrative et financière, décentralisation, communication, plaidoyer/lobbying, gestion coopérative ;
- la formation des femmes sur les techniques de transformation agroalimentaire, de femmes candidates et élues aux différentes élections, l'organisation d'activités d'IEC sur les IST/VIH/SIDA, la santé de la reproduction et le paludisme et la dotation du Centre d'Ecoute, d'Animation et d'Orientation en équipements.

4.4. Emploi et Formation Professionnelle

4.4.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

316. Le MEFP a investi environ 20 milliards de FCFA dans des activités de promotion d'emploi et de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire. Ces investissements et actions multiformes ont permis d'augmenter le nombre de nouveaux emplois créés. L'un des axes de la nouvelle politique du MEFP est la **Bourse de l'emploi et de la formation professionnelle**, lancée en juillet 2008. Elle vise à insérer au moins dix mille (10 000) jeunes dans la production au moyen d'une assistance à l'auto-emploi dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat et des services au travers de la formation professionnelle.

Emploi

317. En 2008, les services de l'emploi ont enregistré 26 224 créations de nouveaux emplois (permanents et temporaires, publics et privés).

Tableau 26 : Nombre d'emplois créés

Périodes	2006	2007	2008
Emplois privés	13 464	13 618	17 992
Emplois publics	9 555	3 659	8 232
Total	23 019	17 277	26 224

Source : DNE

318. L'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) réalisée en 2007 révèle qu'en moyenne, huit personnes sur dix âgées de 15 à 64 ans sont sur le marché du travail (tableau 28). L'inactivité qui concerne 19,7 pour cent de la population en âge de travailler s'explique par le statut de femmes au foyer et la durée des études pour respectivement 38% et 31% des individus au niveau national.

Tableau 27: Taux bruts et taux nets d'activité par sexe et zone de résidence

Taux	Bamako	Autres villes	Zones rurales	Ensemble du Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
Brut	61,8	74,4	81,2	82,3	73,7	77,7
Net	63,3	76,9	84,1	85,8	75,7	80,3

Source : ANPE/DOEF

319. L'enquête montre également que 72,7% de la population en âge de travailler (15-64 ans) est occupée (taux d'emploi) et 7,7% est au chômage. Autrement dit, sept individus sur dix de la population en âge de travailler participent effectivement aux activités économiques dans le pays. Le taux d'emploi au niveau national est d'environ 79% chez les hommes et 67% chez les femmes. C'est dans la capitale Bamako que le taux d'emploi est le plus faible (46%), suivie des autres villes urbaines (64%) et le milieu rural qui enregistre le taux le plus élevé (79%).

Tableau 28 : Taux d'emploi selon l'âge, le sexe et la zone de résidence

Groupe d'âge	Bamako	Autres zones urbaines	Zones rurales	Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
15 - 40 ans	41,2	61,7	78	75,3	66,7	70,3
41 - 64 ans	64,4	73,2	82	86,4	70,1	78,9

Total	46	64,5	79,1	78,8	67,4	72,7
--------------	-----------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : ANPE/DOEF

320. Le taux de chômage à Bamako est extrêmement élevé à 27,3 pour cent (tableau 29). Il est également très élevé dans les autres centres urbains. Dans l'ensemble, les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes.

Tableau 29 : Taux de chômage élargi selon l'âge, le sexe et la zone de résidence

Groupe d'âge	Bamako	Autres zones urbaines	Zones rurales	Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
15 – 40 ans	32,3	18,5	6,7	9,8	12,5	11,3
41 – 64 ans	11,1	8,9	3,8	5,0	5,4	5,2
Total	27,3	16,0	5,9	8,2	11,0	9,6

Note : Est considéré comme chômeur, au sens strict du BIT, toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- ne pas avoir eu d'activité économique au cours de la période de référence ou n'avoir pas gardé de lien formel avec un emploi ;
- être disponible pour occuper un emploi ;
- rechercher un emploi, faire des démarches pour cette recherche.

Le rapport de l'EPAM 2007 a utilisé le concept de chômage élargi en prenant en compte les individus satisfaisant uniquement les deux premières conditions.

Source : ANPE/DOEF

321. Concernant la composante « demande d'emploi », à travers les activités d'intermédiation des bureaux publics et privés, 5183 demandes d'emploi ont pu être enregistrées au cours du premier semestre 2008 dont près de 20% pour les femmes. La plupart des demandeurs sont des chômeurs pour 54% alors que 46% sont des demandeurs occupés¹¹.

322. Le district de Bamako reste le grand pôle d'attraction avec 68% du total des demandes. Par contre les régions de Kidal, Mopti et Koulikoro restent loin derrière avec environ 2% chacune.

323. Les demandeurs d'emploi sont pour la plupart des jeunes. En effet, les demandeurs de 20 à 29 ans représentent plus de la moitié avec 57% d'où l'impact de la desserte sur le marché du flux des sortants du système éducatif. On note que la formation de type dual et la certification en faveur des apprentis ont favorisé la présence des analphabètes et des exclus du système éducatif sur le marché du travail.

324. Au total, 7035 demandes d'emplois sont enregistrées par les services publics en 2008 dont 19% pour les femmes. On enregistre 50% du total des demandes dans le district Bamako, en raison de l'existence de pôle de concentration des employeurs potentiels, suivi de Tombouctou (10%) en lien avec les activités des sociétés de recherches minières dans cette région. Au total 936 offres d'emplois salariés ont été formulées par les employeurs (entreprises, ONG, et particuliers) en 2008 sur lesquelles l'ANPE a pu satisfaire à 89%.

Formation Professionnelle

325. La formation technique et professionnelle au Mali englobe, l'enseignement technique et professionnel, la formation professionnelle initiale (y compris par apprentissage et la formation qualifiante) et la formation continue. Malgré cette situation, elle peine à combler toutes les attentes fondées sur elle. L'enseignement technique et professionnel répond insuffisamment aux exigences de main d'œuvre qualifiée dont l'économie malienne a besoin pour se développer.

326. Toutes les études diagnostiques sur le développement du Mali soulignent la faible qualification de la main d'œuvre comme un frein redoutable à l'investissement privé, national ou étranger. Cette faible qualification est encore plus marquée dans le secteur primaire où la disponibilité des ressources

¹¹ Les données complètes ne sont pas encore disponibles notamment celles des bureaux de placement privés.

humaines et leur degré de professionnalisation permettent difficilement d'offrir une production capable de satisfaire la demande intérieure de consommation à fortiori de conquérir de nouvelles parts de marché.

327. Le Mali comptait en 2007 14 établissements publics d'enseignement technique et professionnel et 58 du secteur privé. Ces établissements sont majoritairement installés à Bamako (62,5%). Par ailleurs, ils évoluent en grande partie dans le secteur tertiaire à cause de sa mise en œuvre moins coûteuse ; ce qui explique la faible articulation formation-emploi :

- 11,2% des établissements sont dans les branches de l'industrie et du BTP ;
- 49,5% des établissements sont dans les branches du tertiaire ;
- les établissements du secteur rural sont au nombre de douze (12) dont cinq (05) privés.

328. En 2008, on a dénombré dans le domaine de la formation professionnelle 8 centres publics et plus de 35 centres privés agréés.

329. Signalons qu'il existe dans le monde rural en plus des douze centres, un réseau de structures de formation des producteurs agricoles.

330. Les performances actuelles du système éducatif ne permettent pas de répondre à cette exigence de main d'œuvre qualifiée. En effet, en 2007, la tranche de jeunes (7 à 25 ans) qui devrait être en situation d'apprentissage scolaire ou universitaire était estimée à 5 108 994. Sur cette tranche plus de la moitié des scolarisables se trouvaient hors du système éducatif. Cette situation conjuguée avec la faiblesse des taux d'achèvement dans tous les ordres d'enseignement fait qu'aujourd'hui l'apprentissage traditionnel reste le principal moyen de formation professionnelle pour la très grande majorité de notre population.



331. L'élaboration et la mise en œuvre du Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle (PCFP) et la création du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ont permis d'apporter une réponse réelle à la problématique du financement de la formation professionnelle des actifs des secteurs productifs. Cela a contribué à la mise en place et à la structuration du marché de la formation professionnelle. Pendant les premières années de son existence, le Fonds a surtout été alimenté par les partenaires financiers (Banque Mondiale, Coopération Française, Coopération Suisse) et l'Etat, à travers la taxe de formation professionnelle. Cependant, depuis 2007, ce taux a été revu à la hausse pour atteindre actuellement 2%. Cette augmentation devrait lui permettre d'amplifier ses activités de financement, notamment la prise en charge des activités de formation et de perfectionnement des actifs des secteurs productifs.

332. Il est important de signaler que le FAFPA soutient très peu les actions de formation destinées aux publics en situation de chômage. Exceptionnellement, à la faveur d'un financement de la Banque Mondiale pour le volet formation professionnelle de la seconde phase du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE II). La DNFP et les autres structures de formation professionnelle assurent la prise en charge des formations organisées pour les jeunes en déperdition scolaire et les finalistes des CED.

333. L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) intervient pour les formations initiées en vue de l'insertion de publics en situation de chômage et le perfectionnement ou la reconversion des travailleurs.

334. Les formations liées à l'apprentissage organisées à l'intention des jeunes sont surtout prises en charge par l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et la Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP).

335. La DNFP assure la formation professionnelle des déscolarisés du fondamental I et II, des finalistes CED. En termes d'activités, de 2006 à 2008, la DNFP a : i) formé 6 660 jeunes dans les métiers à travers l'apprentissage de type dual pour un montant de 886 800 000 FCFA ; ii) équipé 175 entreprises

artisanales recevant les apprenants du MEFP pour un montant de 175 000 000 FCFA ; iii) développé 5 programmes de formation pour un montant de 50 000 000 FCFA ; iv) élaboré 5 règlements d'apprentissage ; v) assuré la formation des formateurs endogènes sur toute l'étendue du territoire ; vi) organisé deux sessions de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour un montant de 14 000 000 FCFA dans deux corps de métier (électronique et froid, climatisation).

336. Un (1) centre public et 58 centres privés agréés, par une décision d'ouverture du MEFP, ont été dénombrés

337. L'APEJ a placé 184 jeunes en apprentissage dont 56% de femmes, 60% dans le secteur tertiaire et 40% dans le secteur secondaire.

338. Pour le volet de la formation professionnelle qualifiante, l'objectif a été largement atteint avec 1554 bons de formation (sur 1476 prévus) dont 43% pour le sous secteur agro pastoral et 30% pour le sous secteur artisanat. Leur coût de réalisation a été de 212 475 312 FCFA pour un coût unitaire de 136 728 FCFA.

339. Une Commission d'experts chargée de la préparation de l'élaboration d'un Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) a été créée par décision n°08 – 0198/MEFP-SG du 07 octobre 2008. Elle fonctionne auprès du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sous la responsabilité d'un Coordinateur qu'il nomme.

4.4.2. Problèmes et contraintes

340. Les problèmes et contraintes sont essentiellement :

- l'insuffisance de moyens humains et matériels, de financement de certains projets / programmes, du processus participatif d'élaboration des documents de projets/programmes, du suivi des projets/programmes et de coordination dans le secteur de l'emploi ;
- l'insuffisance d'études réalisées sur le secteur de la formation professionnelle pour les structures chargées du suivi et de l'évaluation (DNFP, FAFPA, Organisations Professionnelles, ANPE, APEJ) ;
- l'absence d'un mécanisme de suivi-évaluation des projets/programmes et de coordination entre les divers dispositifs et les différents acteurs et départements ministériels pour la formation professionnelle.

4.4.3. Solutions et perspectives

341. Comme perspectives l'on peut retenir :

- la poursuite de l'appui au développement des PME /PMI ;
- le développement du financement de proximité et du marché de services privés d'appui aux entrepreneurs ;
- le renforcement et l'amélioration du cadre partenarial (protocole d'entente, accord de coopération, etc.) et de la formation professionnelle et technique ;
- l'organisation et l'amélioration du secteur informel ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Actions National conformément à la Déclaration de Ouagadougou et du Programme Décennal de développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE).

342. L'immensité des problèmes qui se posent au système de formation professionnelle et l'importance des moyens et ressources à mettre en œuvre pour relever le défi, exigent une programmation à long terme. Pour ces raisons, dans sa phase opérationnelle, la Politique Nationale de Formation Professionnelle fait l'objet d'un plan d'actions sur une période de dix ans. Ce plan d'action prendra la forme d'un Programme Décennal de développement de la Formation pour l'Emploi (PRODEFPE) afin d'assurer l'adéquation entre la Formation et l'Emploi. Il s'agira, sur la base du document de Politique Nationale de la Formation Professionnelle, d'élaborer et de mettre en œuvre un programme. Ce programme prendra en compte les besoins de formation, de qualification et de renforcement des capacités pour le développement de l'Economie.

343. Les recommandations sont les suivantes :

- Mettre en place un cadre de concertation permanent entre toutes les structures du département en instituant un Forum annuel d'échanges ;
- Elaborer à moyen terme, dans le cas de la synergie, des plans pour des actions communes aux structures tant au niveau national que régional ;
- Instituer des mécanismes de suivi évaluation dans toutes les structures du département ;
- Elaborer une note établissant la liaison entre la formation professionnelle et la croissance ;
- Faire de la décentralisation une réalité en transférant les ressources humaines et financières adéquates aux structures régionales chargées de la mise en œuvre ;
- Impliquer fortement les structures régionales dans l'exécution des plans d'actions, projets et programmes du département ;
- Encourager l'auto emploi des jeunes et des femmes en couplant la formation professionnelle à l'insertion ;
- Mettre en place un mécanisme de collecte des informations statistiques sur le marché de l'emploi comme proposé dans la communication sur le suivi évaluation présentée au forum d'échange des structures du MEFP.
- Mettre en place un cadre institutionnel unique et reconnu pour une meilleure coordination de la gestion de la formation professionnelle ;
- Adopter une politique unique de formation professionnelle en lien étroit avec la politique nationale de l'emploi, le développement économique et la décentralisation ;
- Adopter un cadre juridique clair et actualisé qui structure et régule le système de formation professionnelle et technique (loi cadre sur la formation professionnelle) ;
- Créer un cadre de concertation formel entre les services relevant des Ministères techniques en charge de la formation professionnelle, les opérateurs privés, les entreprises, en vue de favoriser la connaissance des besoins quantitatifs et qualitatifs en ressources humaines, l'insertion des jeunes formés, l'adaptation des programmes et le recyclage des formateurs ;
- Opérationnaliser le dispositif de validation des acquis de l'expérience et de certification de l'apprentissage.

4.5. Développement Social et Solidarité

344. La mise en œuvre de la Politique de Développement Social, au titre de 2008 a été faite à travers la Composante « Développement Social » de la deuxième phase du Programme de Développement Sanitaire et Social (PRODESS II). Elle repose principalement sur les volets : le renforcement de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, le renforcement de la protection sociale et la lutte contre la pauvreté.

4.5.1 Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

4.5.1.1. Dans le domaine du Renforcement de la protection sociale

345. En matière de sécurité sociale les études techniques et institutionnelles sur l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) ont été réalisées et validées au cours des concertations élargies entre les partenaires sociaux. Les projets de textes sur ces deux mécanismes ont été adoptés par le Gouvernement.

346. L'assurance Maladie Obligatoire couvrira près de 2.000.000 de personnes (fonctionnaires, travailleurs, députés et pensionnés ainsi que leurs ayants droit). Le Régime d'Assistance Médicale couvrira environ 500.000 personnes (indigents).

347. **Pour améliorer la gestion des deux institutions de sécurité sociale (INPS et CRM)** le MDSSPA a engagé des réformes importantes concernant d'une part la relecture des textes de ces deux institutions et d'autre part l'adoption du bouquet de paramétrage. Pour la CRM, le Gouvernement a déjà adopté le

Code des Pensions en 2008 et attend son adoption par l'Assemblée Nationale. Pour l'INPS, les textes de réforme sont dans le circuit d'approbation au niveau du Gouvernement.

348. **S'agissant de la mutualité** environ 2,6% de la population malienne sont actuellement couvertes pour divers risques sociaux (santé, retraite, autres). Le taux de couverture exclusivement pour la santé est de 1,9% en 2008.

349. Les efforts déployés ont permis d'enregistrer 23 nouvelles mutuelles agréées, portant ainsi l'effectif total à 121 mutuelles agréées en fin 2008. Ainsi la couverture de la population est passée de 1,8% (215.156 bénéficiaires sur une population totale de 12.204.090 habitants) à 1,9% (244.028 bénéficiaires sur une population de 12.712.655 habitants). Bien que l'objectif de 2,1% de couverture de la population ne soit pas atteint, ce résultat reste significatif dans la mesure où la dynamique de progression est maintenue malgré les ressources matérielles et financières insuffisantes.

Tableau 30 : Evolution du taux de couverture des mutuelles

Année	Population du Mali	Nombre de bénéficiaires		Taux de couverture en %	
		Toutes prestations	Santé	Toutes prestations	Santé
2005	11.785.899	169.836	154.415	1,4	1,3
2006	12.051.021	253.583	166.021	2,1	1,4
2007	12.204.090	310.525	215.156	2,5	1,8
2008	12.712.655	333.079	244.028	2,6	1,9

Source : DNPSSES

350. **Pour l'économie solidaire**, 3.296 sociétés coopératives ont été créées entre 2007 et 2008 portant ainsi leur total à 14.927 au Mali. Elles totalisent 693.380 membres. Sur cet effectif de sociétés coopératives, environ 19% sont considérées comme véritablement fonctionnelles en fonction de critères préalablement énoncés.

351. La zone I de pauvreté recèle à elle seule 81,2% de sociétés coopératives marquant ainsi les efforts déployés prioritairement dans cette zone pour la réduction de la pauvreté par les entreprises solidaires. Elle recouvre les régions les plus pauvres selon la classification de 2001 (Mopti, Koulikoro, Sikasso, Ségou). Rappelons que les sociétés coopératives fonctionnelles ont, au courant de 2008, créé 1.972 emplois et généré 11.847.158.770 FCFA de chiffre d'affaires.

4.5.1.2. Dans le domaine du renforcement de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion

En 2008, les réalisations ont été les suivantes :

Tableau 31 : Indicateurs de renforcement de la solidarité et lutte contre l'exclusion

Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux d'atteinte
Nombre d'enfants handicapés scolarisés	400	450	113%
Nombre de femmes démunies seules chargées de famille assistées et suivies	6473	4706	73%
Nombre d'enfants en situation difficile scolarisés	4850	4531	93%
Nombre de personnes affectées et infectées par le VIH/SIDA ayant bénéficié d'une prise en charge psychosociale	4281	3682	86%
Nombre de personnes âgées prises en charge médicalement	8907	8689	98%
Nombre de personnes handicapées appareillées	1219	1492	122%
Nombre de personnes prises en charge médicalement	4804	8237	171%

Source : DNDS

4.5.1.3. Dans le domaine de la Lutte Contre la Pauvreté et le Développement Humain Durable

En 2008, les réalisations ont été les suivantes :

Tableau 32 : Indicateurs de lutte contre la pauvreté et Développement Humain Durable

Indicateurs	Prévisions	Réalisations	Taux d'atteinte
Nombre d'activités génératrices de revenus financées	9611	6016	63%
Nombre d'infrastructures de base réalisées	111	58	52%
Nombre de projets financés	481	253	53%
Nombres d'associations appuyées	1429	1359	95%

Source : DNDS

4.5.2 Problèmes et contraintes

352. D'une manière générale, les problèmes rencontrés en 2008 dans la mise en œuvre de la Composante Développement Social du PRODESS II sont :

- l'insuffisance de financement pour le secteur,
- la faiblesse de capacité de certains acteurs du Développement Social ;
- l'insuffisance de moyens matériels de travail (bureaux, moyens logistiques, etc.)

4.5.3. Solutions et perspectives

Dans le domaine du renforcement de la protection sociale, on note :

- l'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) en 2010 ;
- la mise en œuvre effective de la réforme de la Caisse des Retraites du Mali ;
- l'intensification de la protection sociale des enfants par i) l'élaboration d'un plan d'actions 2010-2014 pour l'extension de la protection sociale, ii) le lancement de programmes pilotes basés sur des critères clairs (localité, pauvreté, âge, etc.), iii) la mise en place d'un stimulus fiscal pour financer le renforcement de la politique de protection sociale, iv) la mise en place des systèmes de transferts sociaux (allocations aux familles pauvres ainsi qu'aux ménages démunis dirigés par les femmes) ;
- l'élaboration de nouvelles stratégies de développement de la mutualité afin d'augmenter significativement le taux de couverture de la population par les mutuelles et particulièrement pour les mutuelles de santé

353. **Dans le domaine du renforcement de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion**, des efforts porteront sur un encadrement accru des groupes sociaux comme les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes seules chargées de famille, les mendiants, les fistuleuses, les personnes démunies, les enfants en rupture de banc avec la société etc.

4.6. Eau potable

4.6.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

354. Il y a la nécessité de définir de façon opérationnelle comment dynamiser le comité de pilotage du PROSEA pour opérationnaliser ce programme. La mise en place de la CPS Eau et Environnement constitue une avancée par rapport à la mise en œuvre du PROSEA et notamment par rapport à la coordination entre les programmes eau et assainissement.

355. En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la programmation des activités pour l'année 2008 a été faite suivant une projection des OMD prévoyant la réalisation de 2200 EPEM par an pour atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 82% en 2015. En milieu rural et semi urbain, les réalisations de 2008 en termes d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable demeurent modestes (793 nouveaux ouvrages

et 289 réhabilitations). Les réalisations sont donc en deçà de ce qui serait nécessaire pour l'atteinte des OMD.

356. Au niveau budgétaire, on constate un besoin financier total sur les trois prochaines années estimé à 120 milliards de FCFA en dehors du périmètre EDM, dont 46 milliards de FCFA acquis à ce jour. Le taux d'exécution des fonds a été faible, de l'ordre de 53% en 2008.

357. Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est amélioré en passant de 63,4% en 2007, à 64,7% en 2008, selon la méthode détaillée de calcul du taux d'accès. Cet accroissement du taux d'accès à l'eau résulte des efforts consentis dans l'amélioration de l'offre de service en milieu urbain à travers la réalisation de 25 systèmes d'adduction d'eau potable pour un total de 471 bornes fontaines et de 743 EPEM en milieu rural, dont 322 à travers les programmes de la DNH et 421 par les autres acteurs dont les ONG essentiellement. Le nombre de points d'eau modernes a sensiblement augmenté en passant de 28 597 en 2007, à 29 811 en 2008.

Tableau 33 : Indicateurs CSCR du secteur eau potable (en %)

Indicateurs sectoriels du CSCR	Réalisation 2007	Réalisation 2008	Prévision 2008	Taux d'atteinte des objectifs
Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure aux niveaux				
National				
Méthode détaillée	63,4	64,7	69,5	93
Semi urbain et urbain	75,9	76,3	70,3	109
Rural				
Méthode détaillée	58	60,1	69,1	87

Source : Base SIGMA2/DNH

4.6.2. Problèmes et contraintes

358. Au niveau de la mise en œuvre des politiques et stratégies :

- Insuffisance de stratégie de mobilisation des ressources ;
- Lenteurs dans le circuit des marchés publics (approbation et signature des dossiers) ;
- Programmation irréaliste due à l'absence fréquente d'informations sur les objectifs annuels des projets et programmes ;
- Absence d'un suivi régulier de l'exécution financière ;
- Perfectibilité du système de suivi au niveau des résultats physiques et financiers ;
- Problème de configuration technique et de mise à jour régulière de la base SIGMA ;
- Insuffisance d'arrimage des indicateurs dans les procédures de suivi ;
- Absence de rapports périodiques standardisés liés au BPO et aux indicateurs clés ;

359. En matière institutionnelle :

- Insuffisance de clarification dans le cadre institutionnel notamment l'absence de cadre fédérateur de programme national et de mécanismes de financement, et en particulier la réforme du statut de EDM-SA ;
- Non fonctionnalité du comité de pilotage du PROSEA ;
- Inadaptation du cadre organique actuel de la DNH à ses nouvelles missions ;
- Lenteur dans la validation et l'approbation de la proposition de nouveau cadre organique de la DNH formulée dans le cadre du PDI.

360. En matière de mise à disposition des ressources financières :

- Disparité entre les besoins de financement et le niveau de financement acquis ;
- Lourdeur dans les procédures de décaissement ;
- Faible capacité d'absorption des financements extérieurs acquis (53% de taux d'exécution) ;
- Faiblesse des investissements réalisés dans le périmètre EDM-SA.

361. En matière de ressources humaines :

- Faiblesse du taux de remplissage du cadre organique ;
- Manque cruel de certains profils indispensables au nouveau contexte sectoriel.

362. En matière de déconcentration des ressources financières et humaines :

- Faible implication des collectivités territoriales dans la programmation annuelle ;
- Faible capacité des collectivités locales en termes de programmation, de mise en œuvre et de suivi ;
- Capacité souvent défaillante du secteur privé ;
- Non déconcentration des crédits alloués aux investissements sectoriels.

363. Problèmes exogènes :

- Caractère transfrontalier des ressources en eau du pays ;
- Urbanisation rapide diminuant le taux d'accès en milieu urbain.

4.6.3. Solutions et perspectives

- Promouvoir le PROSEA comme un cadre de programmation et de coordination ;
- Perfectionner les mécanismes et outils de programmation et de suivi ;
- Améliorer la capacité d'absorption et d'exécution ;
- Clarifier le cadre institutionnel de l'hydraulique urbaine dans le périmètre EDM ;
- Perfectionner le cadre de la revue annuelle par le passage à un ABS.

4.7. Habitat**4.7.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008**

364. Lancé en mai 2003, le programme de construction de 3500 logements est l'expression de la volonté des plus hautes autorités du pays de créer les conditions en vue de l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent et à moindre coût.

365. La première tranche de ce programme, constitué de 1 008 logements sociaux, a été inaugurée en juin 2004. L'inauguration du second programme constitué de 525 logements à Bamako, Ségou, Gao et Kidal a eu lieu en avril 2005. Le projet de construction de 879 logements constitue la troisième tranche de construction à Bamako et dans les capitales régionales.

366. Un projet de construction de 12 000 logements sur la période 2008-2012 a été élaboré pour répondre aux nombreuses sollicitations des couches à revenus faible et intermédiaire. Il est prévu la construction de 5400 logements par l'Etat et le reste dans le cadre du partenariat public-privé.

367. Dans le cadre de ce programme de réalisation de 3 500 logements, 4 066 logements ont été réalisés à ce jour, ce qui signifie que les prévisions ont été dépassées. Ces ménages à revenus faible et intermédiaire disposent désormais d'un logement décent et à moindre coût et d'un cadre de vie assaini avec eau potable et électricité. Aussi, le déficit en logements à caractère économique a été réduit.

368. Les programmes sont réalisés chaque année dans les délais prévus. Les logements sont cédés aux bénéficiaires dans les mêmes délais.

369. Les principales difficultés concernent l'insuffisance du budget de construction des logements sociaux, la cherté des matériaux de construction qui sont tous importés et la perte en devises induite.

370. Pour le programme des 3500 logements sociaux, le total du financement acquis sur budget national est de 40 875 804 926 soit un taux de mobilisation de 93%. Les contributions viennent du budget national (67%), l'OMH (27%), l'ACI (6%).

4.7.2. Problèmes et contraintes

371. Les principaux problèmes et contraintes sont l'insuffisance de financement pour la construction des logements sociaux, la cherté des matériaux de construction (tous importés) et la perte de devises.

4.7.3 Solutions et perspectives

372. Les solutions et perspectives proposées se résument comme suit :

- la construction d'une cimenterie dans la région de Kayes afin de contribuer à la réduction du coût du ciment utilisé comme intrant principal de construction ;
- la construction de logements sociaux avec les matériaux produits localement et la réduction du coût de réalisation des logements sociaux ;
- la réplication des programmes de réalisation de logements sociaux à partir des loyers perçus à l'horizon 2015.

CONCLUSION

373. L'économie malienne a enregistré une croissance de 5,2% en 2008. La non atteinte de l'objectif (6,4%) est essentiellement imputable à la baisse de la production de coton et d'or. La flambée des prix des produits pétroliers, des engrais et du riz a entraîné plus que prévu la hausse du niveau général des prix avec un taux d'inflation de 9,2% contre 1,4% en 2007.
374. L'année 2008 a été marquée par une série de crises. L'économie du Mali est vulnérable aux chocs exogènes et a subi la hausse des prix alimentaires et des hydrocarbures. Un quart des ménages au Mali est dans une situation d'insécurité alimentaire chronique et 15% des ménages demeurent fortement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les céréales constituent plus du tiers du panier alimentaire et comptent pour près de 50% des dépenses de consommation de la plupart des ménages. La hausse des prix alimentaires a ainsi eu un impact significatif sur les pauvres et les couches vulnérables telles que les enfants. Les estimations de la Banque Mondiale tablent sur une augmentation de l'incidence de la pauvreté de 3,5 à 5 points de pourcentage.
375. Face aux impacts combinés des chocs sur les prix des hydrocarbures et de la crise alimentaire, le Gouvernement a mis en place une combinaison d'actions pouvant être classées en trois catégories :
- a. *Réduire le poids de la fiscalité sur les importations de riz et la production intérieure en : (i) exonérant une quantité limitée de riz, le lait en poudre et l'huile de cuisine de droits et taxes à l'importation jusqu'à septembre 2008 ; (ii) réduisant de manière temporaire la taxation des produits pétroliers et en particulier le gasoil ; et (iii) interdisant temporairement les exportations de riz, maïs, mil et sorgho (mesure pas entièrement appliquée et supprimée en décembre 2008).*
 - b. *Renforcer les programmes ciblés pour protéger les groupes les plus vulnérables en utilisant les céréales des banques de céréales villageoises et en mettant en place un nouveau programme de cantines scolaires dans les zones les plus pauvres.*
 - c. *Relancer la production intérieure de riz en fournissant un soutien financier et technique à travers des subventions sur les intrants et les machines agricoles et le renforcement du conseil agricole*
376. La réponse a permis de contenir les tensions sociales, mais la réduction des taxes indirectes sur le riz a eu un effet limité sur les prix, la production et la pauvreté. Ces dégrèvements fiscaux comportent des coûts budgétaires élevés et sont mal ciblés pour réduire la pauvreté. En effet, la part de la consommation de riz pour les 40 % de la tranche la plus pauvre de la population est de 11 % au Mali. Ainsi, pour chaque franc CFA de réduction de taxes, les plus démunis gagneraient seulement environ 11 centimes. En outre, les réductions de taxes pourraient ne pas être pleinement répercutées sur les consommateurs si les marchés sont dominés par quelques commerçants. Enfin, la réduction des tarifs à l'importation pourrait être préjudiciable pour les producteurs nationaux si les prix des denrées alimentaires produites au niveau local (notamment le riz) s'ajustent en fonction des cours mondiaux.
377. Le développement des programmes de protection sociale semble plus prometteur, mais le ciblage géographique est crucial pour atteindre les plus vulnérables. L'aide alimentaire et les travaux à haute intensité de main d'œuvre bénéficient davantage aux pauvres lorsqu'ils sont bien ciblés. L'aide alimentaire est plus efficace lorsque les stocks de céréales disponibles dans le pays sont importants et quand elle sert de rémunération pour un travail, ce qui permet l'auto-ciblage des plus pauvres. Les programmes de cantines scolaires pourraient avoir un impact important au Mali qui a un pourcentage d'enfants non scolarisés et d'enfants malnutris important.
378. L'augmentation de la productivité rizicole pourrait avoir un impact majeur et mener à une réduction de la pauvreté dans le moyen terme, essentiellement parce que l'accroissement de la production de riz réduit non seulement les prix du riz local, mais génère également des revenus plus élevés pour les producteurs de riz et a un effet d'entraînement positif sur le reste de l'économie grâce à l'accroissement de la production locale et à la réduction des importations. L'accroissement de la production de riz est également plus favorable aux pauvres que la réduction des taxes sur les importations de riz.

379. Quant à la crise financière, la récession mondiale et la chute des cours des matières premières (or et coton notamment) vont affecter la performance économique du Mali, mais les termes de l'échange pourraient se maintenir du fait de la baisse du prix du pétrole. Les projets de privatisation du coton, de la BHM et de la SOTELMA pourraient être affectés par une diminution de l'investissement direct étranger. L'intégration limitée du Mali dans les marchés de capitaux protège l'économie de la crise mondiale du crédit. Cependant, le financement du commerce pour le coton risque de devenir plus difficile à obtenir et plus cher. L'exposition forte de certaines banques au secteur du coton constitue un risque majeur. Le système bancaire national possède suffisamment de liquidité, mais une augmentation de l'aversion au risque dans la zone UEMOA pourrait réduire la capacité du Mali à se financer régionalement. Une réduction de l'assistance étrangère pourrait avoir un impact budgétaire important si les promesses d'aide ne sont pas tenues. Les flux d'aide bruts s'élèvent à 10 pour cent du PIB et financent plus d'un tiers des dépenses du gouvernement. Les envois de fonds sont officiellement estimés à 3,5 pour cent du PIB en 2007. Une chute importante de ces envois suite à la détérioration du marché du travail de l'Union Européenne aurait des effets très négatifs sur le bien-être au Mali.

380. La bonne campagne agricole de 2008-2009 suite à des conditions climatiques favorables a permis de contenir l'impact négatif des crises alimentaire, pétrolière et financière au Mali. La réponse du Gouvernement comprenait une surveillance accrue et une transmission partielle de la chute des cours du pétrole aux prix domestiques, ce qui a rétabli les niveaux de taxation sur les produits pétroliers. Toutefois, la situation demeure fragile et sujette à des évolutions. La baisse des cours des produits pétroliers et des prix alimentaires au niveau mondial conduit à un ralentissement de l'inflation. Mais les projections indiquent une augmentation du déficit budgétaire global d'environ 0,6% du PIB en 2009 et ceci demeure une préoccupation.

381. Malgré tout, avec la ferme volonté des autorités d'assurer la souveraineté alimentaire à travers la stratégie de soutien à la production nationale et la mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie de Croissance Accélérée (afin de diversifier les sources de croissance au Mali), l'économie malienne devrait maintenir une croissance à 4,7 pour cent en 2009.

382. Des mesures proactives macroéconomiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, de maîtriser les chocs endogènes qui entravent l'atteinte des objectifs de nos politiques économiques et d'améliorer les indicateurs de suivi-évaluation du CSCR. P.

383. Les recommandations suivantes sont formulées en vue de corriger les faiblesses et insuffisances constatées dans la mise en œuvre du CSCR. Il s'agit entre autres :

- assurer un suivi évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté à travers l'opérationnalisation du plan d'actions du CSCR ;
- réussir à mobiliser les annonces de fonds faites par les partenaires lors de la table ronde des bailleurs de fonds de 2008 afin de réunir les financements nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le CSCR d'une part et d'assurer la réalisation des activités complémentaires nécessaires définies dans le plan décennal pour l'atteinte des OMD en 2015 d'autre part ;
- assurer la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée ;
- mieux cibler les interventions en faveur des pauvres dans les situations de crise ;
- évaluer « l'Initiative riz » en mettant l'accent sur les déterminants de la compétitivité de la filière riz (structure du coût de revient du kg de riz) du Mali et en tirer les leçons afin de renforcer les disponibilités alimentaires à long terme ;
- renforcer le dispositif de sécurité alimentaire ;
- renforcer le conseil national de la société civile et les autres organisations faïtières ;
- accélérer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la statistique (SDS) ;
- renforcer le dispositif de la recherche minière et pétrolière afin de diversifier les ressources minières et préparer « l'après or » ;
- renforcer les stratégies d'alphabétisation des adultes afin de relever le taux d'alphabétisation.

ANNEXES

ANNEXE I. MATRICE DES RESULTATS DE 2008

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
Pauvreté et Sécurité Alimentaire														
Impulser une croissance forte, soutenue et réduire significativement la pauvreté														
Pauvreté														
Le niveau de pauvreté a baissé	1. Incidence de la pauvreté	I	34,40%	56,00%				53,60%		ODHD/DNSI	Enquêtes	Cinq ans	ODHD/DNSI	ODHD/DNSI
Sécurité alimentaire														
La sécurité alimentaire est assurée pour chaque malien														
L'effectif des personnes en insécurité alimentaire grave est en baisse	2. Proportion des personnes en difficulté alimentaire prises en charge.	R	-	1,17%	0%	0%	0,79%	Atteint	Rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle du SAP	Rapportage	Annuelle		SAP	SAP
Les stocks nationaux de céréales ont augmenté	3. Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'Intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonne	A	-	-	59 600	76 944	69 700	110,39%	OPAM/SAP	Rapportage	Annuelle		CSA	CSA

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
La situation alimentaire des enfants de -5 ans est améliorée	4. Taux de malnutrition aigüe infantile (%)	I	-	14,40%	10%	6,10%	12%	196,72%	Résultats Enquête vulnérabilité sur les sites sentinelles réalisée par le SAP, en collaboration avec l'UNICEF, le PAM, la DNSI, l'INRSP, le FEWS Net, les CPS des Ministères de la Santé et de l'Agriculture	Enquête par sondage	Annuelle	SAP	SAP	
Cadrage Macroéconomique et Budgétaire														
Croissance accélérée soutenue														
Croissance, stabilité financière, gestion des finances publiques														
Le taux de croissance du PIB a atteint en moyenne 7%	5. Taux de croissance réelle du PIB (%)	R	5,8	5,1	4,3	5,2	6,6	78,79%	DNSI/DNPD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNSI/DNPD	DNSI/DNPD	
	6. Ratio encours de la dette/PIB	R	-	21	20,4%	22,6%	25,3%	89,33%	DNPD/DGDP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DGDP	DGDP/CPM	
Impulser une croissance forte, soutenue et réduire significativement la pauvreté	7. Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	R	AA	B			A		DGB	Méthode PEFA	Tous les 3 ans	DGB	DGB	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
Les normes communautaires en matière de finances publiques sont atteintes	8. Taux de pression fiscale (%)	I	17,2	14,7	14,2	14,7	17	86,47%	DNSI / DNP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNSI / DNP	DNSI / DNP	
	9. Taux d'inflation annuel moyen (%)	I	0,2	1,5	1,5	9,2	1,3	14%	DNSI / DNP	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	DNSI / DNP	DNSI / DNP	
	10. Pourcentage des dépenses d'investissement financées sur ressources internes (%)	R	22,5	25,8	22,5		22,5		DGB/DNTCP	TOFE	Annuelle	DGB/DNTCP	DGB/DNTCP	
Développement des infrastructures de base et des secteurs productifs														
<i>Développement rural</i>														
La production céréalière a augmenté	11. Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	R	-	3.693	3 885	4815	4 685	102,77%	CPS Agriculture/ DNA	Enquêtes Agricoles de Conjoncture	Annuelle	CPS Agriculture/ DNA	CPS Agriculture/ DNA	
L'accès de la population à l'agriculture irriguée s'est amélioré	12. Superficies supplémentaires aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)	R	12 000	10 166	3 314	3414	9 185	37,17%	CPS Agriculture/ DNGR	Données PGA et inventaire des sites aménagés	Trimestrielle	DRGR, Coordination PGA	DRGR, Coordination PGA	
La production du coton (principale culture)	13. Production de coton graine (en tonnes)	R	620 000	414 965	242 233	201 000	526 100	38,21%	CPS Agriculture / CMTD	Recensement des superficies et estimation de production	Annuelle	CMDT (DPA)	DPA/CMDT	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
d'exportation) est augmentée	14. Production de coton fibre (en tonnes)	R	266 600	175 797	100 941	85654	220 960	38,76%	CPS Agriculture / CMDT	Estimation en fonction de la production agricole	Annuelle	CMDT (DPI)	DPI / CMDT	
La production animale est améliorée	15. Effectif du bétail (en tête)													
	Bovins	R	10 233 913	7 843 442	8 141 000	8385700	8321108	100,78%	DNPIA /Rapports annuels	Données du Recensement national 1991 auxquelles ont été appliquées des taux de croïts annuels	Annuelle	DRPIA	DSEI	
	Ovins (têtes)	R	13 761 422	8 870 735	9 761 000	10 249 600	9 779 985	104,80%	"	"	"	"	"	
	Caprins (têtes)	R	19 620 368	12 647 464	13 593 000	14 272 700	13943829	102,36%	"	"	"	"	"	
La production laitière et celle de la viande sont valorisées	Lait (T)	R	2 267 409	1 815 579	1 798 502	1 187 992	1916798	61,98%	DNPIA /Rapport annuel 2006	Productions estimées sur la base des paramètres bioéconomiques	Annuelle	DRPIA	DSEI	
	Viande (T)	R	49 515	39 648	44 921	47963	41858	114,59%	DNPIA /Rapport annuel 2006	Statistiques des abattages contrôlés	Annuelle	DRPIA	DSEI	
La compétitivité des filières des cuirs et peaux s'est améliorée	Exportations Peaux (T)	R	1 806	1 446,00	1 421,00	986	1 526,61	64,59%	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de peaux	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI	
	Exportations Cuirs (T)	R	10 808	8 654,51	2 047,00	1579	9137	17,28%	DNPIA /Rapports mensuels et annuels	Exportations contrôlées de cuirs	Hebdo, mensuelle et annuelle	DRPIA	DSEI	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
La mise en œuvre de la politique nationale de la protection de l'environnement a permis d'augmenter le nombre de superficies boisées	16. Superficies reboisées (ha)	R	-	7 530	9 079,37	10390	11117	93,46%	Rapports périodiques et annuels de la DNCN et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/ DNCN	CPS SEEUD/ DNCN	
	17. Nombre de plans d'aménagement de gestion, simplifiés élaborés et mis en œuvre	R	-	150	50	220	250	88,00%	Etudes et dossiers disponibles, Rapports périodiques et annuels de la DNCN, et des DRCN	Grille d'analyse documentaire, guide d'entretien, questionnaire, guide d'entretien au niveau du milieu cible	Trimestrielle et annuelle	CPS SEEUD/ DNCN	CPS SEEUD/ DNCN	
Des stations d'épuration ou de dépollution des rejets liquides, solides et gazeux des unités industrielles et artisanales ont été créées dans les principales villes	18. Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (%)	R	50	19	-	23	24	95,83%	DNACPN, Municipalités, Projets	Recensement	Annuelle	CPS SEEUD/ DNACPN	CPS SEEUD/ DNACPN	
	19. Taux de réduction de l'infestation des cours d'eau par les plantes aquatiques proliférantes (%)	R	100	-	-	-	10	-	Documents ABFN, IER, ON, Projets	Rapportage	Annuelle	Antennes régionales	ABFN	
Infrastructures de transport														
L'Extension et la qualité de gestion du réseau routier ont permis	20.a. Nombre de km de routes bitumées entretenues	A	7 301	3 773	3 773	3 569	3 500	101,97%	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR	

Résultats		Indicateurs												
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
l'amélioration du transport routier	20.b. Nombre de km de routes en terre entretenues	A	9 420	5 825	8 700	8 941	8 800	101,60%	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR	
	21.a. Nombre de km de routes bitumées en bon état	A	4 413	1 675	2 793	2 880	2 800	102,86%	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR	
	21.b. Nombre de km de routes en terre en bon état	A	3 769	1 675	5 220	3595	3500	102,71%	CPS/MET	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR	
	22. Nombre de km de pistes construites	A	1 800	-	263 ,38	76	45	168,89%	CPS/MET-DNR-SDR	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/MET-DNR-SDR	CPS/MET-DNR-SDR	
Infrastructures de communication														
La population a un meilleur accès au téléphone	23. Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	R	70	50		53	35	151,43%	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	CPS-MET/CRT, SOTELMA, ORANGE	
Energie et Mines														
La population a un meilleur accès à l'électricité	24. Taux d'accès à l'électricité aux niveaux:	R	National: 64,6% Urbain: 86,90% Rural: 55,00%	National : 16,9% Urbain: 52,90% Rural: 1,30%	National: 18,98% Urbain: 55,58% Rural: 3,15%	National: 25,41% Urbain: 58,19% Rural: 11,23%	National: 23,40% Urbain: 59,00% Rural: 8,00%	National: 108,59% Urbain: 98,62% Rural: 140,37%	Recueils Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME	CPS/ME	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
Le secteur minier s'est amélioré et a permis de maintenir la production d'or à un niveau satisfaisant	25. Exportations industrielles d'or en tonnes	R	47	62,024	56,7	52,8	60,056	87,92%	Recueil Statistiques de la CPS/ME	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ME	CPS/ME	
Industrie Commerce														
L'environnement des affaires est amélioré	26. Nombre de procédures requises pour créer une entreprise.	R	-	13	11	11	11	100,00%	Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	
	27. Nombre de jours mis pour créer une entreprise	R	-	42	26	26	26	100,00%	Rapport « Doing Business »	Enquêtes et sondages	Annuelle	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	Equipe Doing Business (Groupe de la Banque Mondiale)	
Culture, Artisanat, Tourisme														
Développer les PME-PMI dans les secteurs de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	28. Nombre d'arrivées dans les hôtels	R	-	200 003	221 328	234490	235000	99,78%	OMATHO	Suivi statistique des fiches d'hébergement	Mois	OMATHO	OMATHO	
	29. Valeur des exportations des produits artisanaux (en millier de FCFA)	R	-	506, 970	1 168, 352	860,315	527,452	163,11%	CNPA	Suivi statistique des certificats d'origine/ Evaluation des fiches de participation aux foires salons et festivals	Mois	CNPA	CNPA	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
Développement Institutionnel, Gouvernance et Participation														
Engagement de l'Etat central dans la décentralisation	30. Pourcentage du budget national transféré effectivement aux collectivités par rapport au montant inscrit dans le budget (%)	A	-	-	100	100	100	100,00%	DGB/DNCT/CADB	Rapportage	Annuelle	CDI/UE	CDI/UE	
Gouvernance locale	31. Pourcentage de PV de sessions ordinaires tenues et transmis à la tutelle (%)	A	-	60	99,15	89,08	80	111,35%	Base OISE/DNCT/CDI/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCT	DNCT	
Mobilisation des ressources propres des CT	32. Montant des ressources propres des CT par habitant (en FCFA)	A	-	892	765,58	1012	984	102,85%	Base OISE/DNCT/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCTP/DNP/DNCT/CDI	DNCTP/DNP/DNCT/CDI	
Appui technique aux CT	33. Pourcentage de CT ayant reçu une assistance (%)	A	-	100	100 (59,11 base OISE)	100	100	100,00%	Base OISE/DNCT/HCCT	Rapportage	Annuelle	DNCT/CDI/ANICT/CNN	DNCT/CDI/ANICT	
Amélioration du fonctionnement des administrations centrales et déconcentrées	34. Nouvelles Recettes - perceptions mises en service	A	-	11	11	9	9	100,00%	CDI/DNCTP	Rapportage	Annuelle	DNCTP	CDI/DNCTP	
	35. Nombre d'unités fonctionnelles informatisées et connectées intranet	A	-	24	30	36	36	100,00%	AGETIC/CDI	Rapportage	Annuelle	AGETIC/CDI	AGETIC/CDI	
	36. Evolution du délai moyen de passation des marchés DGMP (jours)	R	-	129	119	109,68	110	99,71%	DGMP	Rapportage	Annuelle	DGMP/CDI	DGMP/CDI	

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
Renforcer les capacités de la Société civile	37. Le nombre de rapports alternatifs de suivi et évaluation du CSCRP produits par la société civile	A	-	2	4	5	1	500,00%	Rapports alternatifs produits par la société civile : CNSC CONACIPAL, FOSSAO, GSB et AMDH	Enquêtes, revues documentaires	Annuelle	CNSC	CNSC	
	38. Nombre de programmes de renforcement de la société civile mis en œuvre et bénéficiant de l'appui technique et financier de l'Etat	A	-	4	4	3	1	300,00%	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières, ministères et PTF	Annuelle	CNSC	CNSC	
	39. Nombre de propositions et/ou avis de la société civile formulés pris en compte par le Gouvernement dans le cadre des politiques ou problèmes d'intérêt national	A	-	2	2	3	1	300,00%	CNSC et autres OSC faitières	Enquêtes auprès des OSC faitières et ministères	Annuelle	CNSC	CNSC	
	40. Pourcentage d'association et d'ONG, signataires d'accord cadre avec l'Etat, ayant déposé un rapport annuel	A	-	19%	39,37%	19,00%	21%	90,48%	CADB/MATCL	Rapportage	Annuelle	CADB	CADB/MATCL	

Résultats	Indicateurs												
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations		Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008				Taux de réal. 2008	Collecte
Justice	41. Nombre de juges par habitant	R	-	1/30 000 hbt	1/25 000	1/27203	1/25353	93,20%	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Rapportage	Annuelle	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire	Direction Nationale de l'Administration Judiciaire
	42. Nombre d'infrastructures de justice construites ou réhabilitées	A		25	12	5	5	100,00%	DAF du Ministère de la Justice	Rapportage	Annuelle	DAF du Ministère de la Justice	DAF du Ministère de la Justice
	43. Note du Mali dans le rapport « Indice de perception de la corruption » Transparency International	R	-	2,8	2,7	3,1	3,5	88,57%	TI/ODHD	Rapport Transparency International	Annuelle	TI/ODHD	TI/ODHD
Renforcement du secteur social													
Education													
La disparité fille garçon à l'enseignement primaire est éliminée	44 Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle du fondamental (écoles tout statut)	R							Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education
	a. TBS global		91%	75,0 % (F=65,1%) (G=85,1%)	77,6% (F=68%) (G=87,8%)	80% (F=70,7%) (G=89,5%)	80%	100,00%					
	b. indice de parité TBS F/G			0,76	0,77	0,79%	b. réduction des écarts						

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
	45. Taux Brut d'Admission au 1 ^{er} cycle (écoles tout statut)	R								Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education
	a. TBA		90%	74,20% (F=67,0%) (G=81,5%)	75,8% (F=68%) (G=82%,)	79,4% (F=68%) (G=82%,)	82,20%	96,59%						
	b. indice de parité TBA F/G			0,82	0,83	0,83	b. réduction des écarts							
La qualité de l'enseignement primaire est améliorée	46. Taux d'Achèvement au 1 ^{er} cycle fondamental (école tout statut)	R								Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education
	a. TA		82,50%	48,50% (F=38,4%) (G=58,7%)	53,2% (F=42,9%) (G=63,9%)	53,3% (F=%) (G=%)	56,40%	94,50%						
	b. indice de parité TA F/G			0,65	0,67	0,70	b. réduction des écarts							
	47. Ratio Elèves/Maître au 1 ^{er} cycle du fondamental (écoles publique et communautaire)	R	50	56	55	55	59	93,22%	Annuaire Statistique CPS/Education	Rapportage	Annuelle	CPS Education	CPS Education	
Santé et Lutte contre le VIH/SIDA														

Résultats	Indicateurs												
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalisations		Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008				Taux de réal. 2008	Collecte
L'accès de la population aux services de santé est amélioré	48. Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé fonctionnelle	R	58%	51%	58 %	58%	54%	107,78%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
La couverture vaccinale des enfants de moins de 1 an est assurée	49.a. Taux de couverture vaccinale en DTCP3 (Penta 3) chez les enfants de moins de 1 an	R	94%	92%	94%	94%	92%	102,17%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
	49.b. Taux de couverture vaccinale contre la rougeole chez les enfants de moins de 1 an	R	-	82%	89%		91%		Annuaire Statistique (SLIS) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Un accouchement assisté de qualité est assuré aux femmes	50. Taux d'accouchement assisté (y compris les ATR)	R	65%	55%	58%	61%	56%	108,93%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Le niveau de la consultation prénatale a augmenté	51. Taux de CPN	R	80%	75%	78%	85%	79%	107,59%	Annuaire Statistique CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé
Le niveau d'utilisation des services de santé est amélioré	52. Taux d'utilisation de la consultation curative (nouveaux consultants/hbt/an)	R	-	0,26	0,27	0,29	0,31	93,55%	Annuaire Statistique (SLIS et SIH) CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS/Santé	CPS/Santé

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCRP		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
La lutte contre le VIH/SIDA s'est intensifiée	53. Taux de prévalence VIH/SIDA parmi les femmes enceintes	I	1,75%	3,50%	-		1,80%		Rapport surveillance sentinelle CPS/Santé	Rapportage	Annuelle	CPS / Santé	CPS / Santé	
Développement social et solidarité														
La couverture maladie de la population par des systèmes d'assurance maladie de type social et solidaire a augmenté	54a. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles	R	-	1,70%	2,4%	2,60%	4,50%	57,78%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNPSES	CDS/DNPSES	
	54b. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	R	-	1,50%	1,7	1,90%	2,10%	90,48%	Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNPSES	CDS/DNPSES	
La prise en charge des personnes démunies est améliorée	55. Pourcentage de personnes prises en charge médicalement	R	-	35%	-		37%		Rapport SISO	Rapportage	Annuelle	CDS/DNDS	CDS/DNDS	
Logement														
L'accès au logement de la couche de population à faible revenu est facilité	56. Nombre de logements économiques sociaux construits au profit de la population à faible revenu	R	12 000	4 081	1 65 7	-	875		Rapport de la DAF du MLAFU	Rapportage	Annuelle	DAF/MLAFU	DAF/MLAFU	
Emploi														

Résultats	Indicateurs													
	Indicateurs	Type	Cible OMD 2015	Valeur de Référence	Réalizations			Objectifs chiffrés CSCR		Sources de vérification	Méthode de collecte des données	Fréquence	Responsables	
					Année 2006	Année 2007	Année 2008	Prévisions 2008	Taux de réal. 2008				Collecte	Analyse
La création et la promotion d'emplois durables sont assurées	57. Nombre de nouveaux emplois créés	R	-	23 019	17 277	26 224	10 000	262,24%	Rapport annuel	Collecte de données par fichiers administratifs	Annuelle	DNE/ANPE/DOEF	DNE/ANPE/DOEF	
Genre et équité														
La promotion de l'égalité du genre et de l'équité dans la population est assurée.	58. Pourcentage de sièges occupés par les femmes à des postes électifs	R	30	6,4	6,4	6,4	15	42,67%	Rapport de collecte/Base de données Femme et Enfant CNDIFE	Fiches de collecte	Annuelle	CNDIFE/MATCL/Chambres consulaires	CNDIFE/MATCL/Chambres consulaires	
	59. Pourcentage de femmes exploitantes agricoles	R	30	3,1	-	-	10	-	CPS Développement Rural/CNDIFE	Recensement	3 ans	CPS Développement Rural//CNDIFE	CPS Développement Rural//CNDIFE	
Eau potable														
La population a un meilleur accès à l'eau potable	60. Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure aux niveaux:	R	National: 80,40% Semi-urbain et urbain: 90,70% Rural: 75,90%	National: 67,40% Semi-urbain et urbain: 76,6% Rural: 63,70%	National: 70,10% Semi-urbain et urbain: 75,90% Rural: 67,6%	National: 71,70% Semi-urbain et urbain: 76,30% Rural: 69,90%	National: 70,3% Semi-urbain et urbain: 74,10% Rural: 69,7%	National: 102% Semi-urbain et urbain: 103% Rural: 100%	Recueil Statistiques de la CPS/SEEUD	Rapportage (Méthode administrative de collecte des données)	Annuelle	CPS/ SEEUD	CPS/ SEEUD	